UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

La crise socio-politique et la proliferation des sectes religieuses au Burundi. Cas de la mairie de Bujumbura 1993-2022

Cishahayo, Cyriaque; Sous la direction du : Professeur Pascal Niyonizigiye

2003
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1443

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

LA CRISE SOCIO-POLITIQUE ET LA PROLIFERATION DES SECTES RELIGIEUSES AU BURUNDI : CAS DE LA MAIRIE DE BUJUMBURA 1993-2002

Par :

Cyriaque **CISHAHAYO**

Sous la direction du:
Professeur Pascal NIYONIZIGIYE

Mémoire présenté et défendu en vue de l'obtention du Grade de Licencié en Histoire

Option : Science Politique

BUJUMBURA, Septembre 2003

DEDICACE

A ma regrettée mère qui nous quitta lorsque
je parachevais la rédaction de ce travail

A mon père

A mes frères

A ma sœur

A tous ceux qui me sont chers

Je dédie ce mémoire

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pas vu le jour sans le concours précieux de certaines personnes à qui nous témoignons nos sincères sentiments de reconnaissance.

Nos remerciements s'adressent d'abord au Professeur Pascal Niyonizigiye, qui, en dépit de ses nombreuses responsabilités, a bien accepté la direction de ce travail. Ses encouragements, ses pertinents conseils, ses remarques judicieux et sa disponibilité nous ont été d'une grande utilité. Nous tenons ici à lui exprimer toute notre gratitude et un profond respect. Nos sentiments de gratitude vont également aux Professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines particulièrement ceux du Département d'histoire pour leur formation tant morale qu'intellectuelle qu'ils nous ont fait bénéficier.

Enfin, nous sommes reconnaissant à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont apporté leur concours dans l'élaboration de ce travail. Nous pensons notamment à tous ces services – Département des Affaires Juridiques et du Contentieux au Ministère de la Justice, Département des Affaires Politiques, Administratives et Juridiques au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Département des Affaires Sociales et Culturelles à la Mairie de Bujumbura – et à toutes ces personnes qui ont voulu répondre à nos questions et qui nous ont livré leur savoir, aux personnes qui nous ont gentiment prêté l'un ou l'autre livre de leur bibliothèque familiale ou qui ont facilité nos enquêtes sur terrain. Bref, tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce mémoire.

A toutes ces personnes, nous réitérons nos sentiments de gratitude les plus sincères.

Cyriaque CISHAHAYO.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.

1. A/A : Année Académique.
2. AV : Avenue.
3. Ch. : Chapitre.
4. Dpt : Département.
5. Ed. : Editions.
6. E.P : Ecole Primaire.
7. FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
8. Ibid. : Ibidem (= même ouvrage que le précédent).
9. ISTEEBU : Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi.
10. MAU MAU : Mzungu arudie uraya
 Mweusi apate uhuru
 Ce qui se traduit par :
 Que le blanc retourne chez lui
 Et que le noir recouvre la liberté.
11. NMR : Nouveaux Mouvements Religieux
12. Op.cit. : Opere citato (= ouvrage déjà cité).
13. PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.
14. PUF : Presses Universitaires de France.
15. SCEAM : Symposium des Conférences Episcopales d'Afrique et de Madascar.
16. UB : Université du Burundi.
17. ULB : Université Libre de Bruxelles.
18. UPRONA : Union pour le Progrès National.

LISTE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES.

CARTES. **Pages**

Carte n° 1. Carte administrative de la Mairie de Bujumbura 36

TABLEAU.

Tableau n°1 : Population sinistrée en Mairie de Bujumbura
Par site et par zone42

Tableau n°2 : Eglises née entre 1907 et 1962 46

Tableau n°3 : Eglises nées entre 1962 - 1992 47

Tableau n°4 : Eglises nées entre 1993 – 2002 48

Tableau n° 5 : Répartition par zone des églises oeuvrant dans
la Mairie de Bujumbura 51

GRAPHIQUES.

Graphique n° 1 : Naissance des églises dans le temps 49
Graphique n° 2 : Représentation graphique par zone des églises
Oeuvrant dans la Mairie de Bujumbura 56

TABLE DES MATIERES.

	Pages
DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES CARTES, TABLEAUX ET GRAPHIQUES	iv
TABLE DES MATIERES	v
NTRODUCTION GENERALE	1
1. Choix et intérêt du sujet	2
2. Délimitation spatio-temporelle	3
3. Sources et méthodologie	4
a) Les sources écrites	5
b) Les sources orales	6
c) Méthode de travail	7
4. Les grandes articulations	8
5. Difficultés rencontrées	8
CHAPITRE PRELIMINAIRE : DEFINITION DES CONCEPTS.	**10**
Introduction	10
I. les sectes	11
1. Définitions	11
2. Approche théorique	15
a. Naissance d'une secte	15
b. Secte définie par opposition à l'église	15
c. Le prophète	18

Pages

II. La religion 20
1. Problème de définition et d'explication 20
2. Définition de la religion 21

III. Aperçu sur les mouvements messianiques africaines 24
IV. Les débuts de l'évangélisation du Burundi 28
1. Les missions catholiques romaines 28
2. Les missions protestantes 29
3. L'islam 31

V. Présentation générale de la ville de Bujumbura 33
1. Fondation 33
2. Situation 33
a. Définition 33
b. Situation de la ville de Bujumbura..... 34
3. Site 34
a. Définition 34
b. Site de la ville de Bujumbura 34
4. Croissance 34

CHAP. II. CRISE SOCIO-POLITIQUE DE 1993 ET LA NAISSANCE DES SECTES 37

I. Situation politico-sociale et économique 37
1. La crise socio-politique d'octobre 1993 37
2. Quelques implications sectorielles 40
a. Les retombées économiques 40
b. Incidences socio-démographiques de la crise en Mairie de Bujumbura 42
c. Incidences religieuses de la guerre d'octobre 1993.. 44

II. Naissance et prolifération des sectes 46
1. Evolution quantitative des églises 46
Combien sont-elles ?..... 46

Pages

2. Racines de sectes 58
a. Racines socio-politiques 58
b. Racines religieuses 62
3. Fonctions sociales de la secte 65

III. Le rapport entre les sectes et la politique 66
1. Introduction 66
2. Attitudes politiques des sectes 67
3. Rôle politique des sectes 70

CHAP. III. L'IMPLANTATION DES SECTES 73

I. Caractéristiques générales 73
II. Pénétration et diffusion des sectes 74
1. Dispositions légales 74
2. Les moyens de diffusion 74
a. les écrits 75
b. Les contacts 75
3. Les caractéristiques de la propagande 76

III. Vie dans la secte 80
1. Le culte 80
2. Conduite des réunions 84
3. Attitudes à l'égard des autres confessions 87

IV. Psychologie du sectaire 88
V. Les sectes religieuses et les réponses 88
VI. Les principales attitudes rituelles 92
1. Anthropologie rituelle 92
2. Les fonctions des rites religieux 94
3. Le système des interdits 95
4. Classification des rites religieux 96
5. Les interdits et les pratiques des sectes 96
VII. Les sectes et la société 100
1. Les sectes et le salut 100

Pages

2. Les sectes et l'égalité..... 101
3. Les sectes et la liberté 101
4. Les sectes et le pouvoir..... 101
CONCLUSION GENERALE 103
BIBLIOGRAPHIE..... 108

INTRODUCTION GENERALE

1. choix et intérêt du sujet

Pour la plupart des pays africains, la fin du 20ème siècle constitue une période de difficultés. Ces pays connaissent des problèmes économiques, politiques, sociaux et culturels.

Le Burundi figure actuellement sur la liste des pays africains qui ont été touchés par une crise socio-politique. Oui, il avait connu depuis les années soixante une série de crises (1965, 1969, 1971, 1972, 1988, 1991) entrecoupée par quelques périodes de répit et d'apaisement. Cependant, l'ampleur de la crise que connaît le Burundi depuis 1993 mérite une attention particulière. Ainsi, cette crise reste sans doute la plus profonde et la plus longue de toutes celles que le Burundi a déjà connues. Elle a certes – comme toute guerre – entraîné des effets néfastes. L'heure de l'évaluation des dégâts n'a pas encore sonné surtout que cette guerre n'a pas encore cessé.

Sur le plan social et culturel, les neuf ans de crise ont vu l'irruption d'un phénomène marquant, phénomène dont le Burundi s'était relativement épargné depuis les débuts de son évangélisation. Ils correspondent en effet à une période de l'expansion de nouvelles religions. Le Burundi a durant cette période connu la naissance et la prolifération de nouvelles églises nettement perceptibles à Bujumbura la capitale. Celles-ci se multiplient et s'étendent comme des ramifications de la foi chrétienne. Elles sont dirigées par des personnes qui se considèrent comme des prophètes. Certains affirment même être des « messie » dont la Bible annonce le second retour.

Ces mouvements foisonnant et divers sont caractérisés par un ensemble d'attitudes, de formulations et de pratiques assez voisines par delà les différences apparentes. Elles s'appuient sur l'autorité de la bible où elles pensent trouver une justification de leurs idées, de leurs lois et de leurs pratiques. Leur foisonnement est devenu l'un des traits de la nouvelle religiosité.

Les thèmes de leurs discours sont en effet voisins. Ces nouvelles religions que l'on appelle d'un nom équivoque « secte » affirment revenir à l'authentique lecture de la Bible et annoncent en outre la fin très prochaine de ce monde. Avec un accent de conviction impressionnante, elles prétendent détenir la vérité absolue. D'autres s'affirment même à mesure de faire bénéficier de la guérison divine toute personne malade serait-elle incurable, d'instaurer la paix et la fraternité.

Des sectes, il en a toujours existé au Burundi. Seulement, pendant cette période de crise socio-politique, leur pullulement a pris une autre ampleur. A parcourir la ville de Bujumbura, les cités populaires, les coins et les recoins, l'on est frappé par leur prolifération. Des maisons d'habitation transformées du jour au lendemain en églises, des édifices en ruines érigés en temples, bref, des lieux de culte aménagés à la hâte avec parfois des moyens de fortune. L'explication spontanément avancée est que ce phénomène est l'une des conséquences de la crise socio-politique qui frappe le Burundi depuis 1993.

Sous le titre : **« LA CRISE SOCIO-POLITIQUE ET LA PROLIFERATION DES SECTES RELIGIEUSES AU BURUNDI : CAS DE LA MAIRIE DE BUJUMBURA 1993-2002 »**, nous voulons savoir et comprendre ce phénomène de l'apparition brusque et brutale des sectes religieuses. La prolifération des sectes en Mairie de Bujumbura ne devient notable que durant les premières années de la crise mais n'a cessé de s'accélérer depuis lors. Il importe donc de se demander pourquoi les sectes religieuses ont trouvé un terrain favorable dans des situations conflictuelles et de désespoir que vit le Burundi en général et la capitale Bujumbura en particulier. Quelles sont les raisons qui ont milité en faveur de leur émergence exponentielle en période de crise alors qu'avant elles naissaient à compte-goutte ? Pourquoi tant aujourd'hui et pas hier? Faut-il y voir purement et simplement un réveil religieux ? Y'aurait-il une interaction, un rapport entre la société politique et la religion ? Pourquoi la ville de Bujumbura s'est-elle révélée perméable aux sectes ou bien a inspiré leur orientation ?...

Le séparatisme et la constitution des religions nouvelles, il convient d'y insister, ne sont aucunement des phénomènes spécifiquement de la capitale Bujumbura. Elles ont bel et bien surgi en d'autres points du pays, mais c'est surtout en Mairie de Bujumbura que leur floraison a été la plus intense et leur diffusion la plus rapide. Leur visage messianique, leurs comportements rituels, les relations qu'elles entretiennent avec les autorités tant administratives, judiciaires que religieuses et avec la société en général, tant de faits qui n'ont cessé d'éveiller la curiosité aussi bien d'un homme scientifique que d'un homme ordinaire et qui méritent de retenir notre attention. Sur proposition du Professeur Pascal Niyonizigiye, Directeur de ce travail, nous avons jugé utile et intéressant d'aborder le sujet des sectes religieuses avec l'objectif, non pas d'en exposer les faits seulement, mais surtout d'en tenter l'explication.

Le sujet est d'un grand intérêt dans la mesure où son étude nous permettra d'évaluer les dimensions des sectes religieuses. Parlant des mouvements messianiques en Afrique pendant la période coloniale, G. Balandier précise que :

> *Ces initiatives qui se présentent comme des réactions essentiellement religieuses en apparence manifestent rapidement un aspect politique (1).*

De son côté, D. Nkunzimana qualifie les sectes religieuses de *« terrains clandestins des réclamations en matière politique »(2).*

A son tour, Muhlman W.E. s'exprime ainsi à propos de l'aspect politique des cultes syncrétiques africains :

1. G. BALANDIER, Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Paris, PUF, 1971, p.417.

2. D. NKUNZIMANA « Face aux religions : Des questions sans réponses » in Au cœur de l'Afrique, n° 2-3 2000, p.276.

C'est une folie d'affirmer que les cultes n'ont pas de signification politique (3).

En insérant les sectes religieuses dans le contexte de la guerre civile et ses implications politique et sociale, il sera intéressant d'analyser, jusqu'à quel degré elles se réalisent sur les plans religieux, politique, social et économique.

La situation ci-haut décrite semble susceptible de guider le chercheur sur la voie d'une meilleure compréhension des conditions socio-politiques qui président à la naissance et au développement des sectes. La question qui se pose et s'impose aujourd'hui est de savoir d'où vient l'engouement actuel pour les sectes. Certes, leur foisonnement n'est pas fortuit et elles n'apparaissent pas n'importe où et n'importe quand. Non plus, on ne pourrait les appréhender indépendamment de la société dans laquelle elles font irruption. La présence de ce travail indique d'emblée que les forces religieuses constituent une des composantes sociales et de la vie politique. Son importance réside donc dans la démonstration destinée à prouver la réalité des rapports entre la société politique et la religion.

2. Délimitation spatio-temporelle.

La délimitation du sujet dans l'espace a été un choix personnel. Il convient de faire remarquer que beaucoup de sectes religieuses, ayant leur siège social à Bujumbura cherchent à installer des succursales dans le reste du pays. Il y avait peut être moyen d'étudier le phénomène explosif des sectes dans un espace aussi étendu que la Mairie, mais il n'aurait pas été chose facile vu les difficultés matérielles que nous avons. Opter de travailler dans la mairie offrait beaucoup d'avantages surtout en ce qui concerne les déplacements pour les enquêtes orales.

Aussi, s'agit-il d'une recherche circonscrite dans le temps pour la bonne raison qu'elle étudie une période bien déterminée. 1993 et 2002 constituent respectivement la limite inférieure et la limite supérieure de cette étude.

3. W.E. MUHLMANN, Messianismes révolutionnaires du tiers-Monde, Paris, Gallimard, 1968 cité par (Th.) BUKATARI, Une secte syncrétique au Burundi : NANGAYIVUZA, mémoire, Bujumbura, UB, 1979, p.5.

La première correspond au début de la crise socio-politique qui secoue le Burundi et la deuxième à la clôture de la collecte des données sur le terrain (précisément au mois d'Août).

3. Source et méthodologie.

Pour l'élaboration de ce travail, nous nous sommes servi des documents écrits et des renseignements oraux.

a. Les sources écrites.

Les données écrites ont été puisées dans quelques numéros de la revue « Au cœur de l'Afrique ».Comme ces données proviennent du milieu religieux (de l'église catholique plus précisément), on pourrait croire qu'elle sont partielles ou qu'elles manquent d'objectivité. C'est pour cette raison que nous les avons traitées avec toute l'attention voulue. Il est à reconnaître cependant que ces documents nous ont été d'un grand intérêt. Ils nous ont permis de faire connaissance avec certains résultats des enquêtes déjà réalisées sur les sectes religieuses. Nous avons en outre trouvé des éléments indispensables à la compréhension du sujet dans quelques ouvrages traitant des mouvements sectaires religieux disponibles à la bibliothèque centrale, dans la salle de documentation du Département d'Histoire et dans la bibliothèque du Grand Séminaire Saint Curé d'Arts de Bujumbura. Enfin, toujours dans la catégorie des documents écrits, une autre source qui nous aura aidé dans l'élaboration de ce travail est constituée par certains cours de notre formation universitaire. C'est notamment le cours d'Approche Thématique des Faits culturels et sociaux et le cours de Théories et Systèmes Politiques dont certains aspects nous ont servi d'interprétation des faits.

b. Les sources orales.

Les écrits spécifiques sur les sectes étant peu abondants, Il a été indispensable de recourir aux enquêtes. Par ailleurs, le présent travail porte sur un phénomène de date relativement récente et rien ne peut remplacer l'entretien direct avec les gens qui vivent au quotidien le phénomène étudié. A ce propos, R. Binion, nous dit que :

> *Pour savoir pourquoi les hommes ont fait ce qu'ils ont fait, Il faut en approfondir les mobiles ni plus ni moins. On interroge les personnes en cause, on les écoute scrupuleusement sans toutefois les prendre au mot (4).*

C'est de cette façon que nous avons recueilli quelques récits auprès des adeptes. La procédure consistait à descendre sur terrain où nous étions préalablement informé de trouver des informateurs. Nous faisions connaissance avec eux et leur parlions de l'objet de notre visite.

Généralement, l'enquête se déroulait sur les lieux de culte. Dans la mesure du possible, la participation au culte était envisagée comme un avantage. On devait persévérer dans l'idée de prier avec des hommes et des femmes d'une autre confession religieuse que la nôtre. Quand cela était possible, nous les trouvions chez eux. Cette dernière formule nous a paru la plus bénéfique. Elle met en intimité l'enquêteur et son informateur. La méthode consistait à introduire le débat et laisser l'informateur parler de sa vie, son contact avec l'église, pourquoi il a quitté son ancienne église, la façon de célébrer le culte, de ce que son église actuelle lui procure et qu'il ne trouvait pas dans son ancienne église, ... Quand il s'avérait nécessaire, nous le relancions par une série de questions subsidiaires généralement conçues dans une optique chronologique. Cela permettait à l'informateur de pouvoir parler aisément de son histoire.

4. R. BINION, Introduction à la psychohistoire, Paris, PUF, 1982, p.11.

En guise de complément à ces récits, nous nous sommes entretenu avec quelques personnalités fortement intéressées par notre sujet de recherche.

Nous avons borné notre travail au domaine des groupes explicitement religieux. Même dans ces limites, il reste la nébuleuse des groupes ésotériques, initiatiques ou de médiation qui jouent parfois un rôle de substitut de religion et qui contribuent à la création d'une atmosphère propice au développement des sectes qui ne seront pas visés par cette étude. Cette dernière n'abordera pas non plus chaque secte en elle-même. Aussi, écartera-t-on de notre analyse des vues théologiques des sectes et de coller cette étiquette « secte » à certaines églises. Savoir si une organisation est une secte, une religion ou tout autre manifestation de croyance relève de la compétence des théologiens, des sociologues des religions voire des historiens des religions. Cette étude essayera simplement d'approcher le phénomène dans son ensemble, le décrire, l'interpréter en s'attachant à ces circonstances, à ses manifestations.

c. Méthode de travail.

Le cadre théorique de nos investigations puise dans l'objectivisme durkheimien. Ce dernier cherche à expliquer les faits sociaux de l'extérieur. Selon cette théorie, des manières de penser, d'agir, bref toutes les actions qui se déroulent dans la société sont des actions qui s'imposent aux individus. Elles ne sont pas le résultat des actions isolées, individuelles. Les hommes ne font qu'obéir à la société en adoptant un ensemble de comportements et d'attitudes qui leur permettront de s'adapter dans un milieu contraignant, hostile.

4. Les grandes articulations.

Le présent travail comporte trois chapitres

Le premier chapitre tient lieu d'une introduction donnant un bref aperçu sur le terrain d'étude et d'un essai de mise au point du vocabulaire de sociologie religieuse. Il s'agit ici de fixer préalablement l'objet d'étude et la méthode d'analyse et de définir quelques termes qui nous aideront à comprendre le reste du travail dans l'ensemble. C'est donc un cadre théorique et conceptuel.

Le deuxième chapitre plus fondamental sera consacré aux dimensions ou à l'analyse proprement dite des sectes religieuses. Dans un premier temps, nous parlerons de la crise socio-politique de 1993 au Burundi et de ses implications sectorielles pour dégager la situation politico-sociale et économique malsaine qui préside à la naissance et au développement des sectes religieuses dans un deuxième temps. Il importe enfin, dans le même chapitre de préciser les fonctions sociales des sectes et de confronter ces dernières à la société politique dans un dernier point.

Le dernier chapitre qui constitue un complément d'analyse se veut être un indicateur, un aspect essentiel des sectes religieuses. Nous nous sommes surtout attaché à présenter le visage des sectes après les réunions d'évangélisation et de prière et les cultes et d'après les enquêtes qui nous ont permis de donner une « géographie » des sectes religieuses.

5. Difficultés rencontrées

L'étude que nous abordons pose des difficultés.

Les adeptes à la base comme au sommet refusent systématiquement de collaborer à toute espèce d'enquête scientifique relative à leur secte. Ils disent le plus souvent de ne pas comprendre l'utilité d'une telle démarche qui ne contribue à rien à l'affirmation de la « vérité » et que la parfaite identité des vues de tous les adeptes rendrait d'ailleurs parfaitement superflue.

Lors de nos enquêtes, un adepte est allé jusqu'à demander à ses coreligionnaires de prier pour nous afin que nous nous convertissions rapidement.

A cet obstacle de réticence et de méfiance des adeptes s'ajoute un autre non moins grave : Les sectes sont en constante évolution progressive. La plupart connaissent des dissensions internes qui aboutissent facilement à la constitution d'églises nouvelles. Leur nombre oscille incessamment. Beaucoup d'elles sont momentanées, elles n'ont pas de durée. Cela ne rend pas le travail de l'enquêteur plus aisé.

Par ailleurs, le recours aux sources orales par enquête de terrain ne se réalise pas facilement. Fréquentes étaient dans les conversations privées les références à des versets bibliques. Si l'on ne connaît pas par tête ce que disent ces versets, la suite de l'entretien n'est pas aisée .Mine de rien, l'on rentre avec quelque chose vues les significations qui accompagnent les versets et les réactions qui suivent la question. A Kanyosha, une adepte nous a même donné une Bible et un livre de la sagesse divine dont nous gardons un inoubliable souvenir.

Enfin, certains adeptes, au moment venu nous prenaient pour un policier déguisé. Ils voulaient croire qu'ils soient recherchés et donc que l'affaire était d'une délicatesse non des moindres.

CHAPITRE PRELIMINAIRE : DEFINITION DES CONCEPTS.

Introduction.

La secte, c'est l'autre. Aucune religion n'aime en effet être qualifiée de sectaire car la notion de secte renferme une connotation péjorative.La question des sectes correspond à un enjeu très délicat aussi bien sur le plan théologique que dans une perspective sociologique. Selon Jean Vernette :

> *La difficulté de tout discours sur les sectes [...] tient à ce que ce terme est perçu comme exprimant un jugement de valeur par une confusion de plus en plus fréquente entre le substantif « secte» désignant une réalité sociologique repérable sans dénomination de valeurs et l'adjectif sectaire dévalorisant et critique (5).*

Quant à P. Poupard, *« La connotation péjorative que le terme conserve est la conséquence de la valorisation du terme « Eglise » (quand celle-ci au IVe siècle, atteignit son triomphe politique) » (6).*

Force est donc de constater que même aujourd'hui, la notion de secte demeure marquée par l'incertitude et une certaine hésitation du langage. Dire d'un groupe c'est secte, c'est porter dans l'esprit de beaucoup un jugement de valeur, un jugement négatif. Le terme « secte » reste en effet endossé de sa connotation péjorative comme nous le fait remarquer J.F. Mayer :

> *... l'appellation secte a toujours été une manière de rejeter les croyants hors de la catégorie des voies spirituelles «honorables ». Car « secte » évoque aberration doctrinale, fanatisme, fermeture, sectarisme (7).*

5. J. VERNETTE, Sectes. Que dire? Que faire ? Strasbourg, Editions Salvatore, 1994, p.18.
6. Paul POUPARD, Dictionnaire des Religions, Paris, PUF, 1984, p.1560.
7. J.F. MAYER, Les sectes, Paris, Cerf, 1987, p.7.

Ainsi, dans les milieux des spécialistes, on préfère plutôt parler aujourd'hui de « Non conformisme religieux », de Nouveaux Mouvements Religieux » et ce pour des raisons de *« neutralité axiologique » (8).*

Toutefois, bien qu'il soit souvent voilé sous le label de jugement de valeur, le mot secte est commode. Il est discutable mais il reste quand même usuel. Seulement,

> *Il faut mieux [...] utiliser de manière habituelle le vocabulaire sociologique [...] « secte » pour désigner simplement une structure sociale objectivement repérable sans préjuger de sa valeur ». Aussi, convient-il de noter que même « pour les historiens des religions, il ne comporte plus de jugement normatif. Ceux-ci se contentent d'y voir une structure religieuse particulière, un fait social (9).*

Comme on le voit, non seulement les théologiens mais également les sociologues et historiens des religions utilisent volontiers le mot « secte ». Il importe cependant de noter qu'ils s'efforceront toujours de lui donner une signification technique, non polémique, sans impliquer un quelconque jugement de valeur. Telle sera la perspective dans laquelle on voudra bien l'entendre ici.

I. Les sectes.

1. Définitions.

Qu'est-ce qu'une secte? Les avis sont partagés. Certains font dériver le mot « secte » du mot latin « secare » : couper. Cela dit, J.F. Mayer définit la secte comme :

> *Un groupe schismatique, fondé par les fidèles qui ont quitté leur Eglise d'origine afin de créer le nouveau mouvement,*

8. Jean VERNETTE, op.cit. , p.19.
9. Paul POUPARD, op.cit., p.1560.

dans lequel ils tendront à voir un retour au message authentique [...] (10).

D'autres rattachent le terme « secte » au verbe latin « sequi » qui se traduit en français par suivre (un chef, une doctrine). La secte suit le nouveau prophète, le seul, le vrai et le dernier.

Le mot «secte» a été employé fréquemment dans l'histoire de l'Eglise et toujours avec une acceptation défavorable. Il a pu être appliqué avec raison à des partis qui s'étaient détachés des croyances de l'Eglise universelle, mais il l'a été souvent arbitrairement et injustement, et comme une flétrissure à des chrétiens qui se séparaient d'une Eglise plus ancienne et plus ou moins dominante ou privilégiée. C'est ici justement que Claude Rivière peut être d'un grand secours. Il affirme en effet que *« le mot secte [...] est une étiquette attribuée par la société et surtout par les Eglises établies à des groupes qui s'en séparent ou qui portent le soupçon d'hérésie ou de non conformisme »* (11). A cet effet, J.F. Mayer fait observer qu'

aux yeux de l'Eglise romaine, toutes les Eglises qui ne sont pas en communion avec son chef, l'évêque de Rome, passent pour des sectes (12).

Et les Eglises protestantes elles-mêmes ont souvent montré une étroitesse semblable envers les dissidents qui se retiraient de leur sein.

Comme on le voit, le mot « secte » a reflété très longtemps le point de vue des Eglises dominant qui s'en servaient abusivement pour désigner des groupes schismatiques. Les tenants de cette mesure radicale, ayant dû reconnaître qu'aucun substitut valable n'avait réussi à s'imposer, le terme s'est maintenant affecté le plus souvent des guillemets qui tomberont avec les réserves qu'ils expriment à mesure que progressera la détermination de la nature et de la structure sociologique de la secte.

10. J.F. MAYER, op.ciit., p.12.
11. Claude RIVIERE, Socio-anthropologie des religions. Paris, armand colin, p.154
12. J.F. MAYER, op.ciit., p.10.

Quant aux dictionnaires, la secte est :

un groupe organisé de personnes qui ont une même doctrine ; Ensemble de personnes qui professent une même doctrine Philosophique » (13) dit Rober. Quand au « sectaire », il est ainsi qualifié par ce même dictionnaire : « Adhérant intolérant d'une secte religieuse ; Personne qui professe des opinions étroites, fait preuve d'intolérance (en politique, en religion, en philosophie) (14).

Enfin le Petit Larousse définit la secte comme

Un groupement religieux clos sur lui-même et crée en Opposition à des idées et à des pratiques religieuses Dominantes (15).

Ces définitions peuvent être classées en deux espèces :

La première correspond à des groupes constitués à l'écart d'une église pour soutenir des opinions théologiques particulières. Ici, les sectes naissent habituellement d'un schisme ; ce qui sous-entend qu'elles existent dans un contexte de pluralisme religieux. Secte implique donc séparation, sécession, dissidence d'un groupe qui en tant qu' «élite religieuse » met l'intensité au dessus de l'universalité et tend à maintenir des attitudes d'incompromission. Cette « élite religieuse » s'oppose au formalisme des églises de multitudes accusées d'avoir falsifié l'esprit originel des débuts absolus ou relatifs c'est-à-dire de la fondation ou de la réforme religieuse.

La seconde espèce est constituée par des organisations fermées, exerçant une influence psychologique forte sur leurs adeptes, se réclamant d'une pensée religieuse ou mythique, mais étrangères aux grandes religions. L'adhésion est volontaire, mais suppose une participation hautement engagée, accentuant le retrait (par rapport à la société) et l'interaction

13. Dictionnaire ROBERT
14. ibidem.
15. Dictionnaire Le Petit Larousse.

personnelle avec Dieu. Dans le même sens, J.F. Mayer nous apprend que la secte constitue un groupe numériquement restreint,

> *qui vit dans un état de tension perpétuelle face à la société globale, fermée à son influence, et exigeant de ses membres une parfaite loyauté et solidarité (16).*

L'assertion de J. F. Mayer est importante en ce sens qu'elle éclaire les relations que la secte entretient avec la société. En effet, elle nous renseigne que la secte, communauté consacrée à des buts spécifiquement religieux et se séparant non seulement de la communauté religieuse donnée mais du monde dans sa totalité. La secte n'est donc pas une alliance qui se détache de l'église (cela, elle ne l'est qu'en seconde ligne) ; elle est d'abord une alliance se détachant de la société afin d'acquérir à sa manière propre le salut religieux. Comme telle, elle se cantonne dans la pure donnée religieuse ; elle porte sa propre existence à l'absolu dans le sens religieux. A cet effet, il faut supprimer tous les autres liens en particulier ceux de la famille, de la société.

En somme, on peut récapituler en disant : le moins que l'on puisse dire est que ces différentes définitions des sectes restent fuyantes aussi longtemps qu'elles restent décontextualisées. La notion de secte, loin de constituer un absolu, elle varie au gré des contextes culturel, religieux et géographique : Une église qui se trouve qualifiée de secte ici ne le sera pas forcément ailleurs. Ceci pour dire qu'il n'est pas facile de définir la secte par rapport à une quelconque norme que fixerait une inexistante église dominante. Non seulement beaucoup de sectes s'appellent églises, mais ce nom leur est aussi appliqué par le public en général, chrétien ou non.

16. J. F. MAYER, op.cit., p.8.

2. Approche théorique.

a. Naissance d'une secte.

Le processus de formation d'une secte est presque toujours le même. A l'origine, on trouve une personne exceptionnellement qui a une expérience spirituelle particulière dont l'intensité et l'originalité ont retenu l'attention de ses adeptes. Ainsi donc, n'est pas fondateur de secte qui veut.

La mise en question de l'ordre établi en place ne peut découler que d'une nouvelle conception de l'ordre divin, élaborée en général par un homme qui se déclare directement inspiré de l'Esprit. Même quand il prétend à un simple retour aux sources pures de l'Evangile, il est conduit à récuser l'autorité sacerdotale et le contrôle doctrinal, à refuser l'organisation du culte et les rapports de dépendance à l'intérieur d'une église à laquelle l'on veut se détacher. Très vite, d'autres hommes s'érigent autour de lui, le tiennent pour un maître et s'efforcent de l'imiter. Si le maître lui-même ou tel de ses disciples, a le don d'organisation, la secte se forme, plus au moins structurée selon le cas.

b. Secte définie par opposition à l'Eglise.

J. Séguy voit dans la secte *« un groupement conctractuel de volontaires qui ont choisi, après certaines expériences religieuses précises, de s'agréger à d'autres chrétiens qui ont fait les mêmes expériences (17).* Le groupe de type secte naît donc d'une volonté de fraternité, d'égalitarisme, de communauté et de partage.

J. Delumeau ajoute que la secte apparaît *comme « un rassemblement volontaire de convertis rejetant, au moins pour eux-mêmes les compromissions de l'Eglise avec le monde* (18).

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les définitions que donnent J. Séguy et J. Delumeau, on constate aisément que la secte est fondée sur

17. J. SEGUY, cité par P. POUPARD, op.cit., p.1844.
18. J. DELUMEAU, Des religions et des hommes, Paris, Desclée de Brower, p.353

l'engagement personnel, l'assentiment intérieur à une éthique plus radicale. L'adhésion étant affaire individuelle, beaucoup de sectes ne pratiquent pas le baptême des enfants mais seulement celui des adultes et adolescents.

En théorie, on ne naît pas dans une secte, on y entre : d'où la limitation des admissions et une tendance au secret. D'où aussi la surveillance étroite d'un chef charismatique sur tous, pour que chacun demeure dans la ligne de la communauté et en quelque sorte, renouvelle son adhésion.

Dans l'idéal, la secte est un milieu où l'attitude « je crois mais je ne pratique pas » n'a pas le droit de cité ; où l'on ne transige ni sur la doctrine ni sur le comportement. Elle est en outre un milieu où l'on vit tout en évitant le monde réputé pourri. Les sectes se définissent comme des groupements d' «élus », qui ont tendance à se distancer du reste de la société, à vivre en opposition avec lui. Cependant, les relations entre la secte et la société se diluent au fil du temps. L'enthousiasme, le radicalisme religieux et la rigueur de la première génération se modèrent souvent par la suite. Enfin, lorsqu'une secte atteint des dimensions plus importantes, elle compte une proportion croissante de membres moins actifs que les autres, voire inactifs.

Par contre,

> *L'église est, nous dit J. Delumeau, une institution du salut destinée à la masse des gens, dotée d'importantes structures en entretenant des relations de compromis voire de complicité, avec l'Etat* (19).

A travers cette définition, il apparaît clairement que l'église compose avec le monde. Elle reconnaît en effet la valeur et les structures du monde séculier, et, par conséquent établit ses propres structures en rapport avec celles de ce monde. Elle se caractérise par un corps de doctrine bien définie d'une économie des rites religieux très institutionnalisés. L'église insiste en outre sur la nécessité d'adhérer à son credo et de participer à son culte qui sont, plus que le comportement moral, les moyens de salut.

19. J. DELUMEAU, op.cit., p.353.

Quant à l'adhésion, chacun y entre par la naissance et y demeure par l'état sociologique. Et il n'y participe que suivant la part de pouvoir détenu : prêtre ou fidèle, religieux ou laïc.

Enfin, contrairement aux sectes, l'église ne s'estime pas seule détentrice de la voie du salut, elle accepte résolument l'œcuménisme. Elle n'est pas close, elle est plutôt

> *La communauté morale fondée par tous les croyants d'une même fois...*(20).

L'église sauvegarde inévitablement l'ordre social établi. Elle maintient autant que possible les relations diplomatiques avec l'Etat, accepte, jusqu'à la moindre des concessions possibles, la culture du groupe au sein duquel elle vit, quitte à œuvrer pour la faire évoluer dans le sens de son idéal. Pour cela, elle a tendance à s'intéresser aux besoins et aux structures collectifs plus qu'aux besoins individuels.

c. Traits distinctifs de la secte.

La secte se présente à ses adeptes comme l'arche au milieu de la tempête. Elle ne prétend assurer le salut que d'un petit nombre, d'un reste d' « élus » que Dieu a choisis, personnellement, individuellement pourrait-on dire, en tout cas un par un. Les membres d'une secte sont l'objet d'une vocation salvifique en tous points particulière : ils ont été choisis et ils le savent qu'il y a peu d' «élus» et même peu d'appelés. De même, puisque tous sont élus au même titre, la secte ne comporte pas de sacerdoce nettement hiérarchique. Tout le monde est capable d'annoncer la bonne nouvelle, seulement, l'accent est mis sur l'expérience religieuse. D'où ces témoignages, ces prophéties au sens étymologique du mot, qui constituent une part indispensable et importante des réunions (dont nous parlerons plus loin).

20. E. DURKHEIM, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1968, p.63.

d. Le prophète

C. Rivière nous dit :

> *Mais à la connaissance d'une religion, comme dans le processus de changement social, émerge généralement la figure du leader charismatique, celle du prophète possédant un don extraordinaire [...] qui, se sentant investi d'une mission divine, est considéré comme ayant un pouvoir de rayonnement en raison de ses pouvoirs estimés surnaturels, ce qu'on appelle le charisme (21).*

Toute communauté religieuse a donc besoin d 'un chef qui la guide et accomplit en son nom des rites sacrés. Le prophète, contrairement aux autres membres du clergé des églises tient son autorité de Dieu à travers bien sûr une inspiration, des visions ou des rêves. Il sollicite textes et événements pour en tirer un faisceau de preuves destinées à authentifier sa découverte. Il réunit autour de lui un petit groupe d'adeptes qui partagent sa conviction intransigeante de détenir, avec la vérité absolue, l'assurance totale du salut alors que le reste gît dans l'erreur, et court à sa perdition.

L'influence du prophète sur le groupe tient en particulier à son caractère charismatique. Le charisme est selon Max Weber :

> *La qualité extraordinaire (à l'origine déterminée de façon magique tant chez les prophètes et les sages thérapeutes et juristes, que chez les chefs des peuples chasseurs et les héros guerriers) d'un personnage, qui est, pour ainsi dre, doué de forces ou de caractères surnaturels ou surhumains ou tout au moins en dehors de la vie quotidienne inaccessibles au commun des mortels ; ou encore qui est considéré comme envoyé par Dieu ou comme un exemple et en conséquence considéré comme un chef...(22).*

21. C. RIVIERE, op.cit., p.44
22. Max WEBER, Economie et société, Paris, Plon, p.249.

Le prophète ou *«porteur du salut»*(23) apparaît comme un homme doué de forces et de qualité et au-dessus de l'ordinaire auxquels ses fidèles attribuent une origine surnaturelle. Dans son rôle prophétique, il pourvoit avant tout aux nécessités des adhérents par le ministère de la divination, de la guérison et de la prière.

Pour conclure, on peut dire que la vocation personnelle est l'élément important qui caractérise le prophète. Max Weber s'est on ne peut plus claire exprimé à ce sujet :

> *Le prophète revendique son autorité en invoquant une révélation personnelle ou en se réclamant d'un charisme(24).*

Cet auteur précise plus loin que :

> *Les prophètes n'assument pas leur mission parce que les Hommes les en ont chargés. Cette mission ils l'usurpent, c'est ce qui les caractérise (25).*

En accomplissant leur mission, les prophètes entrent dans une sorte d'extase. Ils se réfugient dans un dédoublement de la personnalité : ce qu'on appelle « possession » et qui exclut tout ce qui vous appartient en propre. La personnalité des prophètes est – lors des prophéties –momentanément retranchée, ils n'en disposent plus, ils prononcent la parole d'autrui.

23. ibid., p.464.
24. ibid.
25. ibid.

II. La religion.

1. Problèmes de définition et d'explication.

Le phénomène religieux est universel. Les historiens des religions, les sociologues et les ethnologues sont tous d'accords sur ce sujet. Mais la difficulté commence quand on cherche à définir ce que c'est une religion.

Bien qu'elle soit universelle, la religion est vécue de façon très diverses à travers le monde qu'il est très difficile d'aligner les attributs qui se vérifient dans tous les cas. L'examen des controverses permanentes relatives à la définition de la religion nous amène à la conclusion qu'elles ne portent pas tant sur la signification du terme « religion » que sur des désaccords concernant le phénomène ou la gamme des phénomènes considérés comme les référents empiriques légitimes du terme.

Bref, les controverses autour de la définition de la religion ont généralement porté sur les différences dans sa pratique. Voilà pourquoi une définition de la religion doit se situer, pour être valable, à l'intérieur d'une tradition religieuse donnée ou comme le disent les sociologues, d'un « système symbolique historiquement » vécu par un groupe et en dehors duquel la définition perd sa valeur. En ce qui concerne l'Afrique notamment, le phénomène religieux a été interprété de façon parfois contradictoire. Pour les uns, l'Afrique ne figure pas sur la carte des grandes religions du monde, si non comme appendice de l'islam et du christianisme.

Qui plus est, donner une définition d'un mot, c'est montrer l'objet désigné par ce mot. Or, les anthropologues ne sont pas du tout d'accord sur les phénomènes auxquels le mot religion devait renvoyer. Les raisons scientifiques données à ce désaccord s'appuient presque toujours sur les considérations comparatives. Ainsi, Durkheim rejette la croyance en des êtres surnaturels comme légitime référent de la religion, car ce serait la refuser aux êtres primitifs qui sont censés ne pas faire la différence entre le naturel et le surnaturel. De même, il rejette la croyance en des dieux comme caractéristique de la religion, parce que la croyance est, selon lui absente du bouddhisme (26).

26. E. DURKHEIM, op.cit., pp.24-26 passim.

Il est donc évident que, une définition ne pouvant remplacer la recherche, en l'absence de définition, il ne peut y avoir de recherche. En effet, lorsque la religion n'a pas de définition bien explicite, l'on est obligé de faire recours à une définition implicite. Toutefois, Durkheim nous recommande de *« prendre garde en définissant la religion, de ne pas partir de nos préjugés, passions ou habitudes »*(27). Au contraire, il faut partir *« ... de la réalité même qu'il s'agit de définir »*(28). Bien plus, le même auteur précise que *« la religion ne se peut définir qu'en fonction des caractères qui se retrouvent partout où il y a religion* (29) ».

2. Définition de la religion

Historiquement, la religion fut avant tout un concept proprement occidental qui n'a d'équivalent dans d'autres cultures. Bien plus, le concept de religion a incessamment glissé au cours du temps et ne va se stabiliser qu'à la renaissance. Il a pris vigueur sous l'empire romain lorsque le christianisme est devenu religion d'Etat ; au 13ème siècle, l'adjectif « religieux » s'applique seulement aux membres du clergé et à quelques baptisés. Plus tard, le mot aurait glissé pour désigner l'attitude requise dans l'expérience et la manipulation du sacré, puis l'ensemble des manifestations et des croyances liées à cette attitude. Enfin, le concept fut étendu à d'autres réalités qui se virent qualifiées de religions ou plus exactement de «fausses religions » (selon l'angle d'observation) car très longtemps, le concept, fut circonscrit à l'intérieur de la confrontation entre le christianisme et les autres religions (fausses). Or, comme l'écrit Durkheim,

Il n'y a donc pas, au fond, des religions qui soient fausses :
toutes sont vraies à leur façon, toutes répondent, quoique de manières différentes, à des conditions données de l'existence humaine (30).

27. ibid., p.32
28. ibid.
29. ibid.

Comme on le voit donc, la religion est un terme dont les différents sens sont enracinés dans l'histoire et qui varient selon les contextes culturels. Cela dit, sa définition doit satisfaire les critères d'applicabilité historique et interculturelle ;

Bradbury voit dans la *religion « une institution qui régit, selon les modèles culturels, les relations des hommes avec les êtres humains dont la culture postule l'existence »* (31).

Dans cette définition, trois mots méritent une attention particulière : l'institution, l'interaction et les êtres surnaturels.

Par institution, il faut entendre que la religion est faite des attributs des groupes sociaux dont elle constitue une part de l'héritage culturel et qu'elle acquiert les caractéristiques qui la définissent.

Quant à l'interaction, elle désigne d'une part les activités qui sont censées exécuter, incarner ou observer les volontés ou les désirs des puissances ou des êtres humains. On peut donc considérer ces activités comme moyen d'obtenir l'assistance d'êtres surhumains ou de se protéger contre leur colère. D'autre part, l'interaction renvoie à des activités (comme les prières, les offrandes...) qui sont censées agir sur les êtres surhumains pour qu'ils satisfassent les volontés, les intérêts des individus.

Enfin, par être surhumain, il faut entendre tous les êtres qui sont censés posséder un pouvoir supérieur à celui de l'homme et dont les relations avec l'homme peuvent dans une certaine mesure, être influencées par les deux types d'activités sus-mentionnés.

30. ibid.p.3.
31. R.E. BRADBURY et alii, Essais d'anthropologie religieuse, Paris, Gallimard, 1972, p.121.

Quant à Emile Durkheim,

> *la religion est avant tout, un système de notions au moyen desquelles les individus se représentent la société dont ils sont membres, et les rapports, obscurs mais intimes, qu'ils soutiennent avec elle* (32).

Dans cette perspective, la religion est envisagée dans sa dimension sociale. Et d'ailleurs, elle est *« ...une chose éminente sociale»*(33). Cela dit, l'existence des diverses religions à certes des conséquences sur les membres de la société.

D'une part, on se pose la question de savoir quel type d'interrelation s'opère entre le membre ordinaire et le leader religieux à la suite des contacts permanents que suscite leur appartenance religieuse commune. Quel type d'intégration sociale les membres recherchent et obtiennent par leur appartenance aux groupes de fidèles et leur participation aux activités religieuses ? Ou encore, quel type de relations, il est encore possible d'avoir entre les fidèles d'une telle religion et les « non fidèles » du fait que les uns s'adonnent à certaines activités religieuses considérées par eux comme primordiales alors que d'autres attribuent cette valeur à d'autres activités.

D'autre part, il s'agit de savoir quelles attitudes mentales la religion professée engendre à l'égard des autres croyances religieuses. Ou encore, la position que prend la religion vis-à-vis de la société et du rôle concret qu'elle joue dans cette dernière. A cet égard, H. Berson nous dit :

> *La religion attache l'homme à la vie et par conséquent à la société en lui racontant des histoires comparables à celles dont on berce les enfants. Sans doute, ce ne sont pas des histoires comme les autres. Issue de la fonction fabulatrice par nécessité et non pour le simple plaisir, elles confrefont la réalité perçue au point de se prolonger en action* (34).

32. E. DURKHEIM, op.cit., p.323
33. ibid. p.13
34. H.BERGSON, Les deux sources de la vie morale et de la religion, Paris, PUF, 1932, p.338

III. Aperçu sur les mouvements messianiques africains.

Au cours des périodes critiques, des consciences s'éveillent et les esprits cherchent des voies et moyens pour accéder au bonheur et à la sécurité perdus.

En Afrique noire, les mouvements messianiques et prophétiques ont constitué la plus importante des voies de lutte contre les exactions de la colonisation. En effet, depuis le 16ème siècle, les Européens sont présents sur les côtes africaines. De là, ils avaient toutes chances de pénétrer à l'intérieur du continent et de le coloniser. Cette colonisation a entraîné des mutations souvent inadaptées, dans tous les domaines de la vie des Africains.

Sur le plan social et culturel, une nouvelle religion a été introduite et a supplanté les cultes traditionnels. Les africains ont été en effet obligés d'abandonner leurs pratiques religieuses au profit de celle de la religion chrétienne ; Intrinsèquement, celle-ci était excellente. Mais, elle a été tellement mal présentée que les africains ont saisi la contradiction interne de l'œuvre missionnaire. La parole salvatrice du Christ prêchant l'amour des hommes sans distinction de races et de couleurs se trouvait minée de l'intérieur par la parole du blanc, avec son ethnocentrisme, ses stéréotypes sur les noirs, son orgueil. Le missionnaire était en outre suivi du soldat et du commerçant qui, eux, ne s'embarrassaient pas des règles éthiques.

Sur le plan économique, la colonisation a été illustrée par l'exploitation éhontée de l'homme noir par l'homme blanc ; en témoignent les travaux forcés, les spoliations, les impôts onéreux, la traite des esclaves...

Cette situation a mis les noirs dans un état d'exaspération. Ils ont commencé à faire flèche de tout bois. Ils se sont lancés dans la recherche des solutions, mais vainement puisque le blanc avait le pouvoir de décision et de mise en exécution. On a vu alors naître des gens aux efforts surhumains, des gens inspirés, qui se sont proclamés « messie », et qui ont groupé autour d'eux des masses inquiètes, soumises frustrées, désespérées pour bâtir un monde meilleur.

Les mouvements qui en ont résulté n'étaient pas des mouvements religieux purs, mais plutôt des mouvements de révolte, des mouvements qui constituent un phare éclairant le chemin de la lutte ; ils utilisent la religion pour arriver à la solution d'un problème social, politique ou économique. Comme l'a fait observer G. Balandier dans « Sociologie actuelle de l'Afrique noire »,

> *On découvre derrière les signifiants religieux dont se servent ces messianismes, des signifiés politiques qui, faute de pouvoir s'exprimer librement dans un régime colonial, sont bien obligés [...] de se cacher sous d'autres vêtements pour mieux mener le combat* (35).

Le point de départ est donc le refus de la société existante, devenue particulièrement exécrable. Et on se cache derrière la religion d'autant plus que,

> *Contrairement à l'action politique qui est dialogue permanent entre le leader et ses partisans, l'action messianique est monologue du messie. Ses adeptes prient et obéissent. Cette passivité, relative d'ailleurs, aboutit à une attitude mystique qui s'accompagne d'une certaine ataraxie, et qui peut donner à l'administration l'illusion d'un calme*(36).

Ainsi sont nés des mouvements messianiques en Afrique noire : dans le Bas Zaïre, en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud et au Kenya.

En Afrique du Sud, les mouvements prophétiques représentés par l'Eglise Ethiopienne et celle zioniste résultent essentiellement de la politique de «séparation raciale»(37). Dans le même sens, le mouvement MAU-MAU au Kenya avait des revendications économiques et sociales au départ,

35. G. BALANDIER, Sociologie actuelle de l'Afrique noire, Paris, PUF, 1971 cité par SINDA M. Le messianisme congolais et ses incidences politiques, Paris, PUF, 1972, p.7
36. M. SINDA, Le messianisme congolais et ses incidences politiques, Paris, Payot, 1978, p.70
37. G. BALANDIER, op.cit., p.425

lesquelles aboutissent sans tarder au refus de coopération avec les blancs accapareurs des terres africaines, et à ce mot d'ordre de chasser les blancs.

Dans le Bas-Congo, un vif sentiment nationaliste s'est manifesté à travers l'Antonianisme. C'était un mouvement politico-religieux qui s'est cristallisé autour d'une jeune noire âgée de 22 ans, Chimpa Vita, baptisée Dona Béatrice. Elle prétendait être inspirée de Saint Antoine. Sa mission était de sauvegarder l'honneur du roi et du Royaume, remédier aux malheurs du pays. Le mouvement résulte de la situation politique anarchique du royaume du Congo au XVIIIème siècle.

Le messianisme congolais a pris de l'ampleur après la première guerre mondiale avec l'Eglise de Jésus Christ sur terre créée par le prophète Simon Kimbangu. Catéchiste, celui-ci fut visité le 18 mars 1821, par Dieu Tout Puissant qui l'a envoyé ensuite sur terre avec cette noble mission :

> *De même que Jésus Christ a délivré la race blanche, Mahomet les arabes, Kimbangu délivrera la race noire* (38).

Il est donc le messie attendu par le peuple Bakongo pour affirmer l'égalité entre les hommes.

Tous ces mouvements se sont soulevés contre la théorie raciste des blancs et le code d'indigénat qui symbolisait l'infériorité du colonisé. Ils constituaient en effet une cheville ouvrière pour conduire les hommes sur le droit chemin de la liberté. Ils constituaient une réaction aux conditions politiques et économiques, à la nature inégales des rapports sociaux et à une action missionnaire mal ajustée. C'est ainsi que Leenhardt écrivait sans ambiguïté à propos de l'Ethiopianisme :

> *L'Ethiopianisme est un mouvement social d'un peuple réclamant ses droits au moment précis où il prend conscience de lui-même,et de l'oppression dont il est l'objet de la part d'un gouvernement étranger. (Il) est causé : par des lois restrictives du code indigène anglais ; par la malveillance des blancs ; par*

38. M. SINDA, op.cit., p.62.

les erreurs et le manque de souplesse et d'art pédagogique de plusieurs missionnaires (39).

Le thème de reconquête de l'indépendance gagne tôt de l'importance. Le Kimbanguisme comporte des cantiques dans ce sens à l'instar de celle-ci :

Nous serons à l'abri des ennemis car tous les blancs) seront Chassés (40).

On observe dans ces messianismes le besoin d'affirmer la personnalité, la dignité et les droits des peuples.

«Ces mouvements sont des mouvements politiques dont le programme s'exprime à travers une théorie religieuse, et dont l'existence s'affirme par l'intermédiaire des Eglises»(41) et par l'apparition des messies noirs que Roger Bastride a appelé « Christs Noirs »(42). Les prophètes agissent en tant *qu'envoyés de Dieu dont ils ont reçu la mission d'accomplir sur cette terre. Le prophète Harris d'origine libérienne, et dont l'action s'est étendue jusqu'en Côte d'Ivoire, a reçu la révélation de sa mission par le biais de l'ange Gabriel* (43).

Ces « christ noirs » ont cette prérogative d'avoir reçu du ciel des pouvoirs exceptionnels leur permettant de réaliser des miracles, guérir des malades, faire marcher les paralytiques, prédire l'avenir etc... Ils sont aux yeux de la population, des sauveurs des peuples au même titre que Moïse, le Christ, Mahomet et autres.

39. M. LEENHARDT, *Le mouvement Ethiopien au sud de l'Afrique, de 1896 à 1899*, Cahors, 1902, cité par G. BALANDIER, *op.cit.*, p.417
40. M. SINDA, *op.cit.*, p.65
41. ibid. p.102
42. ibid. préface de R. BASTIDE.
43. G. BALANDIER, *op.cit.*, p.418.

IV. Les débuts de l'évangélisation du Burundi.

Les premières tentatives d'évangélisation du Burundi ont précédé de quelques années la colonisation de ce pays par les Allemands. Les missionnaires catholiques tentèrent plusieurs fois sans succès d'y établir des stations missionnaires. La pénétration définitive n'a été possible qu'après l'occupation du Burundi par les Allemands en 1899. Mais, à cette époque, il n'était pas permis aux missionnaires catholiques et protestants de s'installer de leur propre gré où bon leur semblait. Leur établissement était soumis à l'agrément préalable de l'autorité coloniale et de l'autorité indigène.

1. Les missions catholiques romaines.

Les premiers essais d'évangélisation du Burundi remontent aux âges de la pénétration de l'Afrique Equatoriale par les missionnaires catholiques lorsque les Pères blancs arrivèrent à Ujiji (en Tanzanie) en Janvier 1879. Ujiji sera ainsi le point de départ des premières tentatives en vue de fonder les premières stations missionnaires au Burundi.

La première caravane des Père blancs conduite par les Pères Deniaud et Dromaux quitte Ujiji au début du mois de juillet 1879 et arrive à Rumonge le 30. Ils fondèrent la première mission de Rumonge. Le 04 mai 1881, les deux Pères blancs, le R. P. Deniaud alors provicaire et le Père Augier tombèrent sous les lances et les flèches des Barundi de même qu'un auxiliaire belge du nom de D'Hoop. Le 7 mai la station devrait être abandonnée.

Mais sans perdre le courage, les Pères blancs tentèrent encore par deux fois en 1881 et en 1891 de s'accrocher un peu plus au Nord du Lac Tanganyika dans le Buzige. Les deux fois, leur séjour y fut de courte durée pour les mêmes raisons qu'à Rumonge.

Ici comme là, ils étaient chaque fois chassés par les Barundi qui agissaient sous l'impulsion des esclavagistes arabes qui s'étaient rendus maîtres de la région. Ainsi avec Rumaliza, *« ... tous les pourparlers furent*

inutiles, rien ne put faire céder l'opposition de cet arabe tout puissant sur tout le littoral du Lac Tanganyika» (44).

Echoué à l'ouest, l'autre souci des missionnaires fut de tenter d'entrer cette fois-ci par l'Est. La pénétration définitive du Burundi par les missionnaires catholiques commence avec l'arrivée à Misugi des Pères Van Der Bonn et Van Der Wee en compagnie du Frère Fortunat et la fondation du Sacré Cœur de Misugi le 19 mars 1897. Elle devient définitive avec la fondation de la station de Muyaga le 25 mai 1898, station connue une année auparavant sous le nom de Misugi. Après Muyaga sera fondée le 11 février 1899 la station de Mugera. Quatre autres postes missionnaires seront fondés à partir de 1902.

Buhonga en 1902
Kanyinya en 1904
Rugari en 1909
Buhoro en 1912

Ces postes devinrent des points de départ pour l'évangélisation de tout le pays et l'œuvre de la mission catholique connut un développement progressif.

Les premiers établissements commencèrent en 1907 jusqu'en 1916 ; puis un nouveau départ eut lieu après la première Guerre Mondiale. Les premiers missionnaires furent reçus à Bujumbura par le Résident allemand, Von Grawert, de qui, ils reçurent les consignes qui se résument ainsi :

- Leurs stations seraient distantes d'au moins 4 heures de celles des Pères blancs.

- Ils ne se fixeraient que dans les zones que le roi leur Réservait.

44. Mgr J. GORJU, *En zigzags à travers l'Urundi*, Namur, 1926, p.11

- *Et surtout, pas de guerre de religion dans l'Urundi* (45).

Les missionnaires protestants s'empressèrent d'établir leurs missions à l'Ouest d'une ligne Nord-Sud, coupant ainsi le Burundi en deux. Cinq stations furent créées à cette époque : Kibimba, Kogabami, Musema, Rubura et Muyebe. L'intention des autorités coloniales était de partager le Burundi en deux zones : l'une à l'Ouest serait réservée aux protestants, l'autre, la partie Est, serait réservée aux catholiques. La ligne de partage allait du Nord au Sud en passant par le centre du pays.

Mais pourquoi ces consignes et ce partage du pays en deux zones ? Nous pouvons dire que les trois consignes s'articulent sur deux idées principales : D'abord, elles traduisaient la volonté de l'administration coloniale d'empêcher le transfert en Afrique des guerres des religions comme on les avait connues en Europe après la reforme (16ème siècle). Le partage du Burundi en deux zones répondait bien en outre au souci des missionnaires catholiques qui voulaient à tout prix éviter la concurrence des protestants. C'est de cette façon que les autorités coloniales et indigènes avec évidement la complicité des Pères blancs dont l'influence commençait déjà à devenir de plus en plus forte dans le pays entendaient scinder le Burundi en deux zones d'influences religieuses.

Malheureusement, le partage ne fut pas réalisé comme souhaité à cause de deux stations catholiques : la mission de Buhonga qui était située dans la zone Ouest devant appartenir aux protestants et la mission de Mugera située au centre du pays, sur la ligne de partage. Signalons à toutes fins utiles que les établissements protestants durèrent très peu de temps car toutes les missions protestantes furent abandonnées lors de l'occupation belge au Burundi en 1916.

45. J. MARARU, *L'implantation et le développement de l'Eglise Méthodiste Libre au Burundi et au Rwanda dès 1935 à nos jours*, Thèse, Yaoundé, Faculté de Théologie protestante de Yaoundé, 1983, p.14

3. L'islam

Au début du 19è siècle, l'islam est fortement implanté sur la côte orientale de l'Afrique : la côte swahili qui s'étend du cap Guardafui (en Somalie) au cap Delgado (au Mozambique). Zanzibar, possession des sultans d'Oman est une grande place commerciale, en relation étroite avec Moscate, premier entrepôt du commerce des Indes en Arabie du sud à l'époque. C'est à Zanzibar que les arabes du Nord, ceux d'Oman et de Yemen viennent s'approvisionner en ivoire et esclaves.

Qui plus est, Seyyid Saïd, le sultan d'Oman, encouragea les plantations de girofliers et autres cultures commerciales. Il fit naître ainsi une demande croissante de la main-d'œuvre à Zanzibar et à Pemba. Et à partir de la deuxième moitié du 19è siècle, les musulmans installés à Zanzibar et sur la côte orientale de l'Afrique commencèrent à faire des incursions à l'intérieur encore inconnu du continent. Seyyid Saïd a été l'un des premiers à envoyer ses propres caravanes dans l'intérieur de l'Afrique de l'Est. Il fut très rapidement imité par ses sujets arabes et swahili car chaque caravane rapportait de l'intérieur ivoire et esclaves, sources de profits considérables.

A partir de 1840, les caravanes de Zanzibar atteignaient les rives du Lac Tanganyika et une colonie zanzibariste s'intalle à Ujiji. Les marchands de Zanzibar et avec eux l'Islam, entraient pour la première fois en contact avec des populations de l'intérieur du continent. L'accueil qui a été réservé à l'islam diffère profondément d'un Etat à l'autre comme le remarque J. Marissal :

> *D'un accueil que l'on peut considérer comme optimum comme au Buganda où la percée commerciale des traitants de Zanzibar s'est rapidement accompagnée d'une islamisation Importante, on passe au refus allant jusqu'à l'emploi des armes pour empêcher toute infiltration même commerciale, Au Rwanda, au Bushi, au Burundi et au Nkolé...(46).*

46. J. MARISSAL, « *'islam et le Burundi à la fin du XIXième siècle»* in culture société, Volume i, 1978, p.60

Les Barundi justement, sous les ordres du Mwami Mwezi Gisabo, s'opposent victorieusement à toutes les tentatives de pénétration des zanzibaristes. Ces derniers qui avaient entrepris des opérations commerciales dans le pays riverains du Nord du Lac Tanganyika étaient également intéressés par la côte du Burundi depuis la rivière Mushara jusqu'à Uzige. Entre 1855 et 1856, ils essayèrent de pénétrer dans l'Uzige pour y commencer.

> *En 1886, Mohamed bin Kalfani el Barwami dit Rumaliza attaqua Uzige et monta jusqu'aux montagnes de la Kibira. Mais les habitants les pourchassèrent et les poursuivirent avec leurs lances et leurs flèches* (47).

Après cet échec, les musulmans se résignèrent à pénétrer à l'intérieur du continent. Ils se contentèrent de la plaine de la Ruzizi mais aussi, la tâche ne fut pas facile. Il y eut des oppositions.

L'administration coloniale était elle aussi hostile à l'islam. D'après J. Gahama,

> *une ordonnance de 1905 imposa un permis de séjour délivré par le poste militaire d'Usumbura pour toute personne d'origine non européenne ni africaine* (48).

Avec la colonisation belge, l'islam fut combattu vertement. On interdit le Kiswahili dans les écoles. Les musulmans n'obtinrent pas facilement des concessions pour la construction de leurs mosquées. En 1924, après l'acceptation du mandat belge sur le Burundi, le ministre des colonies demandait au commissaire royal *«d'enrayer aussi rapidement que possible l'influence musulmane»* (49).

Durant les premières années donc, la propagande de l'islam n'avait fait aucun progrès à l'intérieur du pays. Mais, au cours des années qui ont suivi, la progression de l'islam est une réalité.

47. J. GAHAMA, *le Burundi sous l'administration belge*, Paris, Karthala, 1983, p.238
48. Ibid., p.238.
49. Ibid., p.237

V. Présentation générale de la ville de Bujumbura.

1. Fondation.

Bujumbura la capitale du Burundi est une ville qui a été créée par l'autorité coloniale allemande en 1897. Lors de la conférence de Berlin de 1884-1885, l'Allemagne avait obtenu, en plus du Tanganyika le territoire du Ruanda-Urundi, qui fut attaché à sa colonie. En 1897, elle créa un poste militaire à Kajaga pour assurer l'ordre et la sécurité de sa frontière avec la colonie belge du Congo. *«Deux années plus tard, ce poste était transféré en ce qui est l'actuelle Bujumbura plus précisément au sud dans la zone occupée actuellement par le Building du Ministère de l'Education Nationale »*(50). Cet espace qui constitue « le noyau original de Bujumbura fut un terrain de 100 hectares achetés au chef Wakana en 1897 par les missionnaires (51).

2. Situations.

a. Définition.

La situation d'une ville est :

> *sa position par rapport aux grands ensembles (régions, voies, ...) qui fixent les relations nécessaires à l'accomplissement des fonctions (ex : convergence des rivières, proximité de l'estuaire,d'un cours d'eau, position carrefour ou centrale d'une région)* (52).

50. J.B. GATALI, « Bujumbura des origines à nos jours : essor spatial et démographique » in Culture et société, 1979, p.33.
51. ibid. p.34
52. S. NDAYIRUKIYE, Cours de Géographie Humaine, UB. FLSH, 1ère candidature, Dpt : Histoire, A/A1995-1996.

b. Situation de la ville de Bujumbura.

La ville de Bujumbura est située à l'Ouest du pays. Elle est construite sur la rive Nord-Est du Lac Tanganika, sur le front occidental du Burundi.

3. Site.

a. Définition.

Le site d'une ville est l'assiette de la ville, l'emplacement précis de l'espace construit dans les rapports avec la topographie locale» (53).

b. Site de la ville de Bujumbura

Le site de la ville de Bujumbura se localise sur la terrasse lacustre située entre la rivière Ntahangwa au Nord et la rivière Muha au sud ; « Cet espace correspond aux environs de la courbe de niveau 800 mètres » (54). Au début, le développement de l'armature urbaine a été réalisé en direction du Lac à l'ouest et sur les premières pentes des Mirwa à l'Est. Aujourd'hui, l'aménagement n'est possible que vers le Sud et vers le Nord. A l'Est, le développement de la ville se heurte aux fortes pentes qui surplombent la capitale. Ces derniers constituent en effet un obstacle limitatif des possibilités de construction. A l'ouest, il est limité par le Lac Tanganyika.

4. Croissance.

Depuis sa création, la ville de Bujumbura n'a cessé de recevoir des flux de population caractérisés par sa diversité tant du point de vue des nationalités que de sa provenance régionale à l'échelle même du territoire burundais. La pression démographique s'est ainsi traduite par la saturation des quartiers si bien que de terrains nouveaux ont été incessamment viabilisés au fil du temps.

53. Ibid.
54. J. P. NDAYISHIMIYE, *Bujumbura capitale du Burundi,* Bujumbura, décembre, 1997, p.11.

A partir de 1988, la ville de Bujumbura occupe une superficie de 106 km² équivalent à 74% de plus par rapport à l'espace qu'elle couvrait antérieurement (55).

Sa limite méridionale actuelle est la livière Kizingwe. Au nord, son extension s'arrête au bord de la rivière Gikoma qui se deverse dans le Mutimbuzi.

55. Ibid. p.18.

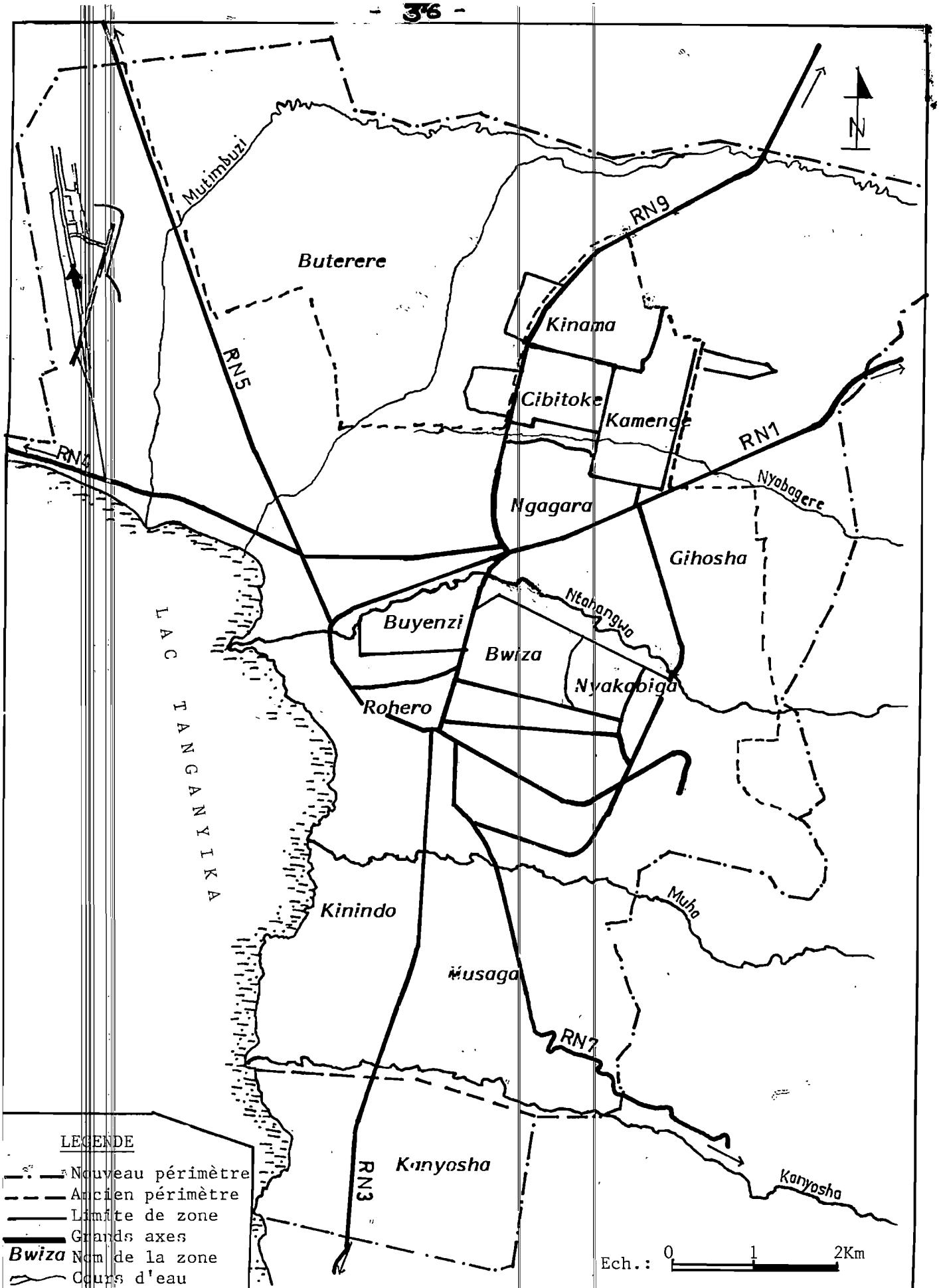


Fig. CARTE ADMINISTRATIVE DE LA MAIRIE DE BUJUMBURA

SOURCE: KABEYE KONKOLONGO (Alex). La zone urbaine de Bujumbura: Les phénomènes géomorphologiques et leur impact sur les aménagements. Bujumbura, UB.FLSH, Département de Géographie, 1992, p10

CHAP. II. CRISE SOCIO-POLITIQUE DE 1993 ET LA NAISSANCE DES SECTES

I. SITUATION POLITICO-SOCIALE ET ECONOMIQUE.

1. La crise soco-politique d'octobre 1993.

A propos des crises politiques, J. Lagroye nous dit :

> *Les crises politiques sont des périodes de la vie sociale où le Pouvoir est contesté en lui-même (et non pas seulement ceux qui l'exercent à ce moment précis), ou une partie de ses soutiens se dérobe, où la «dynamique » des affrontements compromet les relations habituellement en vigueur entre les groupes,et où se trouvent modifiées les représentations et les croyances sur l'organisation sociale et politique. Dans ses aspects les plus spectaculaires, la crise politique est un temps où s'affirment les extrémismes et où se généralisent les mobilisateurs [...] elle ouvre aux yeux des agents plus que les affrontements font brusquement apparaître la « perte de légitimité » du régime existant* (56).

La situation décrite par J. Lagroye est comparable mutatis mutandis à ce qui arrive au Burundi en 1993. En effet, dans la nuit du 21 octobre de cette année, certains éléments de l'armée régulière insurgés attaquent le palais présidentiel. Cette attaque coûta la vie au Président Melchior Ndadaye, vainqueur des élections libres et démocratiques de juin 1993. A la même occasion, d'autres hauts dignitaires du régime – tous du FRODEBU (Front pour la Défense de la Démocratie) parti alors au pouvoir – sont arrêtés et exécutés (57). Depuis cette date, se déclenche une guerre civile toujours en cours à ce jour. A la question de savoir s'il y a eu justement corrélation entre le putsch manqué et le déclenchement de la guerre tout juste après, J.P. Chrétien écrit :

56. J. LAGROYE, *Sociologie politique*, Paris, Dalloz, p.406
57. On les cite : Il s'agit de Pontien KARIBWAMI et Jules BIMAZUBUTE respectivement Président et Vice-Président de l'Assemblée Nationale, de Juvénal NDAYIKEZA, Ministre de l'Intérieur et de l'Administration du Territoire et de Richard NDIKUMWAMI, Administrateur Général de la Documentation Nationale.

La simultanéité de l'explosion [de la guerre civile] dans les différentes régions dès le 21 octobre [...], interprétée tantôt en terme de « colère spontanée» tantôt en terme de «résistance populaire»a témoigné d'un degré d'organisation qui laisse à penser à une sorte de mobilisation programmée en cas de crise de ce genre (58).

Sur le plan militaire, elle oppose le régime au pouvoir à deux principaux mouvements de rébellion armée : les Forces pour la Défense de la Démocratie (FDD) et le Front National de Libération (FNL), respectivement branches militaires du Conseil National pour la Défense de la Démocratie (CNDD) et du Parti pour la libération du peuple Hutu (PALIPEHUTU).

Politiquement, la guerre confronte deux blocs recoupant le clivage ethnique. Depuis neuf ans, les partis politiques, regroupés autour d'une coalition tutsi d'un côté et d'une coalition hutu de l'autre, s'affrontent dans une lutte de pouvoir qui s'appuie sur les violences et les injustices extrêmes qui ont alternativement affecté les « communautés » hutu et tutsi et émaillé l'histoire contemporaine du Burundi. Ces violences et injustices fondent encore aujourd'hui des positions d'intransigeance de la part de ces coalitions, figeant toujours le conflit dans sa configuration bipolaire ethnico-politique et ses affrontements manichéens.

D'un côté, le coup d'Etat manqué fut l'occasion pour les mouvements politiques civils et armés hutu d'affirmer s'opposer ouvertement ou s'insurger contre un « ordre » qui assure depuis plusieurs décennies la domination et l'exercice – sans partage et sans contrôle – du pouvoir par la minorité tutsi et la répression de toute opposition ou résistance à cette domination. Ils en ont pour preuve les événements de 1965, 1972, 1988 et 1993 au cours desquels furent écrasés dans une « totale impunité » des mouvements d'insurrection ainsi qu'un processus de démocratisation qui avait fait pacifiquement accéder au pouvoir l'opposition hutu.

58. J.P. CHRETIEN s'entretient avec « Le citoyen » in Le citoyen n° 23 du 1er au 23 Décembre 1993, p.10.

C'est ce processus de démocratisation justement qui a fait déborder le vase. Pour les militants du Frodebu, l'armée nationale a manqué à sa vocation attitrée en renversant les institutions qui étaient sous sa protection. Elle est ipso facto déclarée «rebelle» et n'a plus sa raison d'être. D'une pierre deux coups, ils décrient le pouvoir issu du coup de force, ce qui constitue manifestement un recul inacceptable pour la démocratie. Ils rejettent catégoriquement le coup d'Etat contre les institutions démocratiquement constituées. J. Lagroye nous décrit clairement cette situation :

> *L'effondrement des schémas et des représentations qui assurent habituellement des soutiens au régime, et l'échec patent des procédures ordinaires de légitimation auprès des vastes secteurs de la population,permettent aux agents mobilisateurs de proclamer l'inefficience et l'illégitimité du pouvoir* (59).

Or, la stabilité du régime repose sur deux éléments majeurs à savoir l'efficience et la légitimité.

De l'autre côté, les partis politiques tutsi se fondent sur les massacres périodiques des tutsi pour dénoncer et s'opposer vigoureusement à un « génocide » perpétré et toujours menaçant. De part et d'autre « péril » et « génocide » évoquent des images et de souvenirs différents...

Mais d'aucuns pourraient se demander comment l'on est arrivé là. Et bien, les causes sont de deux sortes. Les causes lointaines résident essentiellement dans la gestion des ethnies par le pouvoir colonial, dans la façon dont le pouvoir post-colonial a réalisé la distribution du pouvoir et des avantages qui s'y rattachent et dans la montée depuis le drame Rwandais de 1959 des idéologies d'exclusion et d'extermination. Les causes les plus immédiates quant à elles résident dans le climat ethniquement et savamment suscité dans la campagne électorale de 1993.

59. J. LAGROYE, op.cit., p.407.

Depuis donc le déclenchement de la guerre civile et devant l'énormité et l'absurdité des violences, de multiples initiatives nationales et internationales furent entreprises pour trouver une solution politique rapide au conflit. Mais le choc et l'exacerbation des ressentiments créés par les violences - graves et massives - profitèrent davantage à une « ethinisation » rapide, opportuniste et démagogique de la vie politique.

La persistance du conflit dans un pays où la pauvreté sévissait d'ordinaire de manière extrême et endémique, a d'année en année des conséquences toujours néfastes sur l'exercice des droits économique et sociaux fondamentaux de la population et sur la capacité même de l'Etat à exercer son autorité dans le respect de la loi et de l'ordre.

2. Quelques implications sectorielles.

a. Les retombées économiques.

La crise socio-politique a porté un cou dur à l'économie nationale. Les pertes en vies humaines et les destructions des biens matériels sont énormes. Des infrastructures économiques tant publiques que privées ont été détruites. Au cours de ces destructions massives, les investisseurs qui commençaient à se lancer en affaires ont subi d'importantes pertes qu'ils n'osaient plus prendre le risque dans ce nouvel environnement.

Dans le même temps, *« la communauté internationale qui finançait plus de 75% des investissements publics dans le pays a réduit son aide au développement en raison de l'insécurité grandissante »*(60). Ainsi, les programmes de développement ont été interrompus et l'aide humanitaire a pris le pas sur l'aide au développement.

Un des secteurs les plus touchés est le secteur agricole dont la production a fortement baissé. Cela se comprend par le fait que la population ne s'adonnait plus aux activités de production alors que l'économie burundaise est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage.

60. PNUD, *Effet de la crise et de l'aide alimentaire sur l'économie du Burundi*, Bujumbura, Novembre 1995, p.10.

Le Burundi qui, en temps normal, est autosuffisant sur le plan alimentaire, a dû recourir à l'aide humanitaire pour nourrir sa population. *« Le niveau des prix, plusieurs années de croissance modérée s'est accéléré passant d'une inflation alimentaire de - 2,1% en 1993 à 24% en 1996 suite aux perturbations des marchés »*(61). Les conséquences ont été les pénuries des produits, la spéculation et une détérioration du pouvoir d'achat des populations.

L'embargo contre le Burundi (1996) a prolongé les effets de la crise socio-politique. Il a causé la pénurie immédiate de la quasi-totalité des biens de première nécessité et au déficit de la balance des paiements, entraînant une hausse importante de tous les prix et accentuant le déficit budgétaire. La montée des prix qui pouvait être tempérée par les importations a vu son niveau atteindre le point culminant.

Les importations tant des produits alimentaires que d'inputs sont devenues pratiquement impossible suite à la fermeture des frontières. L'approvisionnement de la ville de Bujumbura a été handicapé par le manque de carburant en plus de l'insécurité qui a continué à régner dans le pays. Les voies de communication ne permettaient plus l'acheminement des biens produits localement. *« Le niveau d'inflation générale a atteint 31% au moment où l'inflation alimentaire atteignait 35%»*(62), poussant la population à devenir de plus en plus pauvre. Par ailleurs,

> *Le revenu par tête d'habitant qui, à 180 dollars américains était*
> *Déjà parmi les plus bas du monde en 1992 a chuté à un niveau*
> *De 143 dollars américains en 1997* (63).

61. ISTEBU, *Annuaire statistique des prix, 1991, 1992, 1996, 1997*, p.4
62. Ibid.
63. PNUD – BURUNDI, *Effet de la crise et de l'embargo sur la situation de la pauvreté*, Avril, 1998, p.3.

b. Incidences socio-démographique de la crise en Mairie de Bujumbura.

Le domaine socio-démographique n'a pas été épargné par la guerre civile. Cela se remarque d'abord par l'arrivée massive des populations sinistrées en provenance surtout des communes rurales de Bujumbura et la balkanisation ethnico-politique des quartiers de la Mairie de Bujumbura. En filigrane, on observa le départ de certains habitants vers d'autres quartiers ou vers les camps des déplacés aménagés le plus souvent à la périphérie de la ville.

En 1995, la population sinistrée en Mairie de Bujumbura était répartie comme suit :

Tableau n° 1 : La population sinistrée en Mairie de Bujumbura par zone et par site.

Zone	Site	Effectifs recensés entre le 19 juin et le 09 juillet 1995
Ngagara	Quartier 5	840
	Quartier 3	492
	Quartier 4	1092
Cibitoke	Cibitoke	3961
Buterere	Buterere	535
Buyenzi	Maison du Parti UPRONA	847
	8ème av. (E.P.)	672
	Eglise pentecôte	581
Rohero	Kiriri	114
	Grand séminaire	27
	Saint Michel	602
	Rohero (espace public)	410
Kinindo	Kinindo	95
Nyakabiga	Eglise FECABU	67
	Nyakabiga (place du marché)	1401
Musaga	E.P. Kinanira	1591
	Musaga(chef lieu de zone)	4261
Bwiza	Bwiza(Avenue de la mort)	1864
Total	**18**	**18786**

Source : Etabli à base de NDAYISABA (J.) dans son mémoire : *L'action humanitaire en Mairie de Bujumbura (1993-1996). Essai d'analyse*. Mémoire, U.B., FLSH ,Bujumbura, p.10.

Selon le tableau, la population sinistrée en mairie de Bujumbura est estimée à 18786 en juillet 1995, *« soit 2,7% de la population totale sinistrée estimée à cette date à 700.000 habitants »* (64).

Selon J. Ndayisaba,

> *Sur un total de 203 sites de déplacés sur tout le territoire National en juillet 1995, la mairie de Bujumbura en compte 18. Et sur un total de 55385 ménages sinistrés, la mairie en Compte 4064,soit 7% du nombre total de ménages sinistrés* (65).

L'emploi fut aussi dans l'œil du cyclone. En effet, la ville de Bujumbura a connu des périodes de tensions caractérisées par les attentats, les « villes mortes », les grèves, les attaques rebelles dans les quartiers périphériques auxquels s'ajoutent les coupures d'eau et d'électricité. Il n'est pas utile de préciser que cette situation ne se prête guère aux conditions de travail. Ainsi s'observent dans les premiers jours des irrégularités au travail, puis des abandons ou suppression de l'emploi, voire la fermeture de certaines entreprises.

Consécutivement, le nombre d'employeurs a pris le même rythme. Alors qu'il suivait un rythme normal jusqu'à la veille de la crise socio-politique,

64. E. MANIRAKIZA, *Effet de la crise et de l'embargo sur l'emploi*, Rapport de consultance 1998, pp.20-21.
65. J. NDAYISABA, *L'action humanitaire en Mairie de Bujumbura (1993-1996). Essai d'analyse*, Mémoire, Bujumbura, 1998, p.92.

Ils sont passés de 21654 en 1993 à 2077 employeurs, soit une diminution de 4,1%. Les travailleurs toutes catégories confondues qui étaient de 28766 en 1992 sont arrivés à 6221 en 1994 soit une proportion de 24,05% (66).

C. Incidences religieuses de la guerre d'octobre 1993.

Cette crise qui avait pratiquement touché toutes les couches de la population n'avait pas non plus épargné les églises nationales qui n'ont pas pu retenir les dérives de haine ethnique de leurs fidèles. Et tout ceci pousse sur un terrain labouré et ensemencé depuis un siècle par l'église catholique et rejointe plus tard par les autres églises. Pour le Père L. Kagabo,

C'est tout à fait normal que dans un pays à plus de 60% catholique et où le catholicisme a duré 100 ans, les sectes explosent. La seule chose, c'est d'évaluer, par exemple, quantitativement et au niveau du discours idéologique. Ce n'est pas parce que l'Eglise catholique est ancienne qu'elle peut convaincre les gens. C'est surtout un défi pour elle parce qu'elle n' arrive pas à porter la Parole de Dieu aux gens de manière satisfaisante. Cela doit l'interpeller (67).

S'agissant justement de cette inefficacité des églises en temps de crise socio-politique, C. Thibon écrit :

Or en temps de crise, les Eglises nationales c'est–à-dire les Principales confessions chrétiennes,semblent se paralyser. La société civile leur échappe et leur puissance institutionnelle Ne se traduit pas en terme de contre-mobilisation (68).

Le même auteur, dans une sorte de justification de ces églises ajoute :

66. E. MANIRAKIZA, op.cit., p.22
67. Enquête réalisée auprès du Père L. KAGABO à Bujumbura le 20/09/2002
68. F. CONSTANTIN & C. COULON (dir), *Religion et transition démocratique en Afrique*, Paris, Krthala, 1997, p.340.

> *Ecartelées entre le désir de jouer leur rôle d'autorité morale et leur retenue devant un engagement temporel, les églises sont en proie à la dialectique du « dit et du non dit » qui rend alors suspectes toutes les interventions accusées de duplicité, ce qui enfin de compte démobilise les fidèles qui ne se sentent plus soutenus* (69).

A lire ces propos, l'on serait tenté de dire que les églises n'ont rien initié pour arrêter les violences. Du même coup, l'on risque de masquer leurs efforts dans l'atténuation de la crise socio-politique. Christian Thibon le dit en substance :

> *L'échec des églises ne doit pas nous faire oublier leurs efforts consentis durant la crise à destination des populations et pour la restauration d'une légalité institutionnelle, puis leur médiation entre les partis en présence, enfin leurs tentatives de gérer et de dépasser la crise d'octobre 1993* (70).

Qu'il s'agisse de l'emploi, de l'économie, de la santé, de l'éducation ou du logement, il n'est pas un secteur qui ne soit durement affecté par la guerre civile et l'absence des ressources et d'investissements pour répondre aux besoins fondamentaux d'une population en croissance démographique. Dans ce contexte, la montée des fléaux – corruption, Sida, organisation des milices, ... - ne se heurte qu'à une attention et une résistance trop faibles et trop désorganisées de la part du gouvernement et de la société civile.

De tous les côtés, les systèmes et les structures s'écroulent y compris le système religieux qui était auparavant porteur de sens et de conviction capables de fournir des explications aux différents problèmes de la vie. Les gens vivent dans une insécurité. Dans les efforts de chercher des points de repère, *« les gens choisissent ce qu'ils jugent efficaces sur le marché ouvert des biens symboliques »*(71) nécessaires pour comprendre les dures conditions de la vie quotidienne.

69. Ibid.
70. Ibid.
71. D. NKUNZIMANA, « Face aux religions : des questions sans réponses » in Au cœur de l'Afrique, n° 2-3/2000, p.274.

II. NAISSANCE ET PROLIFERATION DES SECTES.

1. Evolution quantitative des églises.

Combien sont-elles ?

L'islam- bien que combattu par les autorités coloniales de l'époque – et l'église catholique sont présents sur le sol Burundais déjà à la fin du 19è siècle. Ils jouissaient d'un monopole de fait depuis une vingtaine d'années lorsqu'au milieu de l'année 1907, le protestantisme fit son entrée dans le Burundi.

De 1907 à l'indépendance, le Département des affaires juridiques et du contentieux ne mentionne que cinq églises seulement.Ce qu'il faut signaler ici, c'est que ces cinq églises sont toutes nées après 1933. Donc, l'on ne manquerait pas de se demander si entre 1907 t 1933, aucune église n'est née ou si les églises fonctionnaient sans être agrées.

Tableau n° 2. Eglises nées entre 1907 et 1962.

Nom de l'Eglise	Date d'agrément
1. Eglise Baptiste	1933
2. Eglise de Pentecôte	1935
3. Eglise Evangélique des amis	1936
4. Mission pour l'évangélisation des enfants	15/01/1961
4. Eglise Méthodiste unie	1962

Les 30 ans qui ont suivi l'indépendance (1962-1992) ont été marqués par un apport religieux important par rapport à la période précédente : 25 églises nouvelles font leur apparition dont neuf dans la seule année de 1992.

Tableau n° 3 : Eglises nées entre 1962 – 1992.

Non de l'Eglise	Date d'agrément
1. Pentecostal evengelistic Fellonship of Burundi	19/03/1964
2. Eglise évangélique mondiale	1968
3. Mission Emmanuel	1968
4. Assemblée sprituelle Bahai	-
5. Mission évangélique des adventistes du 7^{e} jour	1968
6. Eglise Libre Méthodiste du Burundi	1969
7. Mission Evangélique mondiale	17/02/1971
8. Eglise Kimbanguiste au Burundi	27/10/1972
9. Eglise Protestante Episcopale du Burundi	17/10/1972
10. Eglise de Dieu au Burundi	4/03/1964
11. Eglise évangélique des amis au BURUNDI	15/02/1982
12. Mission d'évangélisation pour tous au Burundi	30/9/1982
13. Fraternité Evangélique du Christ au Burundi	10/01/1983
14. Eglise Néo-apostolique	27/12/1990
15. Mission Evangélique Indépendante au Burundi	27/12/1990
16. Fraternité Evangélique du Christ en Afrique et au Burundi (FECABU)	10/08/1986
17. Eglise Protestante Elim Charismatique d'Evangélisation	2/07/1992
18. Eglise vivante de Jésus du Burundi	6/07/1992
19. Les Tentes du Bon Berger	6/07/1992
20. Eglise Néo-apostolique du Burundi (ENABU)	6/07/1992
21. Eglise de Jésus Christ des Saint des derniers jours	6/07/1992
22. Eglise Trinité Internationale ETI	14/08/1992
23. Ministère International d'Evangélisation en Afrique et dans le Monde (MINEVAM)	12/10/1992
24. International Pentecostal Hilnees Church	4/12/1992
25. Eglise évangélique de Siloé au Burundi	6/12/1992

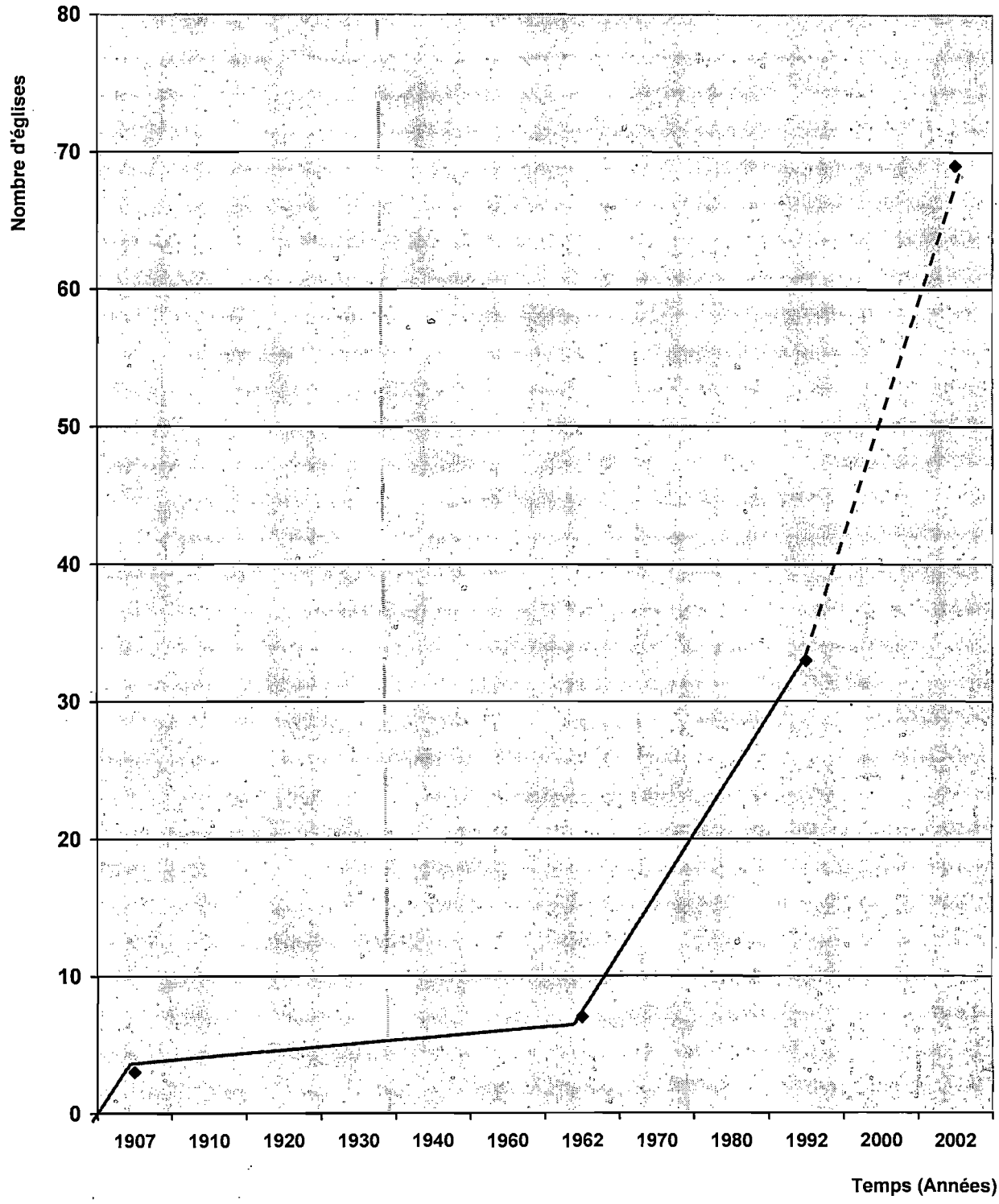
Source : Secrétariat du Département des Affaires Juridiques et du Contentieux.

Tableau n° 4 : Eglises nées entre 1993- 2002.

Nom de l'Eglise	Date d'agrément
1. Eglise Pentecôte Unie Internationale	15/6/1993
2. Mission Evangélique Indépendante (MEI)	21/8/1993
3. Eglise Biblique de la Vie Profonde	21/8/1993
4. Eglise Evangélique Luthérienne	8/9/
5. Eglise de Jésus-Christ conduite par le Saint-Esprit de Pentecôte au Burundi	7/7/
6. Mission Biblique Christadelphe	3/6/1993
7. Mission chrétienne libre de l'Eglise « Armée du salut »	10/6/1994
8. Eglise Libre Evangélique au Burundi (ELBU)	28/7/1994
9. Eglise Evangélique de l'Afrique Centrale	12/9/1994
10. Mission Evangélique de l'Afrique au Burundi	12/9/1994
11. Eglise de Plein Evangile	21/7/1994
12. Ministère d'Evangélisation et la Délivrance de toutes les Nations (EDEN)	7/11/1994
13. Foi et Lumière	1994
14. Deaf Evangelican Ministries (DEM)	20/1/1995
15. Eglise Manne du Salut (EMS)	15/5/1995
16. Eglise de l'Unité de Saint-Esprit au Burundi (EUSEBU)	17/11/1995
17. Eglise Evangélique Internationale de Foursquare	24/11/1995
18 Eglise du Réveil Charismatique	6/3/1998
19. Compagnie de Déborah	11/11/1996
20. Eglise de Dieu du Nouveau Testament au Burundi	8/9/1999
21. Victory Church of Burundi	3/12/1999
22. Ministère Chrétien d'Evangélisation et de la Délivrance	18/12/2000
23. Mission Apostolique Libre du Burundi (MALB)	12/9/2000
24. Eglise de la Parole de Révélation Rhema church	13/9/2001
25. Assemblée chrétienne au Burundi	24/08/2001
26. Communauté des Eglises «Tente d'assignation» (CETA)	30/7/2001
27. Englise Pentecostal Assembly of God	5/10/2001
28. Eglise charismatique épiscopale du Burundi (ECEBU)	2/10/2001
29. Burundi Assemblée of God	19/10/2001
30. Ministère de l'Education Chrétienne pour la Réconciliation (MECR)	24/10/2001
31. Ministère chrétien de la Source de la paix	24/10/2001
32. Ministère Evangélique au Monde BETHESDA	24/10/2001
33. Africa Leadership and Reconciliation Ministry (ALARM)	2002
34. Eglise de Bethel au BURUNDI (EBB)	2002
35. Burundi Redeemed Gospel Church	2002
36. Ministère de la parole de Dieu pour tous	2002

Source : Secrétariat du Département des Affaires Administratives, Juridiques et Politiques au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

Représentation graphique de la naissance des églises sus-mentionnées dans le temps.



A regarder ce graphique, l'on remarque qu'il ya des décennies qui enregistrent peu d'églises qui sont nées. Avant 1962, date de l'indépendance du Burundi, la pente du graphique n'est pas forte. Ceci pour dire que peut – être pendant la colonisation, les Barundi priaient dans les religions du colonisateur et ces dernières n'étaient pas nombreuses. En matière de religion, les Barundi agissaient dans la ligne directrice du colonisateur.

Avec l'indépendance, la courbe a une pente en peu forte. Ceci montre que les églises ont beaucoup augmenté par rapport à la période précédente. L'idée de fréquenter la religion du colonisateur tombe. Les Barundi s'ouvrent facilement à d'autres religions du monde. Ces contacts avec d'autres peuples que les colonisateurs ont fait que les Barundi ont embrassé leur culture.

De 1993 à 2002 (période que couvre notre étude), la pente du graphique devient forte. Les églises ont beaucoup augmenté durant la période qui correspond à la crise socio-politique. Elles ont profité de la détérioration des conditions existentielles de l'homme.

Tableau n°5 : Répartition par zone des églises oeuvrant dans la Mairie de Bujumbura.

Zone Buyenzi	**Zone BUTERERE**
1. Eglise de Pentecôte 2. Eglise Catholique 3. L'islam	1. Eglise Emmanuel 2. Eglise Néo-apostolique 3. Eglise Abagenzi 4. Fraternité du Christ en Afrique et au Burundi 5. Eglise Adventiste du 7ème jour 6. Eglise Catholique 7. Eglise Baptiste 8. Eglise Natha 9. Eglise Libre Méthodiste 10. Eglise de Pentecôte 11. Eglise évangélique internationale de Foursquare 12. Majjid Muru 13. Majjid L'huda 14. Eglise de l'unité du Saint-Esprit au Burundi (EUSEBU) 15. L'islam 16. Eglise de Jésus Christ des Saints des derniers jours 17. Eglise évangélique de Siloé 18. Victory church of Burundi
Zone BWIZA	
1. Eglise Vivante de Jésus-Christ 2. Eglise adventiste du 7ème jour 3. L'islam 4. Ministère de la délivrance du Christ dans le monde 5. Les amis des cœurs blessés 6. Eglise Evangélique de l'Afrique Centrale 7. Eglise Emmanuel 8. Eglise luthérienne 9. Royaume des témoins de Jéhovah 10. Eglise Evangélique international de Foursquare 11. Compagnie de Déborah 12. Eglise Manne du Salut.	

Zone KANYOSHA	**Zone KINAMA**
1. Eglise Vivante 2. Compagnie de Deborah 3. Eglise Adventiste 4. Assembly of God 5. Eglise Episcopale du Burundi 6. Eglise de pentecôte 7. Eglise évangélique de l'Afrique Centrale 8. Eglise de Pleine Evangile (EPE) 9. Communauté Chrétienne pour la Réconciliation (CCR) 10. Eglise Charismatique du Réveil (ECR) 11. Eglise de Foursqare 12. Church of God 13. Eglise Emmanuel 14. L'islam 15. Eglise Catholique 16. Eglise de l'unité du Saint-Esprit au Burundi (EUSEBU) 17. Eglise Anglicane 18. Eglise de Dieu de Nouveau Testamment au Burundi 19. Royaume du Témoin de Jéhovah 20. Eglise Nesha 21. Eglise Biblique de la vie profonde 22. Deaf Evangelican Ministries (DEM) 23. Mission Chrétienne Libre : de l'Eglise : armée du Salut 24. Mission évangélique pour l'Afrique au Burundi	1. Eglise Pentecôte Unie Internationale 2. Eglise Chrétienne Internationale du Burundi 3. Eglise évangélique luthérienne 4. Ministère de la source de la paix 5. Eglise de foursquare 6. Eglise évangélique de l'Afrique Centrale 7. Eglise vivante 8. Première Eglise de Jésus Christ 9. Burundi Assembly of God 10. Eglise Sainte internationale 11. Ministère International d'évangélisation en Afrique et dans le monde (MINEVAM) 12. Eglise Philadelphie 13. Eglise évangélique chrétienne 14. Eglise du réveil charismatique 15. Ministère Chrétien de la délivrance 16. Salle du Royaume de Jéhovah 17. Eglise Néo-apostolique 18. Eglise de l'unité du Saint-Esprit au Burundi (EUSEB) 19. Fraternité évangélique du Christ 20. Eglise Libre Méthodiste 21. Eglise Netha 22. La foi Baha'ie 23. Eglise Baptiste 24. Eglise Kibanguiste 25. Eglise évangélique de Siloé 26. Eglise évangélique des amis 27. Eglise Méthodiste unie (EMU).

Zone MUSAGA	Zone NGAGARA
1. Eglise épiscopale du Burundi 2. Eglise Chrétienne pour la réconciliation 3. Eglise Catholique 4. Eglise du Saint Esprit au Burundi (EUSEBU) 5. Eglise Libre Méthodiste 6. L'islam 7. Salle du Royaume de témoins de Jéhovah 8. Eglise de Pentecôte	1. Eglise Catholique 2. Eglise du Bon Berger 3. Salle du Royaume des témoins de Jéhovah 4. Eglise Anglicane 5. Zion temple 6. Communauté des Eglises Tente d'assignation (CTEA) 7. Eglise Baptiste 8. Mission évangélique indépendante 9. Eglise Libre Méthodiste 10. L'islam
Zone NYAKABIGA	**Zone ROHERO**
1. Eglise Catholique 2. Fraternité Evangélique du Christ en Afrique et au Burundi (FECABU) 3. Eglise du BURUNDI 4. Eglise de Pentecôte 5. Foursquare Church 6. L'islam	1. Eglise Baptiste du Burundi 2. Eglise Catholique 3. Eglise Méthodiste unie du Burundi 4. Eglise évangélique des amis du Burundi 5. Ministère international d'évangélisation en Afrique et dans le Monde
Zone KAMENGE	6. Mission pour l'évangélisation des enfants
1. Eglise Emmanuel 2. Eglise des Amis 3. Eglise Baptise 4. Eglise Catholique 5. Eglise Rhema 6. Eglise de la foi 7. L'islam 8. Eglise Episcopale 9. Eglise du Roche au Burundi	7. Foursquare church 8. Ministère chrétien de la délivrance (MCD) 9. Eglise vivante 10. Eglise Internationale du Christ de Bujumbura 11. Eglise Sainte Trinité 12. Eglise du Roche au Burundi 13. Témoins de Jéhovah 14. Eglise du Réveil charismatique 15. Eglise d'évangélisation à toutes les nations 16. Eglise adventiste du 7ème jour 17. L'islam

Source : Tableau réalisé à base des données fournies par :

- Les secrétariats des différentes zones de la Marie de Bujumbura
- Le Département des affaires sociales et confessionnelles à la Mairie de Bujumbura.

Parmi ces églises, on trouve quelques unes locales ayant un jour refusé de se soumettre aux directives d'une hiérarchie très enracinée ou à celle d'un pasteur « autoritaire » ainsi qu'à une certaine règle morale allant à l'encontre des coutumes. Mais on trouve également des églises fondées sous l'impulsion divine, le plus souvent à la suite des visions par les hommes, qui pour la plupart avaient déjà exercé quelques fonctions dans une église ou avaient été fortement impressionnés par le message chrétien.

Cependant ils prirent bien les initiatives moins en réponse à une injonction divine que par décision personnelle : soit pour promouvoir une nouvelle approche de Dieu conforme à des convictions qu'ils avaient élaborées en lisant la Bible et estimaient plus fidèles à son contenu soit avec la conviction de mieux tirer parti de leurs aptitudes ou de mieux contribuer à l'évangélisation du peuple en s'engageant dans un ministère original. Ils présentent généralement leur appartenance préalable à une église déjà instituée (ou à plusieurs églises) comme le terrain d'éveil de leur vocation.

Dès lors, on comprend qu'il y a des églises qui, en attendant leur agrément se font parrainer par d'autres déjà agréées, et qu'elles peuvent disparaître sans qu'elles aient encore obtenu leur autorisation officielle d'évangéliser. A la question justement de savoir si toutes les églises à l'œuvre d'évangélisation sont reconnues par l'autorité de tutelle, E.

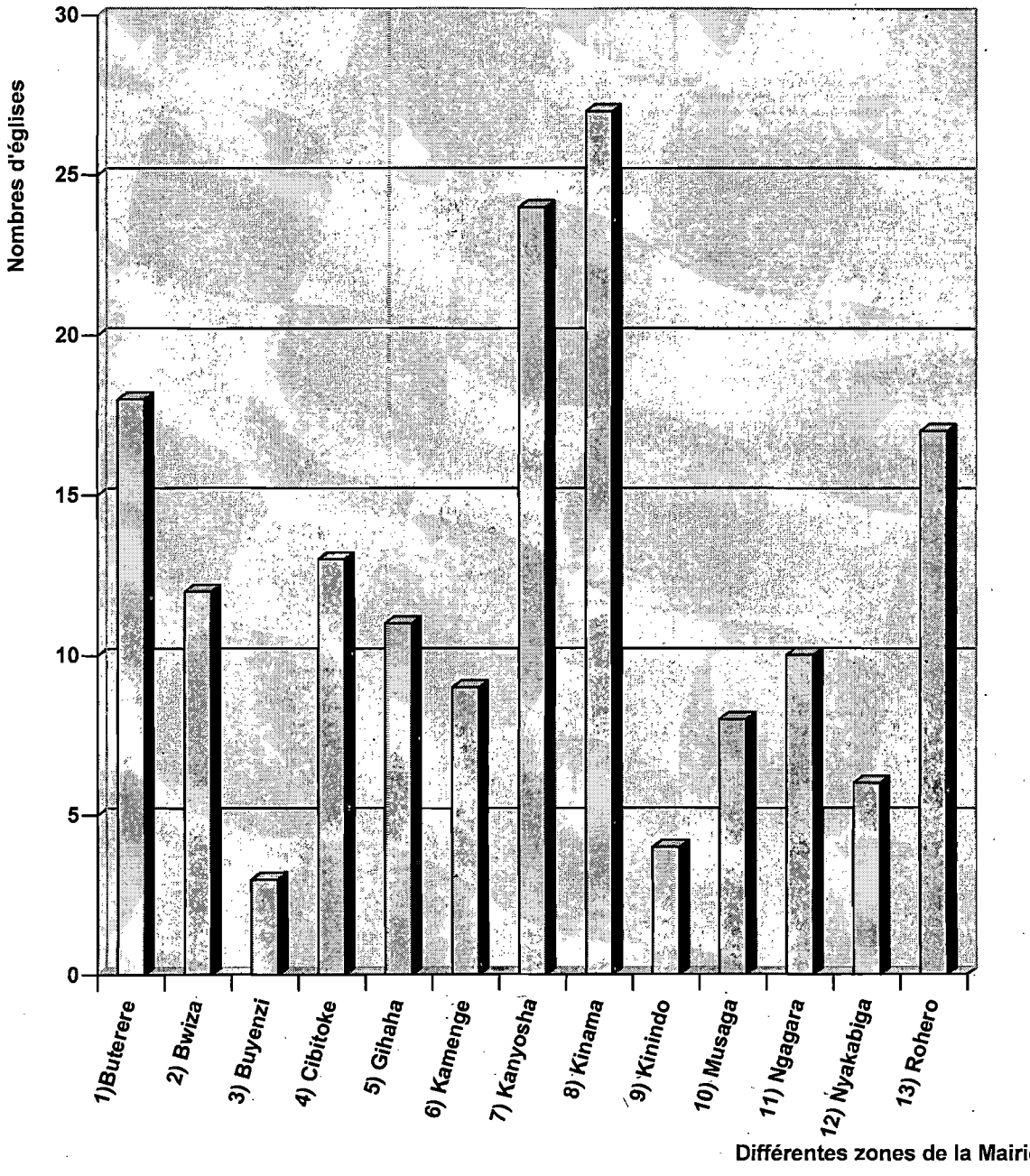
Sabushimike, Directeur du Département des Affaires Juridiques, Politiques et Administratives au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique nous dit : *«beaucoup d'églises sont agréées, mais on trouve d'églises non agréées»*(72). Paul Nkunzimana, Secrétaire de la zone Kamenge reconnaît lui aussi qu'il y a dans sa zone des églises à l'œuvre d'évangélisation qui n'ont pas l'autorisation du Ministère de tutelle.

> *Les fidèles de telles églises font leur prières dans les maisons d'habitation. .Ils y vont comme s'ils allaient rendre visite à un voisin ou une parenté* (73).

Cela montre que les sectes ne s'affichent pas toujours et leur nom peut les placer au dessus de tout soupçon.

72. E. SABUSHIMIKE, Enquête réalisée à Bujumbura le 29/07/2002.
73. P. NKUNZIMANA, Enquête réalisée à Kamenge le 01/08/2002.

Représentation graphique des églises oeuvrant dans la Marie de Bujumbura



Le diagramme montre qu'il y a généralement des quartiers où l'on a beaucoup d'églises (Kanyosha et Kinama enregistrent 25 et 27 respectivement) alors que les quartiers comme Kinindo et Buyenzi n'en compte que quatre. Le nombre élevé d'églises révèle vraisemblablement d'un conditionnement psychologique plus favorable à l'aspect de la religion telle qu'elle est présentée et vécue par les fidèles. Ce conditionnement psychologique doit être replacé à son tour dans les conditionnements sociologiques plus vaStes. Il s'agit notamment des conditionnements constitués par l'appartenance à un milieu socio-profesionnel, à un milieu géographique et à un milieu historique d'époque donnée et enfin à un milieu résidentiel urbain ou rural. Le simple fait de ces différences de pratique religieuse selon les milieux indique toute l'importance des conditionnements sociologiques.

Ces derniers ne vont ordinairement pas jusqu'à supprimer la liberté individuelle, mais, ils restreignent le champ d'indifférence au sein duquel chaque personne peut opérer ses options, ce qui oblige à penser sur les milieux de vie en tant que tels. Le premier de ceux-ci est la famille. Tout le monde admet que la pratique religieuse est tributaire du milieu familial, mais à son tour, celui-ci est influencé principalement par le milieu socio-professionnel du chef de la famille et surtout le milieu de résidence de l'unité familiale. Ceux-ci à leur tour s'insèrent dans le milieu géographique et surtout historique.

En définitive, nous considérons le phénomène explosif des sectes comme un phénomène social, dépendant de l'insertion de chacun dans son milieu, depuis le plus petit des groupes d'appartenance sociale à la société globale dont ces groupes font partie. Aussi faudra t-il souligner que les luttes au pouvoir missionnaire au sein des églises sont à l'origine de la prolifération des sectes religieuses. Ces luttes internes ont pour but inavoué d'avoir la main mise sur l'argent provenant des financements extérieurs et ces derniers sont obtenus moyennant des exigences extérieures.

2. Racines des sectes.

a. Racines socio-politiques.

Comment expliquer la naissance et la prolifération des sectes ? Est-ce que la crise socio-politique que traverse le Burundi depuis 1993 est-elle significative dans l'explication ? Sur cette question, les personnes auprès desquelles nous avons mené notre enquête s'expriment différemment.

Certaines font une liaison entre la crise socio-politique et le phénomène explosif des sectes. Ces dernières trouveraient leurs racines dans la détérioration des conditions existentielles de l'homme. Nderagakura Côme, Chef de zone Musaga reconnaît par exemple que le constat est là : il y a eu beaucoup d'églises avec la guerre civile de 1993. Il trouve que pendant la guerre, les gens sont fragiles et les influences extérieures peuvent entrer facilement (74).

De son côté, E. Sabushimike, Directeur des Affaires Juridiques, Administratives et Politiques au Ministère de l'Intérieur reconnaît lui aussi l'effet de la guerre dans la naissance et la prolifération des sectes religieuses. Mais, lui, va plus loin parce qu'il ajoute un deuxième paramètre dans l'explication du phénomène explosif des sectes : Le décret-loi n°1/11 DU 18 avril 1992 portant cadre organique des associations économiques, politique, culturelles... Et c'est justement dans ce créneau du pluralisme culturel qu'il faut placer le phénomène des sectes.

Pour d'autres, le phénomène des sectes n'est pas seulement propre au Burundi. C'est plutôt un phénomène mondial qui est arrivé au Burundi comme il pouvait arriver à d'autres pays du monde à n'importe quel moment. A la question de nous expliquer le phénomène explosif des sectes, le Père L. Kagabo répond :

74. Enquête personnelle auprès de NDERAGAKURA Côme, Chef de zone Musaga, à Musaga le 29/07/2002.

L'explication est très difficile à trouver. Si le phénomène des sectes était propre à notre pays ou à des pays qui lui ressemblent à certains égards, s'il était apparu avec la crise socio-politique, Ce serait relativement facile. Mais, il faut noter précisément que l'explosion des sectes est un phénomène mondial Il n'est pas du tout propre au Burundi. Ce dernier pays y est même entré tardivement et lentement. En le comparant aux autres pays africains, le phénomène des sectes n'est pas aussi explosif qu'ailleurs. Au congo, Au Nigéria, au Kenya, Afrique du Sud, ... le phénomène a commencé depuis les années 1970 alors qu'ici chez nous, il a explosé autour des années 1990 (75).

Plus loin, il reconnaît quand même que la crise socio-politique est significative dans l'explication du phénomène sectaire, mais à certaines conditions :

Sans doute. Mais dans quelle mesure ? Il faudrait trouver un certain nombre de paramètres empiriques permettant d'établir le fait. Exemple : l'ampleur du phénomène depuis l'éclatement de la crise (nombre de sectes apparues, leur implantation géographique, leurs liens éventuels avec les antagonistes de la crise...), l'articulation de leur idéologie religieuse avec la situation socio-économique, politique, ...(76).

Comme on le voit, nous ne pourrions pas faire une approche des sectes indépendamment de la crise socio-politique que traverse la société Burundaise. Dans cette optique, on ne peut qu'adhérer à l'analyse d'E. Durkheim que *« comme toute institution humaine, la religion ne commence nulle part »* (77). Autrement dit, comme l'ont montré K. Marx et F. Engels /

Toute religion n'est que le reflet fantastique dans le cerveau des hommes de ces puissances extérieures qui dominent leur

75. Enquête personnelle auprès du Père Liboire KAGABO à Bujumbura le 20/09/2002.
76. Entretien avec le Père Liboire KAGABO à Bujumbura le 20/09/2002.
77. E. DURKHEIM, op.cit., p.11.

existence quotidienne, reflet dans lequel les puissances terrestres prennent la forme des puissances supraterrestres (78).

A travers leurs propos, on voit que Karl Marx et F. Engels ont lié l'existence de la religion à l'existence des puissances sociales, puissances qui se dressent en face des hommes, toute aussi étrangères et au début, tout aussi inexplicables. Ces puissances dominent les hommes et les mettent dans une situation nécessiteuse. De la sorte, les deux auteurs attirent l'attention sur les liens étroits qui existent entre toute croyance religieuse, forme et contenus et les structures des sociétés, C. Rivière nous dit :

Concernant ses rapports avec les sociétés, on remarque que la religion dépend directement des cadres sociaux qu'elle exprime, mais qu'elle modèle aussi la structure sociale par des justifications mythiques...(79).

Dans le cas d'espèce, la société burundaise a – durant les neuf ans de guerre civile – été caractérisée par des tensions, des conflits et des troubles qui la conduisent à l'impasse. Le mépris de la vie, l'atmosphère d'agressivité générale développés par la guerre ont déchaîné une contagion de violence. Les gens vivent dans une insécurité profonde et voient la paupérisation gagner du terrain jour après jour. L'excès des épreuves, des souffrances et des cruautés a amené beaucoup de gens à désespérer. La fatigue de la guerre et les années de restriction sévère ont fait souhaiter aux gens une « vie meilleure ».

Pour tous, le présent est insupportable et l'avenir si possible, encore plus menaçant, plus dur. Alors quel remède à cela ? Quel refuge pour tous ces appauvris par la guerre, ces laissés-pour-compte, ces sinistrés de guerre bref tous ces damnés de la guerre ? Quelle issue commune pour tous ces

78. K. MARX, F. ENGELS, Sur la religion, Paris, Ed. sociales, 1978 cité par DURAND (J.P.), WEIL ® (dir), Sociologie contemporaine, Paris, Editions VIGOT, 1990, p. 460.
79. C. RIVIERE, po.cit., p.18.

groupes défavorisés, ces parcelles errantes sans attaches sérieuses nulle part,(80) désireux d'une amélioration.

Les sectes firent alors leur apparition dans cette situation de désagrégation sociale généralisée que C. Rivière nous décrit :

> *A mesure que se développent les sentiments de dépossession politique [...), économique (dévalorisation des biens des natifs), culturelle (développement des modèles étrangers), la religion prend allure de refuge et de réponse à des sentiments de frustration et à des menaces critiques d'intégrité des groupes issus de la ségrégation et de la désagrégation sociale* (81).

A lire ces propos, l'on sent que les questions politiques, économiques et sociales ont un lien vital avec la religion. Par ailleurs, *« l'essor du religieux en Afrique traduit des conduites de crise »* (82). De son coté, J.F. Bayart considère que cet essor du religieux en Afrique : *est une réponse au mal développement : La conséquence de l'effondrement et de la légitimité des systèmes politiques, de la persistance de la crise économique et du délabrement du tissu social* (83).

Toutefois, il ne faudra pas croire que seules les questions politiques, économiques et sociales expliquent le phénomène explosif des sectes. D'autres paramètres jouent un rôle important.

80. A. NTABONA « Les Nouveaux Mouvements Religieux au Burundi » in Au cœur de l'Afrique n° 2-3/1993, p.206.
81. C. RIVIERE, op.cit., p.154.
82. Ch. COULON « Religion et Poligique » in Ch. COULON et D.C. MARTIN (éd), Les Afriques politiques, la découverte, Paris, 1991 cité par D. NKUNZIMANA « Face aux Religions des questions sans réponses « in Au cœur de l'Afrique n°2-3/2000, p.273.
83. J.F. BAYART (éd), Religion et modernité politique en Afrique noire, Paris, Karthala, 1993 cité par D. NKUNZIMANA, op.cit., p.273.

b. Racines religieuses.

Nous avons déjà montré que les efforts incessants des églises n'ont pas empêché que la société burundaise, toute faite pour la solidarité et la chaleur communautaire se voie brusquement jetée dans une crise socio-politique. Certains n'ont pas hésité à les traiter d'inefficientes, d'autres les imputent des carences dans l'instruction religieuse. Ces sectes religieuses exploiteraient ces failles comme le souligne P. Rutayisire :

> *... l'avancée des sectes met en relief un vide pastoral dont la cause est souvent un défaut de formation, ce qui mine l'identité chrétienne et fait que les grandes masses de catholiques, auxquelles on ne prête pas l'attention religieuse requise entre autre, par manque de prêtres, sont laissées à la merci des campagnes de prosélytisme, sectaires très actives* (84).

Répondant à la question des raisons de succès des sectes religieuses, le Père L. Kagabo donne les suivantes :

> 1) *Je pense personnellement que cela est normal. Il s'agit d'un phénomène nouveau*
> *C'est normal que les gens essaient de faire leur découverte.*
>
> 2) *Les gens peuvent être déçus des religions dans lesquelles ils se trouvent déjà. Les raisons sont multiples : liturgie, langage difficile, rigueur morale etc....*
>
> 3) *Les gens peuvent peut-être y trouver des avantages matériels. Je ne crois pas personnellement que les gens entrent dans les sectes principalement pour cette raison.*
>
> 4) *Les sectes ont une manière conquérante et agressive de se procurer des adeptes et de les embrigader.*
>
> 5) *Il faut dire que les populations sont peu éclairées... elles Sont emportées par n'importe quoi...* (85).

84. P. RUTAYISIRE, « Les Nouveaux Mouvements Religieux en Afrique : un phénomène passager ou permanent » in Au cœur de l'Afrique, n° 3-4/1993, p.381.
85. Père L. KAGABO, Enquête, Bujumbura le 20/09/2002.

On comprend dès lors que tantôt, les églises déjà existantes avant la crise socio-politique n'ont pas pu apporter le message chrétien à toutes les gens, tantôt, elles n'ont pas pu s'adapter à la situation nouvelle imposée par la guerre. *« Les églises récentes sont un complément, elles viennent mettre le pied là où les anciennes églises n'ont pas pu le mettre »*(86).

A. Ntabona quant à lui ne s'écarte pas beaucoup de cette idée. Il souligne en effet que :

> *... la religion catholique est de plus à côté de la vie. Les rites sont circonscrits dans un contexte bien précis pour remplir une fonction plutôt formelle. Elle est loin de combler les cœurs qui deviennent toujours plus béants, si encore une fois, ces cœurs béants voient venir en eux une parole passionnellement touchante, il est clair qu'ils s'ouvriront largement* (87).

Plus loin, le même auteur ajoute précisément :

> *D'autre part, nous avons une déculturation progressive qui se crée, provoque évidemment une grande vacuité au fond des consciences qui, de ce fait, se retrouvent aux abois rassemblant à des trous béants, à combler à tout prix, par n'importe quoi s'il le faut. De la sorte, les simples gens sont constamment sujets à un traumatisme permanent, qui fait d'eux des naufragés à la recherche d'un point d'appui : d'un endroit par où s'agripper et survivre, ne fût ce que psychologiquement* (88).

En somme, l'on peut conclure en disant avec J. Lagroye que

« la guerre impose aux sociétés une forme d'organisation particulièrement rigoureuse et des relations adaptées entre les individus »(89). Qui plus est, « la société [...] est une

86. Enquête orale auprès du Pasteur D. NITONDE à Nyakabiga le 02/08/2002.
87. A. NTABONA, op.cit, p.206
88. ibid.p.283
89. J. LAGROYE, op.cit., p.38

> *Condition existentielle qui impose à l'homme, comme tout milieu, une limitation et une finitude. Vivre en société donc signifie [...] qu'il incombe de l'organiser et de la réorganiser sans cesse en fonction de l'évolution de l'humanité déterminée...*(90).

Autrement dit, l'action de l'homme en société est très souvent une réponse à la pression de l'environnement culturel, politique, économique, social, ... La conscience des hommes change avec tout changement intervenu dans leurs conditions d'existence. Les sectes constituent dans le cas qui est le nôtre un remède, une réaction à des situations de frustration, une volonté de restructuration d'une société ébranlée dans ses fondements. Elles témoignent de l'insatisfaction profonde de l'homme, éloigné de lui-même, sevré d'irrationnel, sans réponses à ses questions ultimes sur le sens de la vie. N'est-ce pas que M. Muller voyait dans toute religion : *un effort pour concevoir l'inconcevable, pour exprimer l'inexprimable...* (91).

De même, E. Durkheim affirme que

> *... la vraie fonction de la religion n'est pas de nous faire penser, d'enrichir notre connaissance, [...] mais de nous faire agir, de nous aider à vivre. Le fidèle qui a communié avec son dieu n'est pas seulement un homme qui voit des vérités nouvelles que l'incroyant ignore. C'est un homme qui peut davantage. Il sent en lui plus de force soit pour supporter les difficultés de l'existence soit pour les vaincre.* (92)

La religion ne vient pas ainsi répondre seulement aux éternelles questions de l'homme sur le sens de la vie, mais aussi à des interrogations et aspirations intimement liées à l'époque dans laquelle elle apparaît.

90. J. FREUND, L'essence du politique, Paris, éd.SIREY, 1965, p.25.
91. M. MULLER, Introduction à la science des Religions cité par E. DURKHEIM, op.cit., p.23
92. E. DURKHEIM, op.cit., p.595.

3. Fonctions sociales de la secte.

Sous l'angle de ses fonctions principales et schématiquement, C. Rivière distingue quatre fonctions de la religion :

- *Explicative, en ce sens qu'elle pallie un savoir empirique, défaillant ;*
- *Organisatrice, par l'ordre qu'elle présuppose et vise à sauvegarder dans l'univers ;*
- *Sécurisante,en ce qu'elle ramène à un niveau supportable la peur, les tensions psychiques par la foi et l'espérance d'une justice.*
- *Intégrative, en ce qu'elle agit comme mécanisme de contrôle sociale, liée qu'elle est à une morale du respect et de la sanction, mais aussi parce qu'elle crée une communication des croyants* (93).

Pour quelqu'un qui entre dans une secte religieuse, son but est de chercher le salut. Ce dernier n'est pas que divine, l'adepte cherche aussi une manière d'être intégré convenablement dans la société, de chercher la sécurité intérieure ainsi que se débarrasser de façon définitive d'une situation d'instabilité politique. L'on sent donc que les sectes religieuses accueillent ceux qui dénigrent la société dans laquelle ils sont appelés à vivre. De la sorte, les sectes religieuses se révèlent être un besoin latent dans un contexte fragile.

Les sectes offrent ainsi à tous ceux qui ont un problème avec la société – frustrés de tous ordres – un support moral et institutionnel au conflit qui les oppose avec la société dure et traumatisante. Les appellation d'élu et de l'élite montrent à l'adepte qu'il est désormais un homme important qui est même capable d'affronter l'avenir. La secte religieuse constitue de la sorte une micro-collectivité qui est sécurisante. Elle offre aux fidèles en recherche de repères familiaux un groupe ayant son langage, ses rites, ses repères culturels, où ils s'identifient et où ils sont bien accueillis.

93. C. RIVIERE, op.cit., p.16-17.

III. LE RAPPORT ENTRE LES SECTES ET LA POLITIQUE.

1. Introduction.

Politique et religion ne se confondent pas, elles ne s'ignorent pas davantage (94). La politique est une notion imprécise. Le vocable « politique » demeure sans conteste le plus encombré. Peu de termes sont à ce point saturés de sens. La recherche donc d'une définition de la notion de politique est malaisée en raison de l'imprécision. *« On peut sans se contredire affirmer que la politique est partout et nulle part »*(95. Pour le moment, nous préférons retenir la définition que donne J. Freund selon laquelle :

> *la politique st l'activité sociale qui se propose d'assurer par la force généralement fondée sur le droit, la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière en garantissant l'ordre au milieu de luttes qu naissent de la diversité et de la divergence des opinions et des intérêts »*(96).

Quant à la religion, nous avons vu qu'elle aide les hommes à vivre dans la société. Or, cette dernière est la donnée du politique (97).

On le voit, religion et politique ont un point de recoupement. Elles se rapportent toutes à l'homme dans la société. *«D'abord, elles se rejoignent au niveau philosophique, en ce que le politique et le religieux mettent la pensée philosophique en présence du symbolique, [...] ils commandent l'un et l'autre, par leurs propres articulations un accès au monde »*(98).

Après avoir souligné que des relations à double sens s'établissent entre le religieux et le politique, les mêmes auteurs ajoutent précisément :

94. Y. LEDURE, Conscience religieuse et pouvoir politique, Paris. Le centurion, 1979, p.169.
95. DEBRASCH (Ch), PONTIER (J.M.), Introduction à la politique, Paris, Dalloz, 1991, (3e éd.), p.1.
96. J.FREUND, op.cit., p.5.
97. Ibid. p.32
98. (Ch) DEBRACH, J.M. PONTIER, op.cit., p.17.

> *Le politique ne peut ignorer le religieux parce qu'il est son concurrent le plus sérieux, son plus grand obstacle éventuellement. Le politique cherche toujours à se légitimer d'un point de vue religieux, à bénéficier du sentiment religieux (ou de la religiosité) des populations [...]. Le religieux ne peut pas ne pas avoir une dimension politique parce que, comme le politique, il a pour objet l'homme en société et implique une morale sociale* (99).

Même dans le Burundi monarchique, cette liaison entre le politique et le religieux était évidente. La politique participait d'une certaine manière ou sacré. Le roi, détenteur du pouvoir politique était aussi investi des fonctions religieuses. Lorsqu'il ne l'était pas d'une manière spécifique, il était considéré comme détenant son pouvoir de la divinité elle-même. Bien que la fin de la monarchie ait distendu ces liens, les dirigeants veillent encore aujourd'hui chercher un substitut à ce fondement en entourant l'exercice du pouvoir d'un certain mystère et en établissant des sortes de rituels destinés justement à donner au politique du « sentiment religieux ». *« C'est ainsi que les grandes manifestations politiques suggèrent le terme de grand-messe»* (100).

2. Attitudes politiques des sectes.

D'entrée de jeu, G.W.E. Hegel dans ses leçons sur la philosophie de la religion nous dit que *« la religion ne demeure pas sur son terrain spécifique, elle s'adresse au sujet, lui donne des prescriptions relativement à sa religiosité et, par là, relativement à son activité »* (101).

De son côté, Y. Ledure souligne que :

> *L'évangile n'a pas un contenu politique précis, mais il est dans son essence religieuse, exigence politique, volonté de justice et de liberté pour les hommes en société* (102).

99. Ibid. p.18.
100. Ibid. p.17.
101. F. HEGER, Leçons sur la philosophie de la religion, Paris, PUF, 1996, p.322.
102. Y. LEDURE, op.cit., p.41.

Il ressort clairement de ces deux analyses que les sectes ne s'éloignent pas beaucoup de la politique bien qu'elles semblent se désintéresser du monde et de ses intérêts. Yves Ledure appelle cette attitude de l' »apolitisme religieux » c'est-à-dire que :

> *Le citoyen est invité à se désintéresser de la cité, de la politique Parce qu'il est uniquement occupé du religieux* (103).

un peu plus loin, le même auteur précise qu'

> *une telle religion opère une sorte d'effacement de la dimension politique de l'homme* (104).

J.J. Rousseau quant à lui attire l'attention du danger que comporte une telle religion :

> *loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'Etat, les en détache comme de toutes les choses de la terre* (105).

Or, parlant d'attitudes politiques des religions, Bernard Stéphane qualifie les sectes *« d'attitudes et comportement politiques que les groupes concernés par un problème dans une société adoptent les uns à l'égard des autres, ainsi qu'à celui des dirigeants qui s'efforcent de les résoudre »*(106).

Nous souscrivons à ce que dit Bernard car :

> *Le religieux ne signifie pas une perte de l'expérience humaine, une évasion de la terre comme le suggère l' apolitisme religieux ». Il ne désigne aucune fuite de soi même, de la cité terrestre. Il reflète, au contraire, l'effort que s'impose l'homme pour différencier et distancer, l'unidimensionnalité de la puissance*

103. Ibid. P.63
104. Ibid.
105. J.J. ROUSSEAU, Du contrat social : Livre IV, chap. 8, Paris, Seghers, 1971, p.237.
106. S. BERNARD, Attitudes politiques en démocratie. Esquisse d'une typologie, Bruxelles, Editions de l'institut de sociologie, 1958, p.10.

pour casser sa tyrannie, pour maîtriser son désir de domination (107).

Cela est d'autant plus vrai parce que d'abord, la secte est un mouvement religieux, un groupement qui s'exprime éventuellement par une action collective et qui postule un certain degré d'organisation. Face à une société désaltérée par la guerre civile, déboussolée et désorganisée, les sectes proposent une autre communauté de référence qui est construite à l'écart de la société globale. Leur souhait est de voir toutes les gens entrer dans cette « contre-société » qui est pour eux une sorte de paradis terrestre.

Ensuite, les sectes sont convaincues et ne cessent de le rassurer que le vrai bonheur se trouve dans une telle ou telle autre église. Face à la société Burundaise qui ne procure plus le bonheur à cause de la crise socio-politique, les sectes proposent une solution de retrouver le bonheur : entrer dans une secte qui est pour ainsi dire une façon de chercher à cohabiter avec la société dure et traumatisante, de compatir avec elle. Autrement dit, c'est ce que disait Julien Freund sur un autre terrain et dans un autre domaine en empruntant les mots à E. Kant :

> *L'individu comme tel, bien qu'il soit naturellement un être social, tend normalement à secouer le joug politique, à se révolter contre le dépotisme de la société, à résister à la contrainte ou à ruser avec elle. C'est ce que Kant appelle l'« insociable sociabilité » des hommes, c'est-à-dire leur inclinaison à entrer en société inclinaison qui est cependant doublée d'une répulsion générale à le faire, menaçant constamment de désagréger cette société* (108).

En outre, ces mouvements prophétiques et messianiques apparaissent au point de vue sociologique comme une forme de protestation sociale et une tentative de transformer une situation dont la tension se révèle intolérable. La situation socio-politique malsaine ne permet pas de s'exprimer, d'extérioriser leurs problèmes quotidiens. Les gens tendent ainsi plus vers un terrain où

107. Yves LEDURE, op.cit., p.166
108. J. FREUND, op.cit., p.43

Une certaine liberté d'action leur est concédée, où ils peuvent exploser, se refouler dans les moments de culte (ce point sera analysé au chapitre III).

De plus, la conduite d'un groupe religieux constitue pratiquement une des possibilités de promotion sociale : c'est donc au sein des sectes que va se jouer la compétition pour le pouvoir, cause de la plupart des conflits internes qui expliquent le nombre élevé des sécessions. De la sorte, la secte fournit l'exutoire légale aux fortes aspirations au pouvoir surtout que les aptitudes des individus ne trouvent pas à s'exercer facilement dans la société.

En définitive, *« le pouvoir politique donne à la conscience religieuse les conditions d'exercice étant entendu qu'on ne saurait limiter l'acte religieux à la pratique du piété »* (109) seulement. Toute activité chrétienne est marquée par les insertions socio-politiques de ses membres. Ces derniers sont les hommes politiquement situés, qui vaquent aux activités de la communauté chrétienne.
Ceci pour ne pas dire que l'activité religieuse soit confondue à l'action politique. *« Mais cette double pratique est indissociablement liée »* (110) car l' *«homme est citoyen intégré dans le tissus politique, comme malgré lui»* (111). En peu plus loin, on note chez le même auteur que :

> *le phénomène religieux ne se comporte pas en spécificité absolue qui fonctionnerait pour lui même [...]. La religion prend corps dans l'agir politique* (112).

3. Rôle politique des sectes

L'adepte entre dans une église pour y rencontrer Dieu, y être protégé contre les esprits malfaisants mais non pour y recevoir des directives politiques précises. C'est ainsi que les sectes se gardent de prendre ouvertement part aux débats politiques. Pareille neutralité ne doit pourtant pas dissimuler le rôle capital qu'elles jouent à travers leurs paroisses, leurs cellules de maisons ou de prière, leurs groupes de vie et tous leurs groupes

109. Y. LEDURE, op.cit, p.166.
110. Ibid. p.70.
111. Ibid. p.71.
112. IBID. P.162.

spécialisés (dans l'évangélisation d'une certaine zone d'habitation, dans des visites aux prisonniers, dans l'animation musicale des réunions, dans les problèmes des jeunes, des mères de famille, des vieux ou des vieillards etc...), pour structurer et animer les quartiers urbains. Ces communautés restreintes d'hommes et de femmes solidaires, partagent un même idéal social.

Qui plus est, chacun est mis en valeur par un titre ou une fonction à sa mesure. Pour mieux permettre à leurs adhérents d'abandonner sans regret les pratiques qualifiées de ténébreuses, les sectes leur offrent de nouveaux espaces de relations où ils retrouvent l'essentiel des valeurs auxquelles ils étaient attachés dans leur milieu d'origine.

Par ailleurs, ces groupes spécialisés de prière se révèlent être un puissant facteur de satisfaction et de cohésion sociale, ainsi qu'un incomparable stimulant à œuvrer positivement dans leur société en s'y engageant au nom de Jésus. A travers leurs communautés paroissiales ou les missions ou groupes de prières (que les sectes inspirent), les sectes encouragent les citoyens à se rendre acteurs de leur propre histoire.

Il s'avère aussi important de souligner que bien davantage des services administratifs des syndicats ou des partis politiques, les sectes sont capables de mobiliser des énergies et de susciter des mouvements qui se révèlent indispensables pour la vie politique d'un pays. De la sorte, elles sont elles aussi des principales actrices de la vie de la cité, autrement dit, des forces politiques du pays en contact immédiat avec le peuple au détriment des structures officielles. C'est dans cette perspective que J. Lagroye suggère de considérer que :

> *Certaines pratiques sociales, la pratique religieuse par exemple, peuvent, dans certains cas, jouer un rôle plus important dans la socialisation politique que des événements plus étroitement politiques* (113).

113. J. LAGROYE, op.cit., p.374

Dans le même sens, le même auteur ajoute précisément que :

> *... la participation à des activités non politiques, c'est-à-dire non identifiées ou définies comme telles, constitue une modalité importante d'insertion des individus dans la communauté politique, dans ses conflits et dans son fonctionnement. Par la simple assistance régulière à des cérémonies religieuses, des citoyens politiquement passifs peuvent par exemple accréditer la croyance en une influence forte des dirigeants de leur église, et ainsi leur conférer un crédit important dans les débats politiques,que ces dirigeants y interviennent directement (par des messages, de mise en garde, ...) ou que des agents politiques s'autorisent de leur discours pour justifier leurs actes ou leurs prises de positions ;...*(114).

114. Ibid., p.314.

CHAPITRE III. L'IMPLANTATION DES SECTES.

I. Caractéristiques générales.

Particulièrement remarquable est l'esprit d'entreprise et de dynamisme que les sectes religieuses parviennent à susciter chez leurs membres qui consacrent le plus clair de leur temps – ou tout au moins de leurs loisirs – à la « proclamation ». En effet, la vie des adeptes est dominée par des activités de l'église : même si dans les affaires quotidiennes, ils ne sont pas totalement coupés du reste de la population, l'ardeur que mettent les membres les plus actifs à s'acquitter de leurs obligations religieuses les accapare au point qu'ils rendent à former un groupe distinct que son abstinence tient à l'écart de la plupart des manifestations de la vie sociale.

> *Il [le fidèle] doit retirer de la société où s'est jusqu'alors, passée son existence, et presque de toute la société humaine...*(115).

De la sorte, ils se désolidarisent d'un monde perverti et condamné sans pour autant renoncer à agir sur lui non certes pour l'amender ou le modifier directement mais pour propager la bonne nouvelle d'une transformation fondamentale dont ceux qui s'y seront préparés seront les seuls à goûter les fruits. Cela implique évidemment que les ponts ne soient pas totalement rompus : aussi bien, la ségrégation, si elle peut être absolue sur le plan résidentiel ne saurait être aussi radicale au niveau des relations sociales sous peine d'accentuer des antagonismes et d'engendrer des conflits préjudiciables à l'œuvre d'évangélisation. Un « modus vivendi » a fini par s'installer fondé sur le neutralisme.

Si le fanatisme sectaire se heurte normalement à l'hostilité des instances religieuses, politiques voire sociales dont les prérogatives se trouvent quelques fois contestées, la puissance et la cohésion de leur organisation ne laissent pas d'impressionner la masse de la population. Les fidèles sont réputés fiers et distants, mais liés entre eux par une étroite solidarité qui a fait naître dans l'opinion publique certaines accusations

115. E. DURKHEIM, op.cit., p.441.

illicites difficilement vérifiables. Sont-elles fondées ou relèvent-elles d'une imagination populaire toujours prompte à suspecter de déviant social, à traiter de tous les maux, à disqualifier ceux qui mettent en question la validité du système de valeurs communément accepté par la société globale ? Il est sans foute impossible de le préciser.

II. Pénétration et diffusion des sectes.

1. dispositions légales.

Le droit à la liberté de diffuser sa religion constitue un aspect important du droit de manifester sa religion ou sa conviction. Alors que certaines religions ne cherchent pas à gagner de nouveaux adeptes, beaucoup d'entre elles font un devoir à leurs fidèles de diffuser partout la bonne nouvelle en vue de la conversion des autres êtres humains. Cette liberté de diffuser sa religion est garantie par les articles 18 et 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme. L'article 18 proclame que le droit à la liberté de religion implique *« Liberté de manifester sa religion par l'enseignement »*. L'article 19 stipule : *« toute personne a droit à la liberté de recevoir et de répandre des informations et des idées religieuses »* (116).

La liberté de manifester sa religion ou sa conviction ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prévues par la loi et qui sont nécessaires à la protection de la sécurité publique, de l'ordre public, de la santé ou de la morale ou des libertés et droits fondamentaux d'autrui.

2. Les moyens de diffusion.

La religion est une affaire de cœur, une question de décision personnelle. Néanmoins l'expérience montre qu'elle ne subsiste qu'exceptionnellement sous forme d'expérience individuelle, et que, généralement, elle prend une forme collective.

Cette dernière exige aux sectes religieuses de se donner des objectifs de croissances numérique : elles souhaitent toucher davantage plus d'adeptes

116. Déclaration universelle des droits de l'homme.

à l'échelle nationale. En effet, la tentation est toujours grande de vouloir ramener une personne que l'on sait non pratiquante à la pratique religieuse par des moyens de persuasion, plus ou moins accompagnés de contrôles externes, comme s'il ne s'agissait jamais que d'une question de paresse, de nonchalance spirituelle de sa part. Et la pénétration d'une religion demande le concours de ceux qui ont déjà adhéré. Il est indubitable que l'homme qui, par illumination ou révélation croit avoir découvert une nouvelle vérité religieuse, loin de la garder pour lui, fait tout pour la communiquer à d'autres et lui faire gagner de nouveaux adhérents. Les moyens utilisés sont de deux sortes :

a. Les écrits.

Ici, on entend la production et la diffusion d'écrits concernant la secte. En effet, évangéliser c'est d'abord répandre les imprimés qui contiennent la parole de Dieu. Si certains imprimés se vendent, beaucoup sont distribués gratuitement ou laissés à prix coûtant. Naturellement, la diffusion des Bibles ou d'un petit recueil de certaines épîtres commentées est au premier plan. Cette propagande est abondante. Dans certains quartiers, les murs des maisons et les pylônes se couvrent d'affiches sans indication d'origine et qui proposent l'envoi gratuit d'un exemplaire du Nouveau Testament. Des tracts conviant à des réunions d'évangélisation et de guérison divine, des banderoles et d'affichages confiant les fidèles à venir écouter des pasteurs de toutes obédiences venus d'Afrique, d'Amérique ou d'ailleurs, à participer à des veillées de prière, ... des affiches publicitaires, émissions radiophoniques, colportage et brochures annoncent la libération qui ne peut être trouvée que dans la secte.

b. Les contacts.

La pénétration des sectes se fait aussi par des contacts individuels. Certains adeptes sont infatigables dans le porte à porte, visitant les maisons une à une, se répartissant la tâche à plusieurs sur un même secteur. Avec une conviction, une dévotion puissante, magnétique, une intrépide assurance qu'elle détient toute la vérité et que tout le monde y viendra, la secte va à la rencontre des gens là où ils sont de façon chaleureuse, personnelle et

discrète. Elle sort les individus de l'anonymat, promouvant la participation, la responsabilité, l'engagement, les suivant de manière intense par de multiples contacts, des visites et études bibliques à domicile, un soutien et une direction continue. Elle aide les personnes à réinterpréter leurs propres expériences, à réaffirmer leurs propres valeurs et à affronter les questions essentielles au sein d'un système conglobant. La secte se propose donc d'accueillir les personnes dans leurs nouvelles situations d'une présence chaleureuse. Bernard Filaire nous résume cette stratégie.

> *Vous rencontrez les gens les plus amicaux que vous ayez jamais connus, qui vous amènent dans un groupe le plus chaleureux que vous ayez jamais rencontré [...], vous trouverez le leader être la personne plus inspirée, la plus attentionnée, la plus pleine de compassion et de compréhension [...], vous apprenez que l'objectif est quelque chose que vous n'auriez jamais osé espérer voir réalisé et cela vous semble trop beau pour être vrai [...]. C'est probablement aussi trop beau pour être vrai* (117).

3. Les caractéristiques de la propagande

Elle est persévérante : Les visites sont répétées, deviennent de plus en plus longues. D'après B. Filaire, l'objectif de ces visites est de

> *surmener l'adepte. Il ne faut plus qu'il ait des projets d'avenir. Il doit gérer l'immédiat. Il doit se retrancher de ses influences, arracher par la racine son ancienne personnalité. L'adepte doit toujours considérer la secte comme sa vraie famille* (118).

Non seulement elle est persévérante, mais aussi elle fait peur. Décrivant avec beaucoup de précisions les prochaines catastrophes apocalyptiques et les bouleversements cosmiques, à la fin, ils ajoutent que la seule chance de survivre, c'est d'entrer dans telle église. J. Remera de la

117. B. FILAIRE, op.cit., p.16.
118. Ibid. passim 41-43.

zone Kanyosha nous raconte comment il a été vainement sollicité par les membres d'une église.

> Baraje iwanje, hari mu kwezi kwa gatatu. Ata n'ikintu na Kimwe turavugana,n'ukuramukanya tutararamukanya, baca Batangura kumbwira ko isi ishaje, ngo be n'ivyayo biri ku mushiro. Ngo twebwe turiko tubaho ibihe vya nyuma. Bibiliya yari yabivuze kuva kera. Raba ibiciro biduga, indwano z'urutavanako, inzara n'ivyo bidukikije. Ngo Satani iriko iregeranya ingabo ziwe zo kw'isi yose kugira ngo habe indwano ya nyuma.Nta kintu na kimwe kizobuza iyo ndwano kuba, kandi iregereje. Indwano ziguma ari urutavanako. Ubukene n'ukwihebura abantu barimwo n'ivyo vyerekana ko Hari ibitagenda neza. Turimirije ingorane nyinshi kandi Zikomeye. Muri ayo mabi yose yimirije, abazorokoka ni Abazoba baremeye kwakira ijambo ry'umukiza. Gerageza Uko ushoboye kwose uje muri abo bazorokoka, bagatsinda Urupfu. Bagiye, bansigaranye agapapuro kazinze gatatu, Karatakaye.

Ce qui traduit par :

> *Ils sont passés chez moi, à domicile, avec constance, c'était au mois de mars. Dès que je leur ai ouvert la porte, avant qu'on se dise un seul mot, ils ont lancé que la fin des temps approche. Nous vivons les derniers jours de ce monde corrompu. La Bible l'avait annoncé.Regardez la montée des prix, les famines et les guerres interminables un peu partout. Satan est en train de rassembler ses suites pour la guerre du grand jour. Rien n'empêchera ce conflit universel qui est proche. Les guerres se succèdent. Et la crise économique et sociale est bien le signe que tout va mal. La catastrophe est à notre porte. Mais attention ! Dans le choc qui s'annonce, seuls peuvent espérer survivre ceux qui ont pris fait et cause pour le royaume de Dieu. Alors faites tout votre possible pour remplir les conditions requises de ceux qui vivront dans ce nouveau système juste.*

Et à la fin, ils m'ont laissé un papier plié trois fois
Qui s'est par ailleurs perdu (119).

La propagande dénonce également ce que les visites aiment entendre entre autre la richesse et le luxe (Nous sommes inutile de le rappeler dans une situation de pauvreté accentuée par la guerre civile). Faute de pouvoir leur en procurer, les sectes leur proposent une attitude morale et à adopter face à cette situation.

Le rejet sincère du monde et de ses intérêts (120).

En d'autres mots, elles leur proposent le dénigrement des choses mondaines (le vrai bonheur n'est pas de ce monde) qui cache mal un défaitisme dangereux pour le développement de toute collectivité nationale.

Enfin la propagande est anonyme, sauf exception, il n'est pas facile de savoir à quelle église appartient la personne frappant à votre porte.

Nababajije ishengero basengamwo baca
Bandangira aho nzobasanga ndabakeneye...

Ce qui se traduit par :

Je leur ai demandé leur église. Ils m'ont seulement indiqué
l'endroit où je peux les contacter...(121).

Outre ces quatre caractéristiques susmentionnées, B. Filaire en ajoute deux : La régression et le contrôle interne.

> La régression infantilise l'adepte. Celui-ci ne doit prendre aucune décision et, comme un petit enfant, doit sans cesse chercher à se faire aimer de son chef charismatique « obéissance en intensité ». Quant au contrôle interne, la

119. J. REMERA, Enquête orale réalisée à Kanyosha le 29/07/2002.
120. M. WEBER, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon, 1994, p.195.
121. L. INAMAHORO, Enquête orale réalisée à Bwiza le 12/09/2002.

secte pointe, vérifie continuellement, obsessionnellement, que ne se manifeste aucun signe de déviance (122).

Laconiquement, l'on peut dire qu'une des causes essentielles d'adhésion aux sectes, c'est la faim spirituelle. Elles ont pu exploiter savamment cette faille en mettant en place tout un arsenal permettant de récupérer ces « êtres flottants ».

Cependant, il importe de noter que cette faim spirituelle ne saurait à elle seule expliquer la séduction des sectes sur le terrain si ce dernier n'avait pas été assaini auparavant. Cette faim est plus ressentie qu'elle s'inscrit au creux d'une crise socio-politique, morale et économique. Il est indéniable que les conditions sociales, économiques et culturelles dans lesquelles ont vécu et continuent de vivre les pionniers des sectes ont contribué à créer *« un type de religion de frontière que l'on a pu caractériser comme étant une religion de la peur »*(123).

Ainsi que l'affirme avec l'élégance le professeur De Haes, *« les sectes sont le témoignage d'un devoir non accompli, l'exponentielle de frustrations et déceptions ressenties »*(124).

Bien plus,

> *.... La captation par les sectes est surtout causée par une souffrance : la volonté d'en finir avec sa solitude, l'égarement, l'angoisse face à la mort, la perte des repères familiaux, la nostalgie d'un certain paternalisme des institutions* (125).

On le voit , au fond, les sectes reproduisent ou tout au moins reflètent les contradictions socio-politiques actuelles et aucune solution a priori ne semble pouvoir en venir à bout. N'étant pas nées spontanément, les sectes iront même en grandissant pour deux raisons :

122. B. FILLAIRE, op.cit., p.42
123. R. KAUFFMANN, Millénarisme et acculturation, Bruxelles, Editions de l'institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1984, p.52.
124.R. DE HAES, Les sectes, une interpellation in Zaïre-Afrique n°42, 1980, p.88.
125. B. FILAIRE, op.cit., p.14.

Tant que les processus de désolation et de pertes de repères se multiplient et tant qu'il y a encore des hommes «incompris», déracinés, interchangeables, « sans domicile de pensée », sentant leur inutilité, en fait des grains de sable, perdus, sans lien entre eux, sans poids, prêts à repartir à la moindre tempête (126).

III. Vie dans la secte.

1. Le culte.

Le culte religieux n'est rien d'autre que l'adoration que la société se porte à elle-même et qu'elle manifeste en des moments d'effervescence sociale [...] pour restaurer le temps fort de cohésion communautaire (127).

Les cultes-*«sentiment unanime des croyants» (1289)* – sont variables selon les églises et les possibilités. Toutefois, tous les fidèles interrogés, nous ont affirmé avoir le culte dominical à 10 heures et des réunions d'évangélisation et de prière le jour même ou au milieu de la semaine. L'un des grands traits des sectes réside dans leur façon de célébrer le culte. C'est pourquoi, nous dit Durkeim,

on peut être assuré par avance que les pratiques du culte, quelles qu' elles puissent être, sont autre chose que des mouvements sans portée et des gestes sans efficacité. Par cela seul qu'elles ont pour fonction apparente de resserrer les liens qui attachent le fidèle à son dieu, du même coup, elles resserrent réellement les liens qu unissent l'individu à la société dont il est membre, puisque le dieu n'est que l'expression figurée de la société (129).

126. Ibid.p.80.
127. E. DRKHEIM, op.cit, p.41.
128. Ibid. p.323.

Au moment du culte, tous les adeptes participent vivement. La participation est très physique et spontanée. C'est une pratique religieuse qui saisit tout l'homme : le corps et l'âme sont au rendez-vous.

> *Plus l'on sent Dieu dans son corps, dans ses os, dans sa moelle épinière, plus le contact avec lui est jugé authentique. D'où on chante en chœur pour Dieu, danse pour Dieu, bat du tambour pour Dieu, utilise les instruments de musique. Bien entendu, les observateurs extérieurs ridiculisent cela. Pour eux, c'est un engouement exagéré pour la prière* (130).

Louanges, témoignages, visions et prières se succèdent. Il y a une grande mobilité dans la salle. Au milieu des chants, certains adeptes murmurent quelques mots que l'on a de la peine à entendre. Les yeux mi-fermés, les mains levées vers le ciel, ils exécutent spontanément une danse. L. de Heusch décrit cette scène de la manière suivante :

> *La religion ici est un théâtre dansé, une explosion dramatique, une exubérance dionysiaque, une allégresse physique. Le corps humain est le véhicule du sacré, les dieux apparaissent sur terre, s'incarnent, chevauchent le fidèle, lui impriment des bondissements, lui prêtent leur voix. La personnalité propre du fidèle s'efface ; elle ne résiste pas à l'irruption de la personnalité divine* (131).

Après ces louanges et témoignages, vient les moments du prédicateur. Ce dernier prêche la Bible à la main et les fidèles, chacun avec sa Bible s'y réfèrent sans cesse. Parfois, le prédicateur ferme la Bible mais la cite avec un à-propos saisissant. Le ton monte avec le temps. Il construit spontanément un langage mettant bout à bout des citations qu'il extrait des récits bibliques et qui lui tiennent lieu de proverbes. Son discours est

130. D. MAUGENEST « L'enseignement de l'Eglise en matière politique « in Au cœur de l'Afrique n°2, 1993, p.270.
131. L. de HEUSCH, Possession et chamanisme. Essai d'analyse structurale in Les religions Africaines traditionnelles cité par L. V. THOMAS, R. LUNEAU, la terre africaine et ses religions, Paris, Editions françaises ? 1975, p.67.

entrecoupé par des « hallélua » très fréquents comme pour éveiller l'assemblée qui répond chaque fois par « amen ».

Enfin viennent les moments réservés à la confession publique, aux témoignages de conversion, de guérison et de reconnaissance. Pour la plupart des cas, chaque rencontre est marquée par l'introduction dans la secte d'un nouveau membre qui apporte son témoignage en faisant état des conséquences de sa conversion sur son cheminement personnel. L'émulation joue ici un grand rôle. Le choix de ceux qui témoignent ne tient pas du hasard. Dans les derniers moments du culte, on prie pour ceux qui ne se sont pas encore convertis, les malades ou tout autre fidèle ayant tel ou tel autre problème. En dernier lieu, on passe aux communiqués et autres avis dont l'organisation des réunions d'évangélisation et de prières au milieu de la semaine.

Après cette description du déroulement du culte, il importe aussi de préciser ce que l'homme attend du culte. En effet, l'homme éprouve le besoin d'entrer en rapport avec le monde transcendant. Il veut réaliser ce contact en entrant en dialogue avec le divin. Cette entrée en dialogue avec la divinité n'est pas seulement déterminée par son besoin psychologique, mais aussi par le recours aux événements de la vie qui le poussent à recourir à la force toute puissante d'un Etre Suprême. Les formes de ce dialogue sont de différentes catégories. Elles se réalisent aussi bien au niveau individuel qu'au niveau communautaire.

Ces formes de dialogue ou de rapports avec le divin peuvent aussi varier suivant les multiples cultures des hommes et des peuples. Toutes ces formes obéissent cependant à une attitude fondamentale qu'on peut appeler la « prière » dans le sens général où l'homme se tourne vers l'Esprit Suprême et s'élève vers lui. La prière suppose bien sûr cette réalité à laquelle elle s'adresse, un Etre transcendant et personnel, qui écoute l'homme qui le prie et qui peut exaucer la prière qui lui est adressée. La prière suppose aussi la dépendance reconnue par son auteur vis-à-vis de cette réalité transcendante. Cette prière peut d'ailleurs se faire par l'intermédiaire d'autres êtres doués de personnalité : des hommes ou des esprits intermédiaires entre l'homme et la divinité. Les manifestations extérieures de cette attitude qui, comme nous

l'avons noté plus haut, peuvent varier suivant les églises et les cultures des hommes.

En somme, on peut récapituler en disant que la séduction des sectes tient à ce qu'elles propagent la plénitude de la personnalité réalisée par des expériences religieuses senties, émotionnelles, dans la conversion, la guérison, le contact direct avec Dieu, la réception des dons de l'Esprit les plus frappants, le développement de tout le potentiel humain, des dons et pouvoirs cachés, l'exploration de l'espace intérieur par la méditation ; l'harmonie avec soi-même.

Par leur manière de célébrer le culte, les sectes attirent. L'on s'y connaît, l'on est accueillant et l'audience est amicale et chaude. Les assemblées sont simples. Applaudissements, cris, trépiquements, voire des pleurs se trouvent dans la salle. Les salles sont souvent assez petites et toutes les rencontres sont émouvantes. Interrogés sur leurs sentiments quand ils sont au culte avec les autres adeptes, les fidèles nous ont affirmé être très contents quant ils sont à l'église, parce que disent-ils,

> *c'est très agréable de fraterniser avec des frères et sœurs avec qui nous cheminons ensembles. Bien plus, c'est une occasion d'entrer en contact avec le vrai bonheur, de se défaire de nos lourds fardeaux ; après le culte on se sent soulagé* (132).

C'est pour cette raison qu'E. Durkheim écrit :

> *En fait, quiconque a réellement pratiqué une religion sait bien que c'est le culte qui suscite ces impressions de joie, de paix intérieure, de sécurité, d'enthousiasme qui sont, pour le fidèle comme la preuve expérimentale de ses croyances* (133).

Comme cela paraît dans les propos d'E. Durkheim, les adeptes cherchent dans les sectes la paix intérieure, la joie et la sérénité qui manquent cruellement dans leur société. Alors, les sectes les aides à les

132. A. HAKIZIMANA, Enquête orale réalisée à Nyakabiga le 11/8/2002.
133. A. DURKHEIM, op.ct., p595.

Recouvrer en les projetant dans un monde "parfait" différent de celui sur lequel ils sont. De la sorte, les sectes aident leurs adeptes à se surpasser, à s'élever au dessus d'eux-mêmes pour oublier ne fusse que pendant un petit moment les maux de la société. E. Durkheim, après avoir souligné que la religion reste le produit d'un certain délire ajoute :

> *Quel autre nom, en effet, peut-on donner à l'éclat dans lequel se trouvent les hommes quand, par suite d'une effervescence collective, ils se croient transportés dans un monde entièrement différent de celui qu'ils ont sous les yeux* (134).

Plus loin, le même auteur précise que le fidèle est pendant ces moments de culte

> *... comme élevé au dessus des misères humaines parce qu'il est élevé au-dessus de sa condition d'homme; il se croit sauvé du mal, sous quelque forme, d'ailleurs, qu'il conçoive le mal (135).*

En d'autres termes, les sectes remplissent les fonctions classiques de toute secte en tant qu'exutoire des frustrations socio-culturelles, de pourvoyeuse d'une identité communautaire et d'une nouvelle vision de la vie de socialisation. Concrètement, les adeptes ont aujourd'hui besoin plus que jamais de chaleur humaine et d'affection qui sont au rendez-vous dans les sectes. Grâce à la fraternité et à la chaleur des relations qui s'y tissent, elles affectionnent la vie en groupes primaires chaleureux. Elles veulent en tous les cas réaliser une religion plus pertinente et plus significative dans la vie quotidienne, plus parlante et plus efficace en temps d'épreuves et d'insécurité.

2. Conduite des réunions.

Les adeptes interrogés nous ont tous affirmé disposer d'autres occasions de rencontre à part le culte dominical. Au milieu de la semaine, des réunions de prières et d'évangélisation et des séances d'études bibliques

134. Ibid. p.323.
135. Ibid. p.595.

sont organisées. Ces rencontres n'ont pas lieu obligatoirement sur le lieu du culte. Les fidèles de chaque quartier se rencontrent chez l'un d'entre eux ou dans une salle louée à cette fin deux ou trois fois la semaine selon l'organisation de chaque église. Ils se regroupent par petits groupes « cellule de prière » selon les quartiers ou les rues. Mgr B. Bududira appelle ces groupes de « communautés d'Eglise » ou encore « groupe/équipes sociologiques » qu'il définit ensuite en ces termes :

> *Par petites communautés d'Eglises, on entend des groupes de chrétiens qui vivent les mêmes problèmes de vie (travail, condition sociale, recherche culturelle et scientifique, responsabilité, etc) ou qui éprouvent les mêmes sensibilités (affinités) spirituelles, forment des équipes de réflexion, de partage de la Parole de Dieu et de prière pour approfondir leur foi afin que celle-ci éclaire et transforme leur vie quotidienne et les engage à poser des actes en vue de rendre meilleurs, efficaces, les relations humaines et les rapports sociaux de leur milieu (entourage) (136).*

Les assemblées de prières dont il est ici question comportent le partage de la parole. Ce dernier débute par un temps où chacun peut s'exprimer, ordinairement à partir des expériences vécues en dehors du groupe, mais parfois à propos d'un thème décidé préalablement en commun, éventuellement sur la base d'une lecture biblique proposée au partage des significations que chacun y trouve. Comme l'on peut le constater, ces équipes sociologiques », permettent une lecture de l'Evangile appliquée aux situations, aux difficultés des fidèles. Ainsi, ces derniers se créent un espace, un temps de libres prises de parole, offert à la discussion de tous et qui constituent peut être l'originalité de ce renouveau des rencontres instaurées au nom du seigneur. Pour beaucoup de participants, ces groupes deviennent un lieu privilégié où est reconnu à chacun le droit de s'exprimer avec ses tâtonnements, ses incertitudes, ses doutes, ses questions, bref, un lieu où est reconnu un droit à la parole au risque de l'erreur.

136. Mgr B. BUDUDIRA « Le peuple Chrétien du Burundi en synode », in Au cœur de l'Afrique n° 1/1973, p.13

L'ordre des assemblées n'est pas rituellement établi. Chacun prie ou prend la parole suivant son inspiration. Assis même le sol recouvert de nattes, ils alternent les prières avec les chants et les commentaires de la parole. Ces rencontres comportent également des longs moments de recueillement silencieux, des prières faites par un « frère » à qui les autres s'unissent debout en silence. Le maintient et le développement de ces espaces de libertés chrétiens puisqu'ils sont suscités et vécus au nom de Dieu paraissent aux fidèles la chance qui leur est offerte pour que des existences chrétiennes soient encore possibles communautairement, c'est-à-dire selon une dimension qui leur est essentielle.

Que dans un second temps, il se fasse un travail pour assumer dans une perspective évangélique les difficultés ou les options présentées, c'est essentiellement le vœu de la plupart sinon de tous. Le style évangélique en ce qu'elle prêche inlassablement l'amour du prochain, exigeant de chacun qu'il se réforme intérieurement pour lui être agréable, le recevoir dans son cœur, lui venir en aide. Ils proposent constamment des questions pratiques pour le changement de caractère de telle sorte qu'ils doivent chaque fois méditer sur une de ces questions et en faire l'objet d'un échange entre eux, non seulement par les termes de «frères» et de « sœur »qu'ils emploient, mais aussi par les prévenances qu'ils ont les uns pour les autres et l'esprit de fraternité qui les anime. A cette même occasion sont programmés des actions charitables. Il est vrai que l'union, la concorde et l'entraide se réalisent facilement dans les petits groupes que dans les grandes assemblées.

3. Attitudes à l'égard des autres confessions

Par rapport à l'ensemble des fidèles des autres églises, le nombre de fidèles d'une telle ou telle autre secte est toujours minoritaire. Dans ces conditions alors, toute confession qui prétend détenir la vérité parfaite et définitive doit résoudre la question de savoir comment il se peut que la grande majorité de l'espèce ait adopté d'autres doctrines. Les réponses des adeptes sont très variables.

Ceux qui estiment que la puissance de Dieux est le seul élément essentiel de l'histoire pensent que Dieu n'a destiné au salut qu'une faible minorité et rejeté tout le reste. D'autres, qui reconnaissent aux hommes le libre choix/le libre arbitre voient dans leur aveuglement individuel l'obstacle à l'acceptation de la vraie foi. D'autres ne vont pas si loin. Ils tiennent sans doute, leur doctrine de salut pour celle qui correspond le mieux à la vérité, mais voient dans les autres religions soit des stades imparfaits, soit des interprétations mauvaises de leur pensée. Ils n'hésitent pas à dire qu'à la fin tout le monde viendra chez eux. D'autres estiment encore qu'il ne peut plus y avoir de religion universelle que le langage universel. Enfin, d'autres admettent que les religions sont légions et que nous n' y pouvons rien, mais, comme ils pensent que la leur est la seule bonne, ils essaient de donner aux autres sa signification en la réinterprétant.

En outre, alors que pour les uns la multiplicité des églises témoigne de douloureuses divisions dans le corps du Christ, elle est plutôt perçue par les adhérents à celles-ci comme une manifestation de la fécondité spirituelle de l'Esprit saint. Ils estiment en effet qu'une tradition religieuse ne reste vivante que si des nouveautés y sont continuellement introduites par contact effectif avec le divin. Une église nouvelle en raison de son orientation et de ses activités spécifiques, leur semble avant tout de nature à faire accepter la parole de Dieu à des personnes qui jusque là n'avaient plus correctement en être touchées. Ils ne voient donc pas plus d'inconvénients à l'apparition d'églises nouvelles qu'à celle de clubs sportifs différents sur un même territoire. De fait, des pasteurs placés en concurrence sur le marché des services spirituels se considèrent avant tout comme des collègues et non comme des ennemis.

IV. Psychologie du sectaire

La psychologie des fondateurs des sectes est caractérisée par un idéal commun . Jusqu'à lui, tout le monde s'est trompé sur la pensée du Christ. L'église mère (auquel il veut se séparer) était dans l'erreur.

« Il ne faut pas que les hommes marchent dans les ténèbres. Ces derniers ont envahi le monde. Seuls quelques rares chrétiens authentiques se sont transmis le flambeau. Dieu les choisit, les désigne. Les autres églises, bien qu'elles professent la même foi ont dévié et conduit leurs fidèles dans les chemins d'obscurité, loin de la lumière du véritable évangile ». (137)

Quant aux adeptes, la psychologie est la même que chez les fondateurs. On peut y discerner de très variables récits d'une église plus vivante, d'un culte plus vraie. Mais chez beaucoup, il y a aussi un rejet instinctif du groupe majoritaire auquel ils ont appartenu jusque là, ce besoin de se séparer, de constituer un petit groupe, une élite.

V. Les sectes religieuses et les réponses.

Quels sont les besoins, qui sont autant de raisons apparentes de succès des sectes ? En d'autres mots, quels sont les besoins que les adhérents à ces sectes cherchent à satisfaire ? Ils sont multiples : la recherche d'appartenance ou de communauté, en réaction contre une société dure, société en mutation rapide où les certitudes traditionnelles paraissent céder sous les coups de boutoir de remises en cause perpétuelles, un besoin de réponses précises, facteurs de sécurité. Une psycho-spirituelle, qui donnera naissance en particulier à une multitude de

groupe de thérapie fonctionnant comme des religions de remplacement. Un besoin de reconnaissance sociale, de participation et d'engagement actif, spécialement dans les couches socialement défavorisées. La recherche d'une direction spirituelle et d'un chef charismatique pour tenir la route.

Nous avons par ailleurs montré, chemin faisant, que les sectes déploient beaucoup de moyens pour recruter leurs membres. Mais, l'accrochage n'aurait pas eu lieu s'il n'y avait quelque attente ou désirs latents : recherche d'une vie fraternelle, besoin d'une conception structurée et assurée de la vie et de la société. P. Rutayisire le dit clairement :

> *Les hommes ont besoin de faire partie d'un groupe, d'être reconnus, acceptés et appréciés, d'avoir un mot a dire, d'exercer une responsabilité. Ils ont besoin de sécurité, de stabilité, de soutien, d'assurance, de certitude. Ils ont besoin de réponses. Ils ont besoin de donner un sens à leur vie, de trouver une signification à ce qui leur arrive, de donner un sens spirituel à leur existence* (137).

Face à ses attentes, les sectes jouent le rôle de « donneurs de sens »(138). Le salut est présenté comme une réalité concrète et immédiate.

Tout d'abord, tous ces besoins sus-mentionnés sont provoqués par la peur. A la racine, on découvre une peur cachée d'une insécurité. Et l'adhésion à une secte représente comme une réponse à cette panique par rapport à la société, à la vie et l'avenir.

> *Cette course [vers les sectes] a lieu parce que le terrain sur lequel l'africain d'aujourd'hui lui se meut se liquéfie de plus en plus. Et l'homme, pour ne pas se laisser engloutir s'aggripe sur quelque chose qui lui semble effectivement solide et contient de quoi retenir son cœur aux abois*...139.

137. SCEAM, Les Nouveaux Mouvements Chrétiens en Afrique et au Madagascar, Rome, 1992 cité par P. RUTAYISIRE, op.cit., p.377.
138. WEBER (M), Economie et Société, Paris, Plon, p.464.
139. A. Ntabona ? 3Une approche du dispositif sémiotique immédiat des NMR » in Au Cœur de l'Afrique n° 2-3 1993, p.283.

Ce quelque chose, ce sont les sectes. Ces dernières se présentent en effet comme une nouvelle famille de l'adepte, l'entourant chaleureusement et promettant la libération rapide de tous ses troubles.

> *la religion est le narcotique du peuple ; c'est le peuple qui pour ainsi dire, s'administre ce stupéfiant pour pouvoir supporter sa détresse* (140).

Les sectes rassemblent leurs adeptes au sein des communautés encore plus estimables et gratifiantes que la société (ou les familles étendues) dont ils sont par ailleurs amenés à s'exclure. Elles ne cessent de les rassurer par des multiples témoignages de la présence divine. Elles tiennent enfin à leur disposition pour les protéger contre les esprits malfaisants, les guérir, les soutenir en période de difficultés et les aider à réussir dans la vie une force spirituelle, que Dieu a communiquée à chacun de leurs fondateurs en leurs investissant dans leur mission. Le nouveau adhérent y trouve un cadre solide où l'on pense pour lui et où l'on est censé répondre à tous les problèmes de conscience et d'existence. La secte fournira donc par sa structuration collective musclée et ses assertions sans réplique, un sentiment dynamisant de puissance audacieuse. L'adepte est ainsi armé suffisamment pour affronter sa société.

Ensuite, non seulement elles mettent à l'aise leurs adhérents par une liturgie en harmonie avec leurs habitudes de pensée et de comportement, mais surtout, elles répondent bien plus franchement à leurs besoins immédiats de convertis que ne l'ont fait jusque là les églises auxquelles ils appartenaient : détournement de la consommation excessive d'alcool, de la drogue.

Aussi, faudra-t-il souligner que pour ceux qui partent vers les sectes, des motifs de stricte promotion individuelle ne manquent pas. A. Ndikumana, secrétaire de zone Bwiza nous a affirmé que :

140. WAKENHEIM, (Ch), La faillite de la religion d'après Karl Marx, Paris, PUF, 1963, p.187.

> *les dirigeants des mouvements d'action catholique et les catéchistes de même que les Ingendanyi sont les plus sollicités par les sectes. Ces dernières leur promettent une ascension sociale rapide en leur disant qu'ils seront très vite pasteurs puisqu'ils connaissent déjà beaucoup de choses* (141).

Enfin, d'autres, plus opportunistes, voient dans ces sectes, une occasion d'exercer un leadership qu'ils ne pourront pas exercer dans les églises préexistantes vu les structures de pouvoir qui s'y trouvent.

Cependant, il importe de se demander si l'étendue réelle des contraintes qui assaillent les adeptes au moment de leur entrée dans la secte leur est totalement dissimulée. A. Godin répond à cette question en ces mots :

> *Les religions ne sont pas capables de contribuer à la maturité de l'homme en le dirigeant vers la dominance du principe de la Réalité. La sublimation qu'on atteindrait d'elles, elles ne l'accomplissent pas* (142).

De son côté, P. Rutayisire qualifie ces réponses de :

> *solutions individuelles, et souvent illusoires, qui laissent entières les questions réelles* (143).

Cela est d'autant plus vrai parce que d'une part *« les NMR contiennent beaucoup de paroles pâteuses qui collent à la bouche et offrent une apparente sécurité psychologique »*(144), et d'autre part, *« la religion est un stupéfiant parce qu'elle empêche l'homme de réaliser son bonheur réel en lui offrant à bon compte un bonheur illusoire »*(145).

141. NDIKUMANA Anicet, enquête réalisé le 8/08/2002.
142. A. GODIN, Psychologie des expériences religieuses, PAs, le Centurion, 1981, p.183.
143. P. RUTAYISIRE, op.cit., p.377.
144. A. NTABONA, op.cit.p.289-290.
145. K. MARX, F. ENGELS, sur la religion, Paris, Ed. Sociales, 1972, cité par WACKENHEIN (Ch), op.cit., p.187.

A lire ces propos, l'on sent réellement que les sectes apportent seulement une thérapie de certains problèmes superficiels de la société. Les véritables questions restent. De par leur vision du monde, elles ne font que tourner autour du pont. P. Rutayisire le dit amplement :

> *... les NMR ont une interprétation particulière de l'histoire, qui encourage une attitude fataliste et passive, là où la situation demande créativité et détermination pour résoudre les problèmes qu'affronte le continent. Avec l'appui des textes de genre apocalyptique de la Bible (les visions ou textes qui font place aux fléaux), ils prennent les problèmes en cours comme ayant été prévu en tant que signe avant coureurs de la fin des temps. Pour ceux, les difficultés actuelles hâtent même la venue du règne de Dieu. Autrement, plus la famine, la misère s'intensifient, plus proche devient la délivrance divine promise par les prophètes bibliques. Ce christianisme déconsidère le monde présent et l'oppose au monde à venir. Tout ce qui touche au monde présent est satanique et sans valeur : il faut lui fuir pour éviter toute contamination* (146).

VI. Les principales attitudes rituelles

1. Anthropologie rituelle

Le rite peut s'appliquer à des phénomènes aussi contemporains et proches de nous qu'à des pratiques anciennes. Dans l'ensemble, le rite possède un caractère synchro-diachronique ; dans la mesure où on ne fait que répéter un même comportement ayant ses modèles archétypiques dans le passé. Actuellement, on constate que le rite tend à perdre son sens originel pour ne devenir qu'un acte inconscient de pure formalité. Cela veut dire que dans la vie quotidienne, on effectue beaucoup de rites, mais qui, à la longue deviennent sans aucune importance.

146. P. RUTAYISIRE, op.cit., pp.377-378.

Cependant, J. Cazeneuve considère *qu'un groupe ferait la preuve de son manque de logique s'il impose un comportement sans objectif* (147). Plus loin, il trouve que dans l'usage courant, *« le rite est un acte qui se répète et dont l'efficacité est au moins en partie, d'ordre extra-empirique »* (148).

Cet aspect répétitif du rite souligné par l'auteur suppose qu'il y est dans la conscience des gens un certain modèle à suivre ou bien des règles établies par la communauté dans laquelle le rite est pratiqué.

Dans son acceptation la plus générale, le rite est une exigence pratique, un acte qui est effectué par une collectivité ou une association organisée selon une tradition ancienne ou récente en vue de satisfaire un besoin humain. De ce fait, le rite pénètre la totalité des activités de l'homme que ce soit la culture des champs, la chasse, la pêche... la quotidienneté tant autant que les moments clefs de la vie d'une société donnée. En d'autres mots, il met en jeu la condition humaine au cours de l'apprentissage, d'une initiation, d'une célébration, d'un culte. Finalement, le rite comportement collectif ou acte individuel est un fait complexe intervenant dans tous les domaines où l'homme est appelé à intervenir, et dans notre cas précis, lors de la pratique religieuse. Pris sous cet angle, le rite ne devient religieux que :

> *Dans la mesure où il permet le contact avec les esprits supérieurs, êtres bénéfiques, parfois redoutables, dont il faut tenir compte pour la bonne marche de l'existence. Mais pour approcher des puissances surnaturelles, il importe de suivre un rituel précis, de «calculer» ses gestes, de mesurer ses paroles, d'observer un protocole rigoureux* (149).

Ici, le rite est lié à un ensemble d'attitudes, paroles, gestes et actions que l'homme adopte soit pour se mettre en harmonie ou en contact avec les forces de la nature ou les êtres invisibles, soit pour les apaiser ou les apprivoiser. C'est d'ailleurs dans ce sens que le dictionnaire Le Petit Robert

147. J. CAZENEUVE, Sociologie du rite, Paris, PUF, 1971, p.11.
148. Ibid., p.17.
149. L.V. THOMAn ; R. LUNEAU, op.cit., p.153.

entend définir le rite : « Cérémonie réglée ou geste particulier prescrit par la liturgie d'une religion » (150).

De ces lignes, il en sort aisément que toute religion a des rites qui sont des règles de conduite prescrivant à l'homme comment il doit se comporter avec les choses ou êtres sacrés. Ces rites religieux ont ainsi pour but d'introduire d'individu ou la collectivité dans une zone où ils puissent entrer en communication avec le divin. L.V. Thomas et R. Luneau considèrent qu' :

> *On ne saurait concevoir de religion sans rites pour diverses raisons. Tout d'abord parce que la religion pour être vivante et active doit s'exprimer dans des comportements liturgiques socialement codifiés, le plus souvent visibles pour tous. [...] Ainsi, le rite authentifie la croyance en même temps qu'il l'entretient* (151).

2. Les fonctions des rites religieux.

Selon C. Rivière, les rites religieux ont cinq fonctions : médiatique et pédagogique d'abord en ce qu'ils visent à perpétuer et à renouveler les croyances et à mettre en relation l'adepte et le(s) dieu(x). Ils ont ensuite pour fonction intégrative parce qu'ils renforcent le lien social et ordonnatrice étant donné qu'ils renforcent l'ordre ecclésial dont ils essayent l'autorité tout en délimitant et hiérarchisant les rôles de chacun (prédicateurs ou simples fidèles). Aussi, sécurisent-ils en atténuant l'angoisse que l'homme éprouve devant les situations, incertaines. Enfin, ils ont pour fonction dynamogénique en ce qu'ils canalisent les émotions et la peur (par des chants, des danses...).

150. Dictionnaire Le Petit Robert
151. L.V. THOMAS & R. LUNEAU, *op.cit.*, p.203.

3. Le système des interdits.

> *« Il n'y a pas de religion où il n'existe des interdictions et où elles ne jouent un rôle considérable* (152).

Les interdits religieux sont des impératifs. Ils sont ce que E. Durkheim appelle « le culte négatif » : c'est-à-dire :

> *Système borné par l'ensemble de rites qui édictent des abstentions, qui se bornent à interdire aux fidèles certaines façons d'agir, sans lui prescrire des prestations effectives* (153).

Ces « actes négatifs » que constituent les interdits religieux renforcent l'ensemble des croyants. Ils ont leur origine dans le respect que l'être sacré inspire et ont pour but d'empêcher qu'il soit manqué à ce respect. Celui qui viole les interdits religieux, se met en état de faute dont les conséquences peuvent se répercuter sur les autres coreligionnaires. Il y a un va-et-vient permanent entre l'acte individuel et l'ordre collectif. C'est pour cela que le fidèle d'une secte essaye en tout temps d'éloigner de lui tout ce qui peut l'empêcher de servir son dieu.

Chaque religion dresse ainsi un ensemble de rites qui sont censés la mettre loin du monde profane, car,

> *le mode sacré soutient avec le monde profane un rapport d'antagonisme. Ils répondent à des formes de vie qui s'excluent, qui, tout au moins, ne peuvent être vécus au même moment avec la même intensité* (154).

Et puisque ces rites ont pour fonction principale de :

> prévenir les mélanges et les rapprochements indus, d'empêcher qu'un de ces deux domaines n'empiète sur l'autre, il ne

152. E. DURKHEIM, op.cit., p.428
153. Ibid.
154. Ibid. p.453.

peuvent édicter que des abstentions [...] qui prennent la forme de l'interdit (155).

4. Classification des rites

Il est classique de classer les rites d'après les fonctions qu'ils paraissent remplir. Partant des rapports individu-groupe, Thomas L.V. et Luneau R. ont fait une classification suivante :

a) *Les rites de séparation qui expriment l'abandon par l'initié de son statut antérieur.*
b) *Les rites de ségrégation qui expriment le fait qu'il est maintenant coupé de la vie communautaire normale. Il n'occupe désormais aucun statut dans la société mais il semble se trouver entre eux.*
c) *Les rites d'intégration qui expriment le fait que l'initié est accepté dans son nouveau statut, donc réintégré dans la communauté* (156).

Bien que dit autrement, A. Van Gennep distingue lui aussi dans le Dictionnaire des Religions trois sortes de rites :

a) * Les rites préliminaires* : la séparation avec e monde antérieur.
b) Les rites « liminaires » : La marge, stade initiatique.
c) Les rites postliminaires : agrégation au monde nouveau (157).

5. Les interdits et pratiques des sectes.

Tout secte qui cherche des adeptes dans les rangs d'autres confessions religieuses doit déployer beaucoup d'efforts et d'explications. Cela nécessite évidemment beaucoup de temps. Elle doit en outre élaborer une liste d'interdits qui la distinguent des autres églises et qui sont le socle

155. Ibid. p.428
156. L.V. THOMAS et R. LUNEAU, op.cit., p.203.
157. P. POUPARD, op.cit., 1724.

même sur lequel elle repose. Les plus fréquents sont les interdits alimentaires, les interdits de rapports sexuels, les interdits linguistiques, les interdits de contact corporel avec certains objets ou certaines personnes. Les domaines les plus touchés par ces interdits sont la santé, l'éducation ou instruction, l'alimentation, l'hygiène, les échanges commerciaux, le travail de l'homme et plus généralement la promotion humaine.

Concernant la conception du bien-être et de la santé d'abord, les sectes dédaignent les choses de ce monde appelé à disparaître. C'est pourquoi elles se concentrent sur la préparation spirituelle du règne à venir et ne se préoccupent de rien d'autres. Et c'est dans cet ordre d'idée qu'elles ramènent les problèmes de santé à une question de foi. Prétendre que la santé est une conséquence de la foi ou qu'on peut obtenir la guérison par une intervention miraculeuse détourne l'attention des causes immédiates des problèmes de santé comme le manque d'hygiène, le manque d'eau potable, la sous-alimentation, le manque d'infrastructures médicales.

Tout cela est grave pour une population, qui, au lieu de lutter contre la maladie, verse dans la passivité et refuse de surcroît toute intervention des moyens actuels de traitement médical : médicaments, vaccination, consultation, etc. les adeptes de certaines sectes refusent jusqu'à en mourir de se faire soigner, préférant la prière de leurs coreligionnaires aux soins médicaux. Lors de nos enquêtes, J. Nkunzimana, Secrétaire de zone Gihosha, nous a signalé un cas d'un responsable d'une église qui empêchait ses adeptes de faire vacciner les enfants contre la poliomyélite, cet homme a par suite été détenu à la zone et on lui a infligé une amende de 10.000 francs burundais (158).

Quant à l'instruction, on enregistre des églises qui empêchent les enfants d'aller à l'école (159) nous ont affirmé les autorités locales à Cibitoke et à Kamenge. D'après ces églises, le seul livre dans lequel il faille étudier, c'est la Bible. Cette conception de l'instruction qui insiste sur la lecture de la Bible amène ce sectes à vouloir expliquer tout phénomène social bibliquement seulement.

158. J. NKUNZIMANA, Enquête orale réalisé à Gihosha le 17/05/2002.
159. Enquête réalisée à Kamenge et à Cibitoke respectivement le 1/8/2002 et le 8/8/2002.

Enfin, les interdits touchent aussi les échanges et la consommation économique. Certaines églises disent aux gens d'être vigilant afin de ne pas acheter dans les boutiques et magasins les articles qui seront marqués du chiffre 666 ; ce dernier signifie pour eux la venue de l'antéchrist.

Outre les interdits, les sectes ont aussi des pratiques religieuses. Nous avons seulement retenu les principales et les avons groupées selon le schémas proposé par L.V. Thomas et R. Luneau.

Tout d'abord, aux « rites de séparation » (ou rites préliminaires) correspondent les rites de purification qu'on observe dans les sectes. Le rite est ici aveu pratique de la faute, de la culpabilité, du péché. Pour se débarrasser de la souillure, on l'expulse, on énonce les fautes publiquement (dans l'église). Il faut entendre ici la conversion publique en vue de retrouver la tranquillité intérieure et la considération sociale. Cette conversion correspond donc à la volonté réelle, solennellement attestée d'abandonner les péchés. Et plus elle est éclatante, plus elle est censée être efficace. Le rite a ici un double rôle : correctif et purificateur.

Ensuite, les rites de ségrégation (ou rites liminaires) correspondent aux différents interdits que les différentes sectes pratiquent. Ces interdits ont pour *« fonction ségrégative en ce que, spécifiques à un Etat, une caste, une classe, Une religion ils sont liés aux valeurs d'in-group »* (160).

> *L' homme qui s'est soumis aux interdictions prescrites n'est pas après ce qu'il était avant. Avant, c'était un être du commun qui, pour cette raison, était tenu de rester à distance des forces religieuses. Après, il est davantage de plain-pied avec elles ; car il s'est rapproché du sacré par cela seul qu'il s'est éloigné du profane ; il s'est épuré et sanctifié par cela seul qu'il s'est détaché des choses basses et triviales qui alourdissent sa nature* (161).

160. G. RIVIERE, op.cit., p.35
161. E. DURKHEIM, op.cit., p.442

Pour servir efficacement son Dieu, le fidèle lui aménage donc la place qui lui convient le mieux. Pour cela :

> *il abandonne ce qui lui passionnait ordinairement avant [...]. Et les douleurs qu'elles [interdictions] imposent ne sont donc pas de cruautés arbitraires et stériles ; c'est une école nécessaire ou l'homme se forme et se trempe, où il acquiert les qualités de désintéressement et d'endurance sans lesquelles il n'y a pas de religion* (162).

Finalement, les interdits constituent des actes ou des prohibitions d'ordre moral ou purement social dont

> *le respect et la sanction de leur transgression sont nécessaires du fonctionnement de toute institution micro ou macrosociale* (163).

E. Durkheim les qualifie : «d'outrances nécessaires pour entretenir chez les fidèles un suffisant dégoût de la vie facile et des plaisirs communs »(164). De son côté, D. Rivière les qualifie de « forme de répression mental du désir » (165).

Enfin, les «rites d'intégration» ou rites «postliminaires» correspondent au baptême qui se fait pour la plupart des cas par l'immersion dans l'eau. Seuls les mots qu'on prononce à la circonstance varient selon les églises.

Pour le baptême donc, le fidèle s'arrache à son état antérieur que son âme ne permet plus. Il est amené à quitter– après une période d'observation – cet état et avec lui l'irresponsabilité, l'ignorance qui nécessairement l'accompagnaient. Il est désormais un membre du groupe, de son église. Le rite a ici une dimension transitive dans la mesure où il marque le passage d'une période de l'existence à une autre.

162. Ibid. pp.452-452.
163. C. RIVIERE, op.cit., p.35
104. E. DURKHEIM, op.cit., p.452.
165. C. RIVIERE, op.cit., p.35.

En somme, on peut récapituler en disant que les différents interdits et pratiques ont pur but primordial de réaliser une frontière entre le monde sacré et le monde profane. Le fidèle respecte donc les prescriptions de son église et tout respect se traduit chez celui qui l'éprouve par des inhibitions. Pour vivre une vie religieuse d'intense, il se soumet donc aux restrictions ou privations qui sont parfois sévères.

> *Pour que les idées ne coexistent pas, il faut que les choses ne se Touchent pas, ne soient d'aucune manière en rapport. C'est le principe même de l'interdit* (166).

VII. Les sectes et la société.

Les rapports entre les sectes et la vie sociale s'entendent à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les sectes ont résulté de la détérioration des conditions existentielles dans la société. Ensuite, elles modèlent la structure sociale. Les sectes organisent la population en une multitude de groupes et de sous-groupes à fonctions bien définies. De fait, elles favorisent l'existence des groupes sociaux, cimentés par des devoirs religieux. Les sectes deviennent alors un facteur important de cohésion et de correspondance sociales.

1. Les sectes et le salut.

Les sectes proposent de créer une société parfaite où tout homme est sauvé. En effet, quiconque n'est pas membre d'une secte est présenté comme un homme imparfait. Voilà ce qui peut vouloir dire que l'adhésion à une secte vise la perfection de l'homme. Entrer dans une secte, c'est se perfectionner, c'est transcender la vie ordinaire. Par voie de conséquence, les sectes semblent promettre à tous les hommes le bonheur et cherchent à les faire sortir de leur misère. A tout homme, elles promettent de secourir.

166. E. DURKHEIM, op.cit., p.454.

En plus de ce salut sur terre, les sectes préparent à tout homme le salut après la mort. Tout adepte est censé être protégé dans la royauté mythique et y jouir d'une liberté, d'une aisance qu'il n'a pas eues sur terre.

De ce point de vue, les sectes sont une réponse eschatologique qui tente de recréer une unité, une solidarité collective en replaçant les hommes dans une situation de création d'une nouvelle expérience sociale et religieuse.

2. Les sectes et l'égalité.

Les sectes prônent l'égalité de tous. Les relations humaines au sein d'une secte épousent le modèle égalitariste. Il y a plus d'une coalition d'égaux que d'une autorité hiérarchique et ferme. Ce sont tous des «frères » et «soeurs». Donc plus précisément, les sectes assoient un cadre de rapport dans lequel tous les hommes sont appelés à être égaux.

3. Les sectes et la liberté

Les sectes développent l'idée de libération. Elles créent un idéal par lequel l'homme se trouve libéré dans les conditions socio-politiques mauvaises. Les sectes se présentent donc comme une force par laquelle tout homme est censé acquérir la libération à l'égard d'une société traumatisante.

4. Les sectes et le pouvoir

Au Burundi, le plein et libre droit à avoir une quelconque conviction religieuse, à pratiquer un quelconque principe religieux et à enseigner une quelconque doctrine religieuse qui ne viole pas les lois ou qui n'empiète pas sur les droits personnels est accordé à tous. Ipso facto, il leur est accordé la liberté de pratiquer un culte et de tenir des réunions se rapportant à leur religion et d'établir et d'entretenir des liens

à ces fins. Les lieux de culte ne cessent d'augmenter et sont le plus souvent installés au plein centre des quartiers urbains. Ces installations religieuses rendent la vie insupportable aux voisins de ces édifices.

Ils doivent supporter les chants, les danses accompagnés de battements des mains et des tam-tam et les hurlements des pasteurs, le tout amplifié par de puissantes sonorisations. Il est à entendre ici que les adeptes peuvent prolonger la prière jusque tard dans la nuit comme ils peuvent se réveiller aussi tôt soit pour prier, soit pour les louanges ou les réunions d'évangélisation. Dans les zones de Bwiza, Kanyosha, Cibitoke, les chefs de zones nous ont affirmé avoir reçu des plaintes des populations allant dans ce sens. Face à cette situation, le pouvoir local réagit en rappelant aux différents responsables des églises les heures de prière ou des réunions d'évangélisation.

En outre, le pouvoir intervient dans certaines situations pour mettre de l'ordre sur les lieux de culte. En effet, la multiplicité des églises tient aussi aux conflits internes qui minent nombre d'entre elles. Les rivalités entre candidats au pouvoir missionnaire vont constituer la base, sinon le cadre des maintes scissions. Deux pasteurs d'une même église, chacun avec ses adeptes peuvent se disputer un même lieu de culte. Dans ce cas, le pouvoir intervient en envoyant des policiers pour superviser le culte.

On le voit, les pouvoirs publics s'intéressent de près aux groupes religieux craignant que certains d'entre eux ne soient dangereux, tant pour les individus qui les fréquentent que pour la société qui les accueille. Cette préoccupation est légitime de la part des pouvoirs publics qui assument pleinement leur rôle en veillant au respect des lois et en protégeant les libertés individuelles.

CONCLUSION GENERALE

Sans prétendre avoir fait toute la lumière au sujet des sectes religieuses, loin s'en faut, quelques conclusions ressortent de nos analyses.

Le terme secte est utilisé avec un pouvoir d'accusation tout à fait extraordinaire. Aucun groupe religieux ne s'auto-désigne comme secte : être qualifié de secte ou de sectaire a quelque chose de stigmatisant, de dépréciatif et nombre de groupes religieux déploient un effort considérable pour échapper à ce qualificatif. Désigner un groupe religieux comme « secte », c'est le disqualifier de fait dans l'opinion publique. Qu'est-ce en effet, qu'une secte dans les représentations sociales courantes ? Un groupe religieux différent, microminoritaire, exigeant, autoritaire, ésotérique et prosélyte. Dans les usages sociaux du terme «secte», on peut faire les constats suivants : un groupe religieux peut facilement être qualifié de secte.

- Par le simple fait qu'il s'agit d'un religieux autre, inconnu ou peu connu et qu'il représente une étrangeté socio-culturelle : dans ce cas, le qualificatif de « secte » sert bien à disqualifier un religieux étranger par rapport à un religieux « bien de chez nous ».

- Par le simple fait qu'il est ultra minoritaire : dans ce cas, le qualificatif de « secte » peut être le moyen utilisé par le groupe religieux « dominant » pour disqualifier les groupes religieux « dominés ».

- Par le fait qu'il s'agit d'un religieux exigeant, requérant de ses membres un engagement fort et exclusif dans des croyances et des pratiques déterminées. Dans ce cas, le qualificatif de « secte » peut être utilisé pour distinguer un religieux très adapté à la société et à ses valeurs d'un religieux très distant par rapport à la société et ses valeurs (qui entraîne un mode de vie non-conformiste). Intervient alors ici la difficulté de circonscrire les phénomènes dits « religieux », la nécessité de faire entrer dans ce domaine des pratiques culturelles maintenues en lisière par les missions qui les jugent incompatibles avec les normes chrétiennes.

- Si en son sein, prévaut l'autorité spirituelle particulière d'une personne.Il s'agit ici d'un religieux marqué par le pouvoir personnel d'un leader ou d'une équipe de leaders qui contrôle étroitement le comportement des adeptes.

- Par le fait qu'il s'agit d'un religieux caché, qui ne dévoile tous ses aspects qu'à ceux qui lui paraissent suffisamment initiés.

- S'il établit une barrière relativement étanche par rapport au monde extérieur.

- Enfin s'il déploie un zèle prosélyte intense pour convertir à ses vues d'autres personnes.

Avec le deuxième chapitre, nous sommes passé de la reconnaissance du pluralisme religieux , où les sectes étaient perçues essentiellement comme des concurrents illégitimes des « autres églises » à une situation où les sectes apparaissent beaucoup plus comme des concurrents de la société, des alternatives à la société. Tout en étant des religions, les sectes religieuses apparaissent s'appuyer sur la totalité de l'univers pour transformer d'abord l'existence formée. Ce qu'il faut entendre, c'est la manière dont les sectes tiennent compte des dimensions existentielles de l'homme, tant au niveau de l'être qu'au niveau de la pensée. Les circonstances mêmes de leur naissance témoignent de cette attention portée aux réalités concrètes, aux conditions de vie des hommes. Aussi, avons-nous souligné que l'idéologie des sectes corrige peut être les vues de la société du point de vue religieux, mais aussi du point de vue politique, social... On ne peut donc s'empêcher de considérer les sectes comme un phénomène social total qui interpelle l'économique, la politique, le social, le religieux.

Autrement dit, le phénomène des sectes n'est pas que religieux. C'est un fait social qui est en rapport avec les autres faits de la société. S'il est vrai que les sectes viennent au secours de l'homme angoissé, il faut penser que celui-ci n'était pas angoissé que religieusement mais qu'il l'était dans toutes les dimensions de sa vie. En se représentant comme un salut pour tous et pour chacun, les sectes expriment en l'expliquant une situation politique des

groupes en présence et leur proposent les moyens de sortir de leurs contradictions historiques. Elles se veulent être des mouvements de réforme religieuse dont l'apparition est une réponse à une situation d'impasse : crise à la fois politique, économique, sociale et morale. Les sectes ont alors exploité cette période passagère de fragilité.

Nous avons, dans le dernier chapitre, montré ce que les fidèles visaient en adhérant à ces sectes : l'aspiration à la guérison morale voire physique, le désir des prières saisissantes, la quête de la liberté et de la vérité et enfin l'aspiration à la chaleur humaine et à la reconnaissance sociale. Devant une telle situation, les sectes semblent apporter satisfaction à de tels besoins par des solutions simples et facilement accessibles. Elles proposent un modèle, des dogmes, des rites, des mythes, une sécurité, une identité, une transcendance. Toute secte fournit un dispositif automatique d'anticipation, elle résout par voie d'autorité l'angoisse de l'indétermination. Elle tranche par une référence à des réalités transcendantes. Le sentiment d'être « élu » apporte une compensation au sentiment d'impuissance et de désarroi.

Ainsi, les sectes remplissent les fonctions que remplirait toute religion. Elles révèlent à l'homme ce qu'il a de plus profond en lui montrant ce qui permet d'espérer, ce qui donne un sens à sa vie. Aux yeux des fidèles, elles sont ce que G. Balandier appelle *« donneur de confiance »* (167). Chaque église aide donc ses fidèles à vivre dans la société, on ne pourrait donc pas les ranger suivant l'ordre d'importance étant donné que chaque église joue un rôle important pour les fidèles qui la fréquente. Par ailleurs,

> *... il n'est pas impossible de les disposer suivant un ordre hiérarchique. Les unes peuvent être dites supérieures aux autres en ce sens qu'elles mettent en jeu des fonctions mentales plus élevées, qu'elles sont plus riches d'idées et de sentiments, et qu'il y entre plus de concepts, moins de sensations et d'images, et que la systématisation en est plus savante [...]. Toutes sont également des religions comme tous les êtres*

167. G. BALANDIER, op.cit., p.417.

vivants sont également des vivants, depuis les plus humbles plastides jusqu'à l'homme (168).

Des questions demeurent sans réponses :

La question des « sectes » met en jeu la question même de la tolérance face aux non-conformistes, le fait que ces non-conformistes soient religieux complexifiant encore le problème en faisant intervenir les relations secte-autres églises d'une part et secte-société globale d'autre part. Dans la désignation de certains groupes religieux comme « secte », c'est le non conformisme culturel qui se trouve stigmatisé, le fait qu'au nom d'un idéal religieux, certaines personnes décident de ne pas vivre comme tout le monde et privilégient comme société de référence une autre collectivité que la société globale : leur communauté religieuse précisément. Manifestement donc, il y a une rupture plus ou moins prononcée avec le monde ambiant et la secte enrôle fortement les individus qui se reconnaissent dans une vision religieuse donnée. Dès lors se pose une question de la hiérarchie des allégeances : l'individu (l'adepte) appartient-il prioritairement à l'Etat-Nation ? L'appartenance de l'individu à l'Etat-Nation donné est-elle compatible avec un engagement individuel et familial fort dans une communauté religieuse ?

En outre, le pluralisme religieux s'est accentué sous la double poussée de la mondialisation et de l'individualisation. De la mondialisation avec la circulation généralisée des biens symboliques sur une planète où les frontières spirituelles sont remises en cause et où chaque société est devenue perméable à toutes sortes d'influences : par les médias et le réseau internet tout particulièrement. Alors est-ce qu'à l'heure de la mondialisation des échanges, les religions sont-elles en reste ?

De l'individualisation avec la revendication des sujets autonomes désirant choisir à leur guise des offres d'expériences spirituelles, si étranges qu'elles puissent paraître aux yeux de leurs semblables. Comment expliquer alors que le même message biblique soit intepreté, enseigné et vécu d'une manière aussi multiple et parfois avec des écarts aussi significatifs et dramatiques ?

168. E. DURKHEIM, op.cit., p.11.

Enfin, on ne manquerait de se demander comment les dirigeants des sectes religieuses parviennent à concilier le pouvoir autoritaire qu'ils exercent et l'idéal de parfaite égalité que les sectes entendent faire régner en leur sein. La contradiction est plus apparente que réelle comme le souligne l'auteur d'un essai sur la démocratie :

> *L'exigence d'égalité est toujours destructive des libertés, car l'égalité n'est possible – et au mieux pendant un petit moment historique – que par la terreur et la dictature* (169).

169. J. ROVAN, Une idée neuve : la démocratie, Paris, Ed. du seuil, 1961 par R. KAUFMANN, op.cit., p.56

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX ET SPECIALISES

1. BALA NDIER (G), Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, Paris, PUF, 1971, 532.

2. BERGSON (H), Les deux sources de la vie morale et de la religion, Paris, PUF, 1961, 340 pages.

3. BERNARD (S), Les attitudes politiques en démocratie. Esquisse d'une typologie. Bruxelles, Edition de l'Institut de sociologie, 1968, 228 pages.

4. BINION (R), Introduction à la psychohistoire, PARIS, PUF, 1982, 79 pages.

5. BRADBURY et Alii, Essais d'anthropologie religieuse, Paris, Gallimard, 1972, 207 pages.

6. CAZENEUVE (J), Sociologie du rite, Paris, PUF, 1971, 330 pages.

7. CHERY (H-CH), L'offensive des sectes, Paris, Les Editions du cerf, 1954, 501 pages.

8. CONSTANTIN (F), COULON (D) (dir), Religion et transition démocratique en Afrique, Paris Karthala, 1997, 387 pages.

9. DEBBASCH (Ch.), PONTIER (J.M.), introduction à la politique, Paris, Dalloz, 1991, 3è édition, 421 pages.

10. DELUMEAU (J), Des religions et des hommes, Paris, Desclée de Brouwer,1997, 408 pages.

11. DURAND (J.P.), WEIL (R) (dir), Sociologie contemporaine, Paris, Editions Vigot, 1989, 644 pages.

12. DURKHEIM (E), Les formes élémentaires de la vie religieuse, Paris, PUF, 1968, 649 pages.
13. FILAIRE (B), Les sectes, Paris, Flammarion, 1994, 123 pages.

14. FREUND (J), L'essence du politique, Paris, Editions SIREY, 1965, 828 pages.

15. GAHAMA (J), Le Burundi sous l'administration belge, Paris, KARTHALA, 1983, 465 pages.

16. GODIN (A), Psychologie des expériences religieuses, Paris, Le centurion 1981, 277 pages.

17. Mgr GORJU (J), En Zigzag à travers l'Urundi, Namur-Anvers, Missionnaires d'Afrique ; 1962, 223 pages.

18. HEGELG.W.F., Leçon sur la philosophie de la religion. Le concept de la religion, Paris, PUF, 1996, 518 pages.

19. KAUFMANN (R), Millénarisme et acculturation. Bruxelles, Edition de l'institut de sociologie de l'ULB, 1964, 132 pages.

20. LAGROYE (J), Sociologie politique, Paris, Dalloz, 1993, 485 pages.

21. LEDURE (Y), Conscience religieuse et pouvoir politique, Paris, le centurion, 1979, 187 pages.

22. MAYER (J.F.), Les sectes, Paris, 1987, 126 pages.

23. NDAYISHIMIYE (J.P.), Bujumbura capitale du Burundi, Bujumbura, décembre, 1997, 41 pages.

24. PASSELECQ (P.), Les erreurs des Témoins de Jéhovah, Maredsous, Editions de Maredscous, 1956, 29 pages.

25. POUPARD (P), (dir), Dictionnaire des Religions, Paris, PUF, 1984.

26. RIVIERE (C), Socio-anthropologie des religions, Paris, Armand Colin, 1997, 190 pages.

27. ROUSSEAU (J.J.), Du contrat social, Paris, Garnier, 1966, 605 pages.

28. SINDA (M), Le messianisme congolais et ses incidences politiques, (Kimbanguisme, matsouanisme-autres mouvements), Paris, Payot, 1972, 379 pages.

29. THOMAS, (L.V.), LUNEAU (R), La terre africaine et ses religions, Traditions et changements, Paris, Librairie Larousse, 1974, 333 pages

30. VERNETTE (J), Sectes. Que dire ? Que faire ? Strasbourg, Edition Salvatore Mulhouse, 1994, 199 pages.

31. WACKNHEIM (Ch), La faillite de la religion d'après Karl Marx, Paris, PUF, 1963, 352 pages

32. WEBER (M), Economie et société, Paris, PLON ? 1971, 650 pages.

33. WEBER (M), L'éthique Protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon, 1972, 340 pages

II. Mémoires et thèses

1. BUKATARI (Th), Une secte syncrétique au Burundi : NANGAYIVUZA, Bujumbura, mémoire, U.B. 1979, 109 pages.

2. KABEYA KANKOLONGO (A), La zone urbaine de Bujumbura : les phénomènes géomorphologiques et leur impact sur les aménagements, Mémoire, Bujumbura, U.B. 1992, 123 pages.

3. MARARU (MJ), L'implantation et le développement de l'Eglise Méthodiste Libre au Burundi et au Rwanda dès 1935 à nos jours, Thèse, Yaoundé, Faculté de Théologie Protestante de Yaoundé, 1983, 96 pages.

4. NDAYISABA (J), L'action humanitaire en Mairie de Bujumbura (1993-1996. Essai d'analyse, Mémoire, Bujumbura, 1998, 92 pages.

III. Rapports et autres publications officielles.

a. Rapports.

1. MANIRAKIZA (E), Effet de la crise et de l'embargo sur l'emploi, Rapport de consultance, 1998, 49 pages.

2. PNUD-BURUNDI, Effet de la crise et de l'embargo sur la situation de la pauvreté, Avril 1998, 30 pages.

3. PNUD, Effet de la crise et de l'aide alimentaire sur l'économie du Burundi, Bujumbura, Novembre, 1995, 52 pages.

b. Articles

1. Mgr BUDUDIRA (B), « Le peuple chrétien du Burundi en synode » in Au Cœur de l'Afrique, n° 1/1978, pages 10-16.

2. DE HAES (R), « Les sectes, une interpellation », in Zaïre-Afrique, n° 142, 1980.

3. GATALI (J.B.), « Bujumbura, des origines à nos jours : essor spatial et démographique» in Culture et société, n° 1,1979, pp.32-52.

4. MARISSAL (J), « L'islam et le Burundi à la fin du XIXème siècle » in culture et société, Volume I, 1978, PP.59-67.

5. MAUGENEST (D), « L'enseignement de l'Eglise en matière politique » in Au Cœur de l'Afrique, n° 2, 1993, pages 69-133.

6. NKUNZIMANA (D), « Face aux religions, des questions sans réponses » in Au Cœur de l'Afrique, n° 2 et 3, 2000, pp.273-280.

7. NTABONA (A), « Une approche du dispositif sémiotique immédiat des Nouveaux Mouvements Religieux » in Au Cœur de l'Afrique, n° 2-3, 1993, pp.259-290.

8. RUTAYISIRE (P), « Les Nouveaux Mouvements Religieux en Afrique : un phénomène passager ou permanent » in Au Cœur de l'Afrique ? N) 3-4 ? 1993, pp.363-400.

c. Les journaux.

1. Le citoyen n°2-3 du 1er au 23 décembre 1993.

2. Renouveau n° 5651 du lundi 4 et mardi 5 juin 2001.

IV. Autres documents.

1. Déclaration universelle des droits de l'homme.

2. NDAYIRUKIYE (S), Géographie Humaine, cours, U.B. FLSH, Dpt : Histoire, 1ère candidature A/A 1997-1998, 120 pages.

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE.

IDENTIFICATION :

Nom et prénom :
Age :
Fonction :
Lieu :

Questions

1. Depuis quand êtes-vous membre de votre église ?

 Uri muri iyo Shengero kuva ryari ?

2. Pouvez-vous nous dire comment vous êtes devenu membre de votre Eglise?
 Woshobora kutubwira ingene vyagenze kugira ngo ube umunywani w'iryo Shengero ?

3. Avant d'entrer dans votre église actuelle, vous apparteniez à quelle église ?
 Imbere yuko muza muri iri Shengero, mwasengera mw'ishengero irihe ?

4. Pourquoi l'avez-vos alors quittée ?
 Ni kubera iki mwayivuyemwo ?

5. Qu'est-ce qui vous satisfait aujourd'hui et qui vous manquait lorsque vous étiez encore dans votre ancienne église ?
 Ni iki kigushimisha ubu, utari ufise canke utaronka ukiri mw'ishengero Wahoramwo ?

6. Quels sont vos rapports avec les membres des autres églises ?
 Mufitaniye imigenderanire iyihe n'abandi banywanyi b'ayandi mashengero ?

7. A part le culte dominical, existe-t-il d'autres occasions de rencontre ?
 a) Si oui, vous vous rencontrez combien de fois la semaine ?
 b) Vous vous rencontrez où ?
 c) Vous vous rencontrez pour prier comme pour les dimanches ?
 s) Ces rencontres vous sont-elles importantes ?

Kiretse imisa yo ku w'Imana, abanywanyi, murafise akandi kanya ko guhura ?

a) Muhura kangahe mu ndwi ?
b) Muhurira hehe ?
c) Muhura kugira musenge nka kurya ko ku munsi w'Imana ?
d) Uko kuntu muja murahura, birabagirira akamaro ?

8. Comment vous sentez-vous quand vous êtes à l'église avec les autres fidèles ?
 Wiyumva umerewe gute iyo uri gusenga, uri kumwe nabandi banwyanyi ?

9. Comment expliquez-vous le succès de votre église ,
 Wodusigurira igituma ishengero ryanyu riguma ritera imbere ?

ANNEXE N° 2 : LISTE DES INFORMATEURS.

NOM ET PRENOM	FONCTION	LIEU	DATE
1. SABUSHIMIKE, E.	Directeur du Département des Affaires Administratives, Juridiques et Politiques au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.	Bujumbura	29/07/2002
2. NDERAGAKURA, C.	Chef de Zone Musaga	Musaga	29/07/2002
3. REMERA, P.	-	Kanyosha	29/07/2002
4. NKUNZIMANA, P.	Secrétaire de zone Kamenge	Kamenge	01/8/2002
5. NITONDE, D.	Pasteur	Nyakabiga	02/8/2002
6. NKUNZIMANA , J.	Secrétaire de zone Gihosha	Gihosha	2/2/2002
7. NDIKUMANA, A.	Secrétaire de zone Bwiza	Bwiza	8/8/2002
8. HAKIZIMANA , A.	Travailleur dans une cuisine familiale de Nyakabiga	Nyakabiga	11/8/2002
9. INAMAHORO, L.	Elève	Cibitoke	12/8/2002
10. Père KAGABO, L.	Professeur à l'Université du Burundi	Bujumbura	20/9/2002

ANNEXE N° 3 : TEMOIGNAGE D'UN MEMBRE D'UNE EGLISE DE BUJUMPBURA QUI A PREFERE QU'ON GARDE L'ANONYMAT ET DE SON IDENTITE ET DE SON EGLISE.

J'ai quitté l'église catholique traditionnelle parce que je m'y ennuyais, les messes étaient tristes et rien n'arrivait jamais. Ce que j'aime dans mon église, c'est que chaque messe est une fête, on se réjouit à l'Eglise. Et puis enfin, je comprends la Bible. Chaque jour, on nous explique des passages. Chez nous, certaines personnes entrent en transes, car le Saint Esprit est en elles. Elles ont des visions, des révélations. Moi, je n'ai pas ce don, mais j'ai la foi et, avec le temps, mes vœux se réalisent grâce à la prière. Beaucoup d'églises sont jalouses, car chez nous, Dieu fait beaucoup de miracles. D'ailleurs, c'est ce qu'attendent les fidèles, une demande à laquelle certains savent très bien s'adapter.

Dieu a réalisé un miracle pour moi. J'étais malade, j'avais des douleurs partout, rien ne me soulageait. Des gens de mon entourage m'ont dit que j'étais envoûtée. Je suis restée un an enfermée dans ma chambre. On me lavait sans arrêt avec de l'eau bénite, de l'huile sainte et autour de moi, les adeptes faisaient des « prières de combat » pour repousser le mal qui était en moi. Au bout d'un an, j'étais guérie. Je suis sortie de ma chambre et j'ai continué à fréquenter mon église chaque jour. Nous avons des réunions de prière chaque jour, une fois c'est pour les femmes stériles, une autre pour ceux qui cherchent du travail, ...